Variable, froid

Vallée d'Ottawa et région de Montréal:—
Décidément froid; en partie beau; un peu de neige en certains endroits.

LE JOURNAL

Variable, fro

Région de Québec: —
Décidément froid; en part
un peu de neige en certains
Golfe:—Nuageux; neige en certains endroits.

Canadiana

TROISIEME ANNEE—Nº 45 MONTREAL, SAMEDI, 8 FEVRIER 1902 12 PAGES : UN CENTIN

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

La Compagnie des Chars Urbains serait disposée à adopter des méthodes modernes, si la ville veut faire sa part

Une économie annuelle de 25 o\|o pourrait facilement être réalisée de ce chef, au dire des experts

Il appert que la compagnie des chars urbains est sérieusement disposée à entrer en pourparlers avec le conseil de ville, pour trouver les moyens d'enlever la neige des rues, l'hiver, dans un plus court délai que maintenant et avec une économie ,de 25 p. c.

La Street Railway proposerait un arrangement à la ville, s'engageant à enlever la neige des rues où passent ses voies, pourvu que la ville paie sa part des dépenses et paie en outre une juste proportion de l'intérêt sur les fonds que cette compagnie devra emprunter pour construire l'outillage nécessaire.

Les officiers de la Street Railway, qui sont tous des hommes d'affaires pratiques, après une sérieuse étude de la question, en sont venus à la conclusion, qu'en se servant des dernières méthodes pour l'enlèvement de la neige, l'économie réalisée par la ville de ce chef, lui permettrait de payer l'intérêt de la somme qu'il lui faut pour construire un hôpital civique moderne.

Depuis 8 ans, on calcule que l'enlèvement de la neige a coûté en moyenne $100,000 par année, dont la ville a payé sa quote-part, suivant les arrangements conclus avec la compagnie. En vertu de l'arrangement actuel, la ville paie la moitié du coût de l'enlèvement de la neige, et jusqu'à présent, la part qu'elle aura à payer cette année s'élèvera à quelques $40,000. D'ici au mois d'avril cette somme atteindra sûrement le chiffre de $55,000. Ori une économie de 25 p. c. sur cette somme, c'est $13,750 par année ; somme suffisante pour payer l'intérêt de $250,000, que coûterait la construction d'un hôpital civique.

Le tableau suivant donne le coût total de l'enlèvement de la neige pour les huit dernières années, avec la proportion payé et par la ville et par la compagnie :

Années.	Coût total.	Payé par la compagnie	Payé par la ville.
1893-4 :—	$98,029.38	$57,101.18	$31,928.20
1894-5 :—	75,532,35	46,200.00	31,332.35
1895-6 :—	71,975.87	52,470.00	19,505.87
1896-7 :—	57,361.98	49,557.87	2,904.11
1897-8 :—	102,416.10	50,131.66	52,284.44
1898-9 :—	90,608.00	60,456.00	30,152.00
1899-00 :—	126,384.32	84,256.22	42,128.10
1900-01 :—	118,757.48	79,171.65	39,585.80

Le gérant général F. L. Wanklyn a déclaré, hier, que la compagnie est prête à discuter la question sur des bases d'affaires, avec un comité spécial nommé par le conseil à cet effet.

D'après M. Wanklyn, si on en venait à une entente, la compagnie construirait des machines spéciales.

On pourrait construire des wagons à neiges d'une grande capacité, qui circuleraient, disons de minuit à quatre heures du matin. Des équipes d'hommes les chargeraient rapidement et la neige transportée au fleuve ou sur des terrains vacants où des appareils seraient élevées pour fondre la neige à mesure. C'est une méthode, qui est employée par plusieurs grandes compagnies de chemins de fer.

Un autre projet serait de se servir de pelles mues par l'électricité. La compagnie est prête à prendre la méthode qui conviendra le mieux à la ville.

Rencontre de rois

Schwab chez Edouard VII

Londres, 7 — Le roi a accordé une audience d'une demi-heure à M. Schwab, à Marlborough House, cet après-midi. M. Schwab était accompagné par sir Thomas Lipton, qui l'a présenté à Sa Majesté. Le roi a reçu son visiteur américain de la façon la plus cordiale et a causé librement avec lui, principalement de l'amitié qui existe entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Sa Majesté a fait mention spéciale des rapports qui existent entre les industries des deux pays et de l'amitié qui existe entre les ouvriers des deux côtés de l'Atlantique.

Les œufs pourris à la chambre française

Paris, 7 — Alors que la chambre des députés discutait le budget des colonies, hier, une femme qui se trouvait dans la tribune du public s'avança tout à coup devant la première rangée de sièges et se mit à crier : "M. Paulmier est un voleur, il m'a volé 20,000 francs". Puis avant qu'on ait eu le temps de l'en empêcher, elle lança au beau milieu de la salle, le contenu d'un sac rempli d'œufs pourris.

La pluie s'abattit sur les bancs et les pupitres et plusieurs de ces projectiles, aussi sales que peu dangereux, vinrent se briser sur la tête de M. Pascal et de plusieurs autres députés.

Des huissiers appréhendèrent immédiatement la délinquante et on dut ordonner un nettoyage complet des bancs,pupitres et parquet de la chambre.

TOULOUSE-LAUTREC

Il fait encore des siennes. C'est à Paris, cette fots

New-York, 7—Une dépêche de Paris au "Herald", dit :

"Le fameux soi-disant comte Nicholas de Toulouse Lautrec, qui s'intitule "Erasme, prince de Savine", a été arrêté, hier, à la gare St-Lazare, sur une demande d'extradition venue de Brême.

Curieuse coïncidence, le comte fut arrêté, samedi, sous l'accusation d'avoir commis des fraudes au détriment de quelques marchands du quartier de la Madeleine. Il fut relâché en payant les réclamations des marchands. Il avait quatre mille dollars dans ses poches.

La demande d'extradition est arrivée dans la suite, au moment même où le comte allait quitter Paris.

Au bureau de police, le comte a protesté de son innocence. Il a causé toute une sensation en assaillant brutalement un vieillard qui se tenait dans l'antichambre. Ce vieillard est le père adoptif de la femme du comte. Il a fallu trois gendarmes pour réduire à l'impuissance le forcené qui menaçait de tout briser.

La comtesse a inscrit depuis quelques mois déjà une demande de divorce contre son mari.

Le comte Nicholas Erasme de Toulouse Lautrec est bien connu de la police des deux mondes. C'est un Russe de naissance et il fit pour la première fois connaissance avec un geôlier de prison, en Russie, le 7 novembre 1883, alors qu'il fut condamné à cinq mois de prison pour assaut sur un huissier.

Après avoir purgé cette première sentence, il visita les prisons de Paris et de Bruxelles, puis, plus tard, il fut banni en Sibérie. Il s'évada et vint en Amérique.

Le 16 novembre 1896, il fut arrêté à New-York, pour assaut sur un cocher de place, mais fut acquitté. Le 4 février 1897, il fut de nouveau arrêté à New-York, sous l'accusation d'avoir escamoté une somme de $80 à Mlle Alice Mason. Il fut encore acquitté.

Arrêté à Chicago en avril 1900 et emmené à Montréal pour y subir son procès sous l'accusation d'avoir commis des fraudes considérables au détriment de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, il fut trouvé coupable et condamné à cinq ans de réclusion au pénitencier de St-Vincent de Paul. Il reçut son pardon le 18 novembre 1901.

Il se rendit à New-York et s'embarqua à bord de la "Gascogne" en partance pour la France. Mais au moment où on allait lâcher les amarres, un officier de police vint arrêter Toulouse Lautrec dans sa cabine, à la demande des autorités policières de Toronto, où le comte avait commis d'autres fredaines.

Il fut relâché deux jours plus tard, les autorités canadiennes ayant refusé de prendre des procédures en extradition. Il s'embarqua alors pour l'Europe, où il vient de signaler son arrivée.

LA VISITE DU PRINCE HENRI

La réception à New-York et à Washington

New-York, 7. — Le maire Low a annoncé que la bourgeoisie de la ville serait présentée au prince Henri le 22 février au lieu du 25, comme on l'avait d'abord annoncé.

La Staats Zeitung va donner un banquet à la presse américaine en l'honneur du prince Henry. Plus de quatorze cents invitations ont été envoyées aux représentants des journaux quotidiens de tout le pays.

Les toasts suivants seront offerts :

"Bienvenue à notre hôte distingué" par Herman Ridder auquel le prince Henri répondra.

"L'empereur d'Allemagne et le président des Etats-Unis, auquel Whitelaw Reid, de la "Tribune," de New-York, répondra.

"La Presse — Le lien qui relie," auquel St. Clair McKelway, de "Daily Eagle," de Brooklyn, répondra.

"Le sang saxon. — Ce que nous devons à l'Allemagne dans la littérature, les arts, les sciences et la musique" auquel Charles Emory Smith, de la "Press," de Philadelphie, répondra.

"L'amitié internationale, auquel répondra Charles W. Knapp, de la "Republic," de St-Louis.

Washington, 7. — L'assistant-secrétaire d'Etat Hill, l'adjudant général Corbin et le contre-amiral Evans, ont été officiellement désignés comme les délégués du président pour recevoir et veiller à l'amusement du prince Henri de Prusse."

BISBILLE CHEZ LES LIBERAUX COLOMBIENS

Martin sera-t-il chef ?

Vancouver, C.A. 7—La convention libérale provinciale qui a eu lieu hier s'est ajournée après une séance sensationnelle durant laquelle tout l'exécutif, le sénateur Templeman, président, compris, a été répudié.

Quarante délégués et les rédacteurs libéraux se sont alors retirés, M. F. V. Boswell, de Victoria, en tête. Les membres restants ont élu M. G.R. Maxwell président et M. T.S. Baxter secrétaire.

On dit qu'à la séance d'aujourd'hui M. Joe Martin sera choisi comme leader du parti, et qu'on formulera un programme.

FRANCE ET ETATS-UNIS

La portée du traité de commerce projeté

L'attitude des politiciens américains sur la question des relations de commerce avec la France

(Spécial au "Journal")

New-York, 8 — Le "Courrier des Etats-Unis", dans un article fort intéressant, expose l'état actuel des relations commerciales franco-américaines :

Dans une récente réunion de la Société d'économie politique de Paris, M. Jules Siegfried, ancien ministre du commerce, qui a fait récemment un voyage aux Etats-Unis, a entretenu ses collègues du projet de traité de commerce négocié entre la France et la république américaine. "L'Economiste français", dans un long compte-rendu de cette réunion, donne un intéressant résumé du discours de M. Siegfried.

L'ancien ministre du commerce a rappelé que les Etats-Unis étaient placés en ce moment sous le régime du tarif Dingley, c'est-à-dire sous un régime protectionniste extrêmement rigoureux. D'après ce tarif, qui remonte au 24 juillet 1897, 463 articles payent des droits qui varient de 10 à 60 p. c. ; 242 articles seulement entrent en franchise. La rigueur du tarif Dingley peut être cependant atténuée, en vertu des dispositions des articles 3 et 4 du même tarif, et la France a déjà profité de ces dispositions. Une convention est intervenue en 1848, qui a diminué les droits sur un petit nombre de produits français à leur entrée aux Etats-Unis, en échange du tarif minimum en faveur de quelques produits américains ; mais on a jugé ces concessions insuffisantes, et on a voulu profiter de part et d'autre de l'article 4 du bill Dingley, qui permet 20 p. c. de diminution sur les droits actuels, à charge toujours de réciprocité. Dans ce but, une convention a été négociée entre le gouvernement français et celui des Etats-Unis, et elle a été signée le 24 juillet 1899.

Aux termes de cette convention, la France accorde son tarif minimum à tous les produits, sauf les produits agricoles et quelques articles métallurgiques et, en échange, les Etats-Unis consentent une réduction de 5 à 20 p. c. sur les droits actuels à 135 articles. Cette convention contient, en faveur de la France, la clause de la nation la plus favorisée, ce qui est un avantage appréciable. Elle laisse à chaque partie contractante la faculté d'élever ses tarifs ; mais, dans ce cas, le traité peut être dénoncé en prévenant six mois d'avance. La durée du traité est de cinq années, avec possibilité réciproque de la dénoncer d'année en année.

Telles sont les grandes lignes de cette convention qui attend encore sa ratification. Le délai primitivement fixé pour cette ratification a dû être prolongé; il expire en septembre prochain. Le sénat américain, qui n'était pas favorable au traité, se décidera-t-il à le ratifier d'ici là? C'est possible, car depuis quelques mois, l'opinion aux Etats-Unis s'est modifiée et départie de sa rigueur ancienne en matière douanière. Les derniers discours du président MacKinley et le message de son successeur en témoignent.

M. Siegfried considère que ce traité est favorable à la fois aux Etats-Unis et à la France, en permettant aux produits métallurgiques d'Amérique, d'entrer en France aux mêmes conditions que ceux des Anglais ou des Allemands, et en facilitant l'entrée aux Etats-Unis des articles de luxe, des soieries, des modes, des vins, etc., de France. C'est la thèse que M. Siegfried a soutenue en de nombreux discours prononcés aux Etats-Unis, où elle a rencontré de sérieux partisans.

En France, les tendances paraissent ne pas être très favorables à la ratification du traité. La commission des douanes de la chambre, qui s'en est saisie, attend que les Etats-Unis se soient prononcés. Cependant, il ne semble pas, d'après M. Siegfried, qu'il puisse y avoir d'hésitation. Il ne faut pas oublier, en effet, que la France reçoit déjà, en ne leur imposant que le tarif minimum, les produits de la plupart des nations européennes; dès lors n'est-il pas politique pour obtenir une ouverture plus large du marché américain pour les produits de l'industrie française, de leur accorder la même faveur?

"En nous liant ainsi avec l'Amérique, dit M. Siegfried, par un traité de commerce, nous nous procurons un marché considérable de 76 millions d'individus ayant tous de très grandes facultés d'achat par suite des salaires élevés qu'ils touchent. Nous trouverons en ce pays, et de plus en plus, des consommateurs admirables de nos produits de luxe. En résumé, si la concurrence des Etats-Unis serait dangereuse pour certains articles avec le libre-échange complet, il ne peut en être ainsi avec les droits élevés de notre tarif des douanes. Une politique de liberté commerciale absolue n'est possible ni en France ni en Amérique, mais entre elle et une politique de protection exagérés, avec des droits de 50 et 60 p.c., qui a pour conséquence de renchérir le coût de la vie., il y a place pour un régime plus modéré comportant des droits de 15 à 20 p.c., en attendant que les progrès accomplis puissent permettre d'aller plus loin.

"Le traité de commerce conclu en 1800 est un premier pas pour nous ouvrir le grand marché américain, et nous aurions grand tort de laisser échapper une aussi bonne occasion de resserrer les liens qui nous unissent à une nation qui, dès maintenant, est la plus riche du monde, et qui, dans le cours de ce siècle atteindra un degré de puissance inconnu jusqu'ici."

Plusieurs membres de la Société d'économie politique ont pris la parole après M. Siegfried. M. Paul Leroy-Beaulieu, M. de Chasseloup-Laubat, de Molinari, etc., se sont prononcés pour la ratification du traité de commerce avec les Etats-Unis, mais ils ont exprimé des doutes sur la possibilité d'obtenir du sénat des Etats-Unis le vote nécessaire. Ces doutes sont malheureusement justifiés, croyons-nous ; il est possible que le projet de traité avec la France ne soit même pas discute par le sénat, où l'influence des ultra-protectionnistes n'a jamais été plus grande.

UN PROJET GIGANTESQUE

Il s'agirait simplement d'endiguer l'océan au détroit de Belle-Isle

Et de transformer les cotes du Saint-Laurent en véritable jardin

Saint-Jean de Terreneuve, 8 — Le correspondant du "Chicago Record Herald" à St-Jean de Terreneuve, fait part au monde d'un projet qui dépasse en envergure les conceptions les plus extraordinaires de Jules Verne, ce précurseur de la science moderne qui a entrevu dans ses livres les extraordinaires développements accomplis de nos jours dans le génie civil.

Il s'agit tout simplement d'endiguer l'océan au détroit de Belle-Isle qui, dans sa partie la plus étroite, mesure dix milles de large et 180 pieds de profondeur.

Le résultat de ces travaux changerait en véritables jardins les côtes intérieures de Québec, d'Anticosti, du Cap-Breton et de l'Ile du Prince-Edouard, sur lesquelles croîteraient les fruits et autres végétaux des contrées semi-tropicales ; la côte intérieure du Labrador aurait un climat semblable à celui de la France, située sous les mêmes latitudes.

Il paraît que ce rêve magnifique est réalisable ; mais ça coûterait beaucoup d'argent : $30,000,000, sans parler du temps nécessaire pour exécuter le travail.

On a fait ce raisonnement : Le détroit de Belle-Isle est la porte par où s'introduisent dans le golfe St-Laurent les icebergs, les eaux glacées qui dérivent du Groënland et des terres arctiques, refroidissent la température, formant les brouillards, retardant la débâcle des glaces et prolongeant la saison d'hiver. Dans les conditions actuelles, cette invasion du nord commence en novembre et bloque le Saint-Laurent jusqu'au mois de mai.

La digue de Belle-Isle détournerait les glaciers vers le gulf-stream, au large de l'Atlantique. Le golfe Saint-Laurent, au lieu de former un immense champ de glace atteignant 30 pieds d'épaisseur, serait libre la plus grande partie de l'année pour la prolongation de la saison de navigation dans le haut du fleuve.

Pour faire cette digue, il suffirait d'empiler les quartiers de rocs en travers du détroit sur une ligne convexe du côté de l'océan.

Ce projet fait penser aux pyramides d'Egypte dont la construction demanda, dit-on, des siècles de travail.

AU SUD-AFRICAIN

Londres, 7.—Il ressort des réponses faites par les fonctionnaires du gouvernement aux interpellations, à la Chambre des Communes aujourd'hui, que le gouvernement n'a aucune raison de penser que la note du gouvernement des Pays-Bas ait été formulée en consultation avec une autre puissance européenne.

Le secrétaire de la Guerre, M. Brodrick, a dit que le nombre total des chevaux achetés durant la guerre est de 446,088, dont 77,101 ont été achetés aux Etats-Unis et 11,364 au Canada. De plus, environ 89,705 chevaux ont été capturés dans l'Afrique Australe.

Marais prisonnier

Matjerfontein, Colonie du Cap, 7 — Lourens Erasmus, mieux connu sous le nom de commandant Marais, a été capturé, dans les environs de Laingsburg. Marais était le chef des Boers opérant dans le district de Swartkop, en 1901.

Londres, 7 — Le bureau de la guerre a publié hier, un sommaire des pertes subies par l'armée anglaise en Afrique-Sud, pendant le mois de janvier. Quatre officiers et 62 soldats ont été tués sur les champs de bataille ; cinq officiers et soixante-deux soldats sont morts de blessures ; dix officiers et cinq cent vingt-six soldats sont morts de maladies ; vingt et un soldats sont disparus ; soixante-sept officiers et 1,987 soldats invalides ont été renvoyés en Angleterre.

Au 31 janvier, la réduction total des forces, par cause de mort ou d'invalidité permanente, était de 25,305 hommes. Le total des pertes y compris les blessés, a été de 5,240 officiers et de 100,701 soldats.

Londres, 7 — Le "Sun" vient de prendre une action en dommages contre M. Arthur Balfour, premier lord du Trésor, et leader du gouvernement aux Communes. La cause de cette action est que M. Balfour a récemment déclaré à la chambre qu'une interview de lui publiée par le "Sun" avait été fabriquée de toute pièce.

C'est fini pour eux

Londres, 7.—Le correspondant du "Daily Telegraph" à Bruxelles déclaqu'il est absolument certain, que, étant donnée l'attitude des puissances et des chefs boers, le gouvernement hollandais est décidé à abandonner la cause des Boers et toute idée de nouvelle intervention.

La position des Boers

Prétoria (Transvaal), 7.—Les opérations militaires des anglais, au nord de la ligne du chemin de fer de Delagoa, ont eu comme résultat à ce jour la concentration des détachements boers épars dans le voisinage de Pilgrin's Rest, sous le commandement de Schoeman. Trichardt a son quartier général à Sterkampsberg et commande une troupe de 250 hommes Muller est avec 200 hommes à 25 milles au nord de Belfast ; Beyers est à l'est de Pietersburg.

Au sud de la ligne du chemin de fer de Delagoa, les Boers sous les ordres de Piet de Dejoen et Prinsloo ont pénétré à l'ouest des postes de surveillance, ce qui prouve qu'en dehors de ces lignes de défense, les districts ne jouissent d'aucune sécurité en présence d'une telle mobilité de la part de l'ennemi. Un district peut être tranquille pendant des mois et être soudainement envahi par les Boers armés dans l'espace d'une nuit. Les blockhaus facilitent la pacification apparente d'une région, mais n'en extirpent pas l'ennemi.

Dans la colonie de la rivière Orange, les lignes de blockhaus d'Iteilbron à Botha's Pass et de Kroonstadt à Harrismin sont terminées.

Les Boers, y compris le général Dewet, sont constamment en mouvement. Dewet, peut concentrer de 800 à 1,000 hommes en 24 heures.

L'apparition des Boers dans la partie centrale de la colonie du Cap est regardée comme une expédition temporaire.

POLITIQUE MANITOBAINE

Rumeurs intéressantes

Winnipeg, 7 — Les débats sur le budget se sont terminés aujourd'hui et la chambre a ajourné à lundi le 17 février vu que quelques-uns des députés prennent part à l'élection de Lisgar.

On dit que le premier ministre Roblin va dissoudre le parlement du Manitoba et que les élections générales auront lieu en mai en même temps que le référendum sur la question des liqueurs.

On nie cette rumeur dans les cercles conservateurs.

Pilules de Longue Vie (Bonard)

Robiliard-Vineberg

Jugement sera rendu lundi sur l'enquête préliminaire dans l'affaire Vineberg-Robillard.

L'éditeur du "Pionnier" n'a pas fait entendre de témoins pour sa défense.

Deux personnes brulées

Horlon, Kas., 7. — Un incendie dans la grande manufacture de chars du chemin de fer Rock Island, ce soir, a causé la mort de deux personnes et des dommages pour un quart de million de dollars.

TOUJOURS CETTE FAMEUSE QUESTION

Quelle a été l'attitude de l'Angleterre lors de la guerre hispano-américaine

UNE PROPOSITION DE LORD PAUNCEFOTE

Washington, 8. —Au sujet de la nouvelle version allemande sur la neutralité des puissances dans la guerre d'Espagne, on dit ici que l'Angleterre avait soumis, par son ambassadeur, une note aux puissances, après le rejet de la première, leur demandant de se joindre à elle dans une action commune de quelque sorte.

La conduite de l'ambassadeur d'Angleterre, à cette époque, couvre d'un nuage la prétention de son gouvernement d'avoir été le seul ami des Etats-Unis.

On dit, dans les hautes sphères officielles, qu'après que les diplomates européens eurent rendu visite au président, ils se réunirent en un conseil où l'ambassadeur émit la nouvelle proposition suivante:

"L'opinion qui prédomine aux Etats-Unis est que les puissances approuvent la politique de cette nation. Dans le but de désabuser l'esprit du public, il conviendrait que nous présentions au président une nouvelle note, plus explicite sur l'attitude observée par l'Europe."

La proposition de lord Pauncefote fut télégraphiée par ceux qui avaient participé à cette conférence, à leurs gouvernements respectifs. Les diplomates, qui étaient mêlés à cette affaire, disent qu'à cette époque lord Pauncefote critiquait très librement les Etats-Unis et demandait instamment qu'on continuât d'agir.

ECHOS DE QUEBEC

Québec, 7 (Spécial) — Une autre mort subite a eu lieu hier soir. C'est une dame Grégoire âgée d'environ 60 ans et domiciliée rue du Roi, à Saint-Roch. Elle allait reconduire un enfant chez M. Nesbitt, rue Caron, lorsqu'elle s'affaissa en entrant dans la maison. Le Dr Jobin qui avait été appelé n'eut qu'à constater la mort. Le coroner Belleau tiendra l'enquête demain.

—D'après le correspondant du "Soleil", à Ottawa, c'est M. H. G. Carroll, député de Kamouraska, qui sera nommé solliciteur général en remplacement de l'hon. Fitzpatrick.

—Le cadavre du jeune Boivin, de Québec, qui a été trouvé gelé à Black Lake, après la dernière tempête, a été transporté à Lévis cette après-midi, par le convoi du Québec Central. Les funérailles auront lieu à Québec demain. Le défunt est le fils de M. J. Boivin, ancien manufacturier de chaussures.

Echos d'Ottawa

Mardi après-midi, le député-ministre du commerce Parmelee, qui a été spécialement nommé commissaire pour examiner la question du pesage du fromage à Montréal, tint une session à Brockville. Une nombreuse députation de cette dernière ville et d'autres parties de la province d'Ontario était présente et y prit beaucoup d'intérêt. L'impression générale semblait être que la nomination de peseurs du gouvernement ferait disparaître la friction qui existe à présent entre les vendeurs et l'association de beurre et fromage de Montréal. On discuta aussi l'envoi de fromage trop frais comme affectant le pesage.

Deux des témoins qui s'opposèrent fortement au système de pesage de Montréal, furent M. G. A. Aylesworth, de Newburn, Ont., et M. J. D. Russell, de Alton, Ont. M. Parmelee tiendra une autre session à Cowansville, Qué., mardi le 11 courant.

—L'hypothèque du chemin de fer "Canadian Northern" au gouvernement du Manitoba pour 99 ans a été produite au département du secrétaire d'Etat. La clause la plus intéressante est celle qui se rapporte aux taux du fret, qui seront fixés de temps à autres par le lieutenant-gouverneur en conseil, mais la compagnie aura le droit d'être entendue avant la fixation de tels taux.

—Quant aux changements à faire par rapport à l'acquisition du chemin de fer Canada Atlantique par les Vanderbilt, il existe beaucoup d'excitation, ici. Le contrat de vente a été définitivement signé et le prix d'achat payé. Il n'y a pas de doute que l'acquisition de cette propriété amènera des changements dans les opérations futures des Vanderbilt en Canada. L'opinion semble bien arrêtée cependant qu'Ottawa sera choisi comme quartiers généraux du nouveau système. On dit que le prix d'achat est de vingt millions de dollars.

—Dans un banquet donné par la "Dalhousie Lodge," mardi dernier, sir James Grant dit que la vente du Canada Atlantique à des capitalistes américains est une honte. Ce chemin de fer leur appartenant ne peut être compté comme une source de revenus puisqu'ils empocheront les profits.

—En Cour d'Echiquier, hier, jugement a été donné dans la cause de Battle vs King. Un arrangement fut conclu. On réclamait une balance de $6000 pour du ciment fourni au gouvernement pour le canal de Soulanges. Jugement a été rendu pour $2700.

—On annonce le futur mariage de M. N. A. Belcourt, M.P., C.R., avec Mademoiselle Haycock.

Ottawa, 7— Il y a actuellement d'enregistrées 102 demandes de législation privée, pour la prochaine session du parlement. Elles se répartissent comme suit: 11 pour divorce, 19 de la part de compagnies de chemins de fer demandant des franchises ; 34 qui demandent des amendements à leur charte, 21 de la part de compagnies demandant leur incorporation, et 6 autres désirant faire modifier leurs chartes.

—Les rapports officiels, sur le bois de construction coupé dans la vallée d'Ottawa, montrent une augmentation en 1901, sur 1900. Voici, d'ailleurs, les chiffres. Total pour 1901, 611,000,000, de pieds, contre 588,000,000 en 1900.

—La perception des taxes municipales, pendant le mois de janvier, a été de $63,198.11. C'est une bonne augmentation, et depuis que le comité de perception a été nommé à Ottawa, les recettes totales ont été de $16,672.82, et les dépenses de $163,043.87, laissant une balance de $4,628.44.

LES REMANIEMENTS MINISTERIELS

Les dernières rumeurs

Dépêche à la "Patrie" :

Ottawa, 7. — A la réunion du Conseil des ministres, cette après-midi, l'honorable M. Mills sera nommé juge de la Cour Suprême pour remplacer feu le juge Gwynne, et l'hon. M. Fitzpatrick, solliciteur général, sera nommé ministre de la Justice. On nommera très probablement M. H. G. Carroll, député de Kamouraska, solliciteur général. L'honorable M. Fitzpatrick sera assermenté lundi prochain par lord Minto qui revient de Québec, samedi.

M. Fitzpatrick descend à Québec cet après-midi. Il n'aura pas à subir une réélection, car il est dit dans la loi à cet effet que le solliciteur général peut accepter un portefeuille sans subir une nouvelle élection.

Une dépêche au "Herald" dit : Le sénateur Templeman, de Victoria, C. A., entrera dans le cabinet sans portefeuille d'abord, mais qu'il sera bientôt placé à la tête d'un département. On ne sait pase encore qui sera solliciteur général. On croit que M. M. P. Cowan, M.P., aura la charge. On parle aussi de M. W. M. German, M.P., de Welland, et on dit que M. J.K.Kerr, C.R., de Toronto, obtiendra un siège au sénat et deviendra solliciteur général. On parle aussi de M. Leighton McCarthy, M.P., comme ayant des chances d'obtenir la charge.

Une autre dépêche dit que le sénateur Templeman deviendra ministre de la Marine et des Pêcheries.

Les quais des Trois-Rivières

Québec, 7. — On a annoncé ici hier que M. Thomas Malone, de Trois-Rivières, avait obtenu le contrat du gouvernement pour les améliorations du havre qui doivent coûter $750,000. M. Malone a pour associés plusieurs capitalistes américains.

COUPE DE BOIS

La vallée de l'Ottawa produit un marché de 611,000,000 de pieds

Ottawa, 8.

D'après les derniers calculs les chantiers de la vallée de l'Ottawa en 1901 ont donné une coupe de 611,000,000 de pieds de bois soit une augmentation de 23,000,000 de pieds sur la production de 1900. La coupe se divise comme suit : scierie J. R. Booth, 125,000,000 de pieds ; Gilmour & Co., Trenton, 25,000,000 ; Hull Lumber Co., 35,000,000 de pieds ; McLachlin Bros., Arnprior, 70,000,000 de pieds ; Hawkesbury Lumber Co., 45,000,000 de pieds, et W. C. Edwards & Co., Rockland et New Edinbourg, 85,000,000 de pieds. The St. Anthony Lumber Co., scierie Whitney, 50,000,000 de pieds, augmentation de 8,000,000 sur 1900. Gillies Bros., Braside, 40,000,000, augmentation de 10,000,000, et A. et P. White, Pembrooke, 8,000,000 de pieds, augmentation de 3,000,000 sur 1900. McLaren et McLaurin, East Templeton, 20,000,000 de pieds, augmentation de 14,000,000 sur l'année précédente.

La coupe de cette année promet aussi d'être considérable.

M. OTTO SCHROEDER

Tué par un train du Canada Atlantique

Ottawa, 7.—Une désobéissance à certains ordres a coûté la vie à Otto Schrœder, âgé de 19 ans, hier, sur la voie du Canada Atlantique, à Ottawa Est. Otto était à l'emploi de la compagnie depuis une couple de jours comme pelleteur de neige et était sous les ordres de M. Logan, chef de cette section. Le jeune garçon venait de terminer avec ses compagnons de travail le chargement d'un train de neige et ensuite est montée en arrière du dernier char. Un léger choc du train lui fit perdre l'équilibre et le malheureux jeune homme tomba sur la voie ferrée. Il essaya de se jeter hors de la voie, mais trop tard, le train lui avait passé sur le corps. Un nommé Paul Rousseau sauta à bas du train et retira le malheureux de sa position avant que le reste du train qui allait à reculons lui passa de nouveau sur le corps.

Schroeder est mort environ cinq minutes après l'accident. Il a été transporté à la morgue Rogers ou une enquête a été commencée hier soir et ajournée à plus tard afin d'obtenir de nouveaux détails sur l'accident. Otto était très bien connu à Ottawa, où il fut pendant plusieurs mois employé par la compagnie électrique comme aiguilleur au coin des rues Sussex et Rideau. Son père, M. Charles Schrœder, demeure, à 237 rue McKay, New-Edinburgh. Un frère du défunt, Paul Schrœder, est à l'emploi du Canada Atlantique.

JOHN MURPHY & CIE

EPARGNEZ
DE L'ARGENT
TANDIS QUE VOUS LE POUVEZ!

Aujourd'hui sera le Dernier Jour
...... DE NOTRE ......
Grande Vente Annuelle
d'Ecoulement!

Aujourd'hui, vous pourrez vous procurer des marchandises à une épargne qui surpassera toutes les précédentes!

Escomptes Généraux
10, 15, 20, 25, 33⅓, 50, 75
POUR CENT

Venez à notre magasin, Aujourd'hui, pour vous procurer des Bargains sans égaux, dans toutes les lignes de marchandises prêtes à être portées.

JOHN MURPHY & CIE
2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe.
CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

Maison Labonté
Angle Ste Catherine & Montcalm

NOUS offrons durant notre **Vente de Février** de véritables Bargains dans les fourrures, les manteaux et les modes. Comme il faut absolument que ces lignes disparaissent d'ici à la fin du mois, nous ne refuserons aucune offre raisonnable.

HOTELS

HOTEL ST-JAMES
En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.
PLAN EUROPÉEN ET AMERICAIN.
Muni de toutes les améliorations modernes.
THEO. LANCTOT, Propriétaire.
68-jno

HOTEL RIENDEAU
ARTHUR TANGUAY, Prop.
(Près le Palais de Justice et l'Hotel-de-Ville.)
58-60 Place Jacques-Cartier
MONTRÉAL.

Lumière Electrique et...
Force Motrice
Au Meilleur Marché

La LACHINE RAPIDS offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice.

Des contrats seront pris au choix du client, au même prix par an, que ce soit pour un an ou pour dix ans avec bénéfice de la réduction qui pourrait être faite plus tard avant l'expiration du contrat.

Courant fourni pour:
Eclairage de Maison, Eclairage de Magasin, Annonces, Lampes à Arc, Eventails, Ascenceurs.
Force motrice pour:
Manufactures, Registres de ventes, Emmagasinage à froid, etc.

Venez à nos bureaux voir la liste des moteurs qui sont mûs à l'heure présente par le courant fourni par cette compagnie. Voyez nos pratiques et vous serez convaincus que nos moteurs et notre service sont sans égaux.

Lachine Rapids
Hydraulic & Land Co.
LIMITÉE
58 CARRE VICTORIA

Halifax, 5.—Mlle Porteous, de Galt, Ont., était à bord du steamer "Numidian." Mlle Porteous qui arrive du Natal, Afrique Australe, dit que des traîtres anglais plus soucieux de faire de l'argent que d'être patriotes, fournissent des munitions aux Boers.

ROBUR QUI REND ROBUSTE
Cet incomparable tonique—ROBUR—ramène à la santé les constitutions les plus épuisées. EN VENTE PARTOUT.
Dépot: Pharmacie C. Beaupré, Montréal.
176-n

"ARGENTERIE QUI DURE"
L'IMPOSSIBLE
Il est impossible de jugèr de la qualité de l'argenterie par son apparence. La réputation du fabricant doit être notre guide.
L'ACTUALITE
Dans l'argenterie, la Meriden Britannia Co. par un demi siècle d'honnête fabrication, a rendu sa marque de commerce une garantie par tout le monde.
MADE AND GUARANTEED BY
LA CERTITUDE
Si votre argenterie porte cette marque de commerce, vous aurez la meilleure argenterie qui puisse se fabriquer.

Le Levain
ROYAL
HOUBLON SEC
LE MEILLEUR LEVAIN
DU MONDE
E. W. Gillett
LONDON, ENG. CHICAGO, IL.
TORONTO, ONT. d

CHEZ NOS GENS

Tuée en glissant--Le progrès à Biddeford -- Les Canadiens de Lowell -- Une lettre des Philippines--Chronique de Fall-River--Accident à Manchester--La variole à Woonsocket--Webster et Holyoke--On se marie.

Biddeford, Maino

TUEE EN GLISSANT.

Biddeford, 5.—Une jeune femme de 21 ans, Mme Chs. Buteau, s'est tuée en glissant, à Skowhegan, samedi dernier. Elle laisse un époux et trois enfants. Cet accident nous laisse croire qu'il y aura toujours des femmes trop jeunes pour leur âge, désespoir du ménage!

—Si tout ce que l'on promet se réalise, la ville de Biddeford verra de l'activité le printemps prochain, on promet la construction de trois voies électriques, une demi-douzaine de nouveaux édifices, plusieurs nouvelles résidences dans les deux billes et en plus de cela une vaste addition aux usines de Saco & Pettee.

—Six de nos boulangers ont formé une alliance pour se protéger contre les mauvais débiteurs et vendre le pain à un prix uniforme, l'acte d'accord a été signé vendredi dernier devant A. Bonneau, juge de paix, et est bon pour 6 mois. Les boulangers sont Couture et Pelletier, O. Nadeau, P. Poirier, Alfred Dion, A. Vallière et Vallière et Bilodeau.

LES CANADIENS DE LOWELL

Lowell, Mass., 5.—Les RR. PP. qui ont fait le prône aux deux églises St-Joseph et St-Jean-Baptiste dernièrement, ont donné le rapport dè la visite à domicile qu'on a terminée il y a quelque temps.

La paroisse canadienne de Lowell comprend aujourd'hui 4,069 familles, se composant de 20,283 âmes.

Il y a eu pendant l'année 1201 décès, 246 mariages, 1,068 naissances.

Les sépultures, chez les adultes, sont au nombre de 173 et de 500 chez les enfants. On a confirmé 153 enfants.

Les écoles paroissiales donnent l'instruction à 2870 enfants, répartis comme suit: 1335 au collège des révérends frères Maristes, 1265 au couvent et 267 dans les écoles des révérendes soeurs pour les petits garçons qui ne sont pas encore en âge de suivre les cours du collège.

La communauté des frères Maristes se compose de 19 frères. Il y a 20 religieuses au couvent et une maîtresse laïque.

LE CLUB MONTCALM DE BEDFORD

Bedford, 5.—Le club Montcalm qui a ses quartiers généraux au No 1013 de la rue South Water, a élu hier soir ses officiers pour l'année 1901.

En voici le résultat:
Président—Isidore Lagacé.
Vice-président—Aldée Fournier.
Trésorier—Jerry Robitaille.
Secrétaire-financier—D. Larochelle.
Secrétaire-archiviste—Joseph Carcassonne.
Secrétaire - correspondant — N. J. Fournier.
Auditeur—Edouard Lajeunesse.
Assistant-auditeur—William Mathieu.
Portier—Noé Henner.
Directeurs—Isidore Lagacé, Gerry Robitaille, Joseph Carcassonne, N. J. Fournier et Alphonse Hibbard.

Un souper et un bal ont suivi les élections.

SERIEUSEMENT MALADE

M. Gédéon Poisson, de la maison Poisson Frères, est atteint d'une maladie qui ne manque pas de gravité.

Une pneumonie le retient au lit et n'est pas sans donner quelque inquiétude à ceux qui l'entourent.

NOUVELLES DE MANVILLE

Manille, 5.—M. Adélard Loranger est père depuis mardi d'un nouvel héritier.

—M. Adélard Broseur, fils de M. Joseph Brodeur, épousera lundi prochain, Mlle Exilda Brodeur, fille de Mme veuve Brodeur, de la rue Winter.

—M. Ismael Robert, barbier, a acheté l'échoppe qui avait appartenu à Charles Larivière.

—M. Alexandre Cartier est entré comme commis à la pharmacie du Dr L.L. Mailhot.

—Mme Pierre Cusson d'Albion a fait l'achat d'une grosse fille.

—La Old Colony Association de Providence a fait l'acquisition pour la bagatelle de $1500 de la maison de M. Louis Lévesque fils.

Fall-River

Fall River 6.—Dimanche soir, il y a eu une jolie soirée chez M. Joseph Nadeau, rue Tecumsea. Les personnes suivantes y assistaient:

MM. Théodore Leduc, Pierre Leduc, Arthur audette, Dolors Ménard, Mlles Délima Leduc, Laura Audette, Graziella Leduc, M. L. Leduc, Adolphe Plourde, Alfred Ménard, Mlle Eulda Ménard, Mme Richard, MM. Damien Audette, Napoléon Audette, Ernest Bazinet et plusieurs autres.

UNE LETTRE DES PHILIPPINES

Fall River, 6.—M. François St-Martin, domicilié au No. 102 rue Gagnon, vient de recevoir de son fils, M. Frank St-Martin, actuellement sous les armes à Dagupan, îles Philippines, une lettre des plus intéressantes. Le jeune soldat qui fait partie de la compagnie 1 du 13e régiment d'infanterie, doit à sa valeur et à son esprit de discipline, d'avoir été promu au grade de caporal.

Quelques mois encore de campagne et vers la fin d'avril ou au commencement de mai, il reviendra parmi les siens que son retour comblera de joie.

Au cours de sa lettre. M. St-Martin fait le récit d'un accident dont il a été tout à la fois la victime et le héros. Des chevaux attelés à une voiture sur laquelle avaient pris place plusieurs soldats, ayant pris le mors aux dents, le brave troupier vint à bout de maîtriser les animaux affolés, mais dans son effort, il s'était disloqué un doigt. Les autres soldats ont été plus ou moins grièvement blessés en sautant du véhicule lancé à une vitesse vertigineuse.

NOUVELLES DIVERSES DE FALL-RIVER

M. J. B. Côté, de cette ville, est l'heureux père d'un fils. L'enfant a étébaptisé à Ste-Anne par le R. P. Dallaire et il a reçu les noms de Joseph Albert Maxime Sauval. Parrain et marraine. M, et Mme Joseph Dutil.

—M. François Chabot, du village Flint, a subi une opération faite dans le nez par M. le Dr Huard.

—Mlle Vitaline Lapierre, de Providence, R.I., est en visite chez M. et Mme Philippe Desruisseaux, de la rue So. Main.

—Mme Alfted Savard, de la rue Anthony, a fait présent à son mari d'une grosse fille.

—M. Joseph Dessert, domicilié au No 145 rue Horton, est l'heureux père d'une grosse fille.

—Mme Joseph Boutin, de Attleboro, est en visite chez son père, M. Joseph Chabot, employé chez M. Israël Renaud, marchand de gros.

—Mme Vve Anthime Fiola, de la rue Avon, mère de M. Paul Fiola, employé chez M. Hugh Flanagan, rue East Main, est dangereusement malade.

—On annonce pour le lundi gras le prochain mariage de M. Herménégilde Cardinal avec Mlle Antoinette Mongeau, tous deux autrefois de Fall-River.

—M. et Mme Joseph Roy, de la Rivière Blanche, P.Q., Mme Vve Prudent Anctil, de Nashua, sont en promenade chez M. John Godreau, rue Kerr.

—Les messieurs suivants partent ce soir pour New-York, en promenade: MM. Emile Michaud, épicier, rue King Philip; B. Lagassé, Sam. Michaud, de la rue Montaup; Joseph Michaud, laitier, de la rue Hamlet, les rejoindra samedi, le 8, avec M. T. Michaud.

—Mme Vve Marcel Goyette, de Stantope, dans le comté de Stanstead, P. Q., est en visite chez ses enfants à Fall River pour quelque temps. Ce sont Mme Pierre Coté, de la rue East Main, Mme Horace Ledoux, de l'avenue Saucier, MM. Georges et Joseph Goyette, employés à la maison de gros Allen, Slade et Cie.

Manchester

ACCIDENT

Manchester, 6 — Il était 3 40 heures hier après-midi, lorsque M. Perrault, commis de la maison J. T. Labrecque, faillit d'être victime d'un triste accident.

M. Perrault accompagné d'un ami qu'il avait à ses côtés, conduisait son cheval qui descendait assez modérément la rue Wayne entre les rues Beauport et Main, lorsqu'arrivé au coin de cette dernière, le cheval augmenta un peu sa course, quand il se vit obligé de contourner sur la rue Main. Dans le détour fait un peu brusquement, la voiture frappa un obstacle qui la fit presque renverser, et dont le choc assez fort, obligea les deux personnes à se déloger de leur siège.

Ces dernières tombèrent vivement par terre et M. Perrault qui était tombé sous la roue de devant de la voiture, fut traîné dans cette position sur une longueur d'environ 25 pieds.

L'animal retenu par les rênes auxquelles M. Perrault tenait prise, s'arrêta avant de prendre la peur. C'est alors qu'on retira ce dernier de son endroit périlleux et qu'il constata une contusion considérable arrivée à l'un des doigts de sa main droite.

—Plus de soixante hommes sont maintenant à construire les murs en brique de la nouvelle manufacture de chaussures de East Manchester. Le premier plancher est déjà fait et les travaux sont poussés avec toute la rapidité possible.

Webster

Webster, 6 — MM. Edouard Pratte, son fils, et M. Edouard Woisard, de Louiseville, P. Q., sont en promenade à Webster, les hôtes de M. Maurice Maynard et M. C. A. Woisard. Ils sont enchantés de tout ce qu'ils ont vu aux Etats-Unis. Après avoir visité les principales villes de la Nouvelle-Angleterre, ils retourneront à leurs foyers. Ils comptent un grand nombre de parents et d'amis aux Etats-Unis.

—M. Georges Forand est dangereusement malade. Les dernières nouvelles sont plus encourageantes. Ses nombreux amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

—M. et Mme Ulric Bessette sont partis dimanche dernier, pour Montréal, St-Jean et Farnham. Ils vont passer quelques semaines de vacance au pays natal. Ils voyagent par la ligne la plus populaire, le Pacifique Canadien.

—Le bazar que la musique St-Jean-Baptiste tient à la salle de la société St-Jean-Baptiste attire le public canadien et étranger. Ces jeunes messieurs méritent beaucoup pour la bonne et belle musique qu'ils fournissent quand l'occasion se présente.

LA VARIOLE A WOONSOCKET, HOLYOKE ET WEBSTER

Woonsocket, R. I., 5—Il y a en ce moment, dans cette ville, 57 cas de variole, et l'on redoute une épidémie de cette affreuse maladie. Jusqu'ici on a évité une épidémie en faisant vacciner les enfants des écoles paroissiales et publiques.

Si la vaccination eût été aussi générale parmi les ouvriers de fabriques que parmi les enfants d'école, on n'aurait pas eu 71 cas de variole depuis le commencement de l'hiver, avec un total de 88 depuis le jour où le premier cas a été signalé dans cette ville.

Demain soir, le Dr Monroe demandera au gouvernement municipal un nouveau crédit de $5,000 à $10,000 pour combattre la maladie. Les dépenses occasionnées par la variole jusqu'à ce jour s'élèvent à $11,500. Et cela en moins d'un an.

On n'a pas signalé de nouveau cas hier ou lundi; mais samedi, on en a constaté trois, et dimanche quatre. Trois ou quatre varioleux guéris seront renvoyés cette semaine de l'hôpital des pestiférés, et d'autres les suivront la semaine prochaine. Avant la fin de février, 20 autres patients seront renvoyés chez eux.

Si d'ici là il ne se déclarait pas d'autre cas, le nombre des malades de la variole ne serait plus que de 27. Mais on ne s'attend à rien de semblable.

D'autres cas seront probablement constatés dans les familles des varioleux en quarantaine ou à l'hôpital des pestiférés, et il en est qui viendront du Canada ou d'ailleurs.

Il est conséquemment du devoir de tous les citoyens de se faire vacciner au plus tôt et les gérants des filatures devraient insister auprès de leurs employés pour qu'ils soient immunisés contre la variole.

Le Dr Munroe fait tout en son pouvoir pour enrayer les progrès de la maladie; mais il ne peut tout faire seul; il faut nécessairement que chacun y mette du sien en se faisant vacciner.

D'AUTRES VICTIMES

LA PICOTE S'ETEND VERS WEBSTER. — LA FAMILLE FOURNIER ATTEINTE.

Webster, 6. — La picote à North Grosvenordale s'étend petit à petit. De deux cas qu'il y avait, il y en a maintenant plus de 6. Toute la famille de M. Lévis Fournier, ainsi que cemonsieur sont atteints de ce fléau. Mme Fournier restée en quarantaine pendant une dizaine de jours pendant que son époux était à la maison des picotés, a été transportée avec lui et ses enfants dans la maison des picotés. Toute la famille est réunie mais dans de tristes circonstances.

M. Alfred Dupré est engagé comme cuisinier. Depuis l'augmentation du nombre de patients, il demande une augmentation de salaire ou un assistant. Cette épidémie coûtera à la municipalité de $1000 à $2000.

LA PICOTE A HOLYOKE

Holyoke, 6. — Un deuxième cas de picote vient d'être découvert à Holyoke. La victime est Pierre Nolin, âgé dedix ans, qui habitait 6, avenue Potvin. Il a été transporté à l'hôpital des variolés et la maison qui est habitée par une soixantaine de personnes a été mise en quarantaine.

ON SE MARIE

Fall-River, 5—Ce matin, à l'église Notre Dame. M. Joseph Moreau unissait sa destinée à celle de Mlle Georgiana Desforges.

Témoins: MM. Olivier Desforges et Georges Moreau.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Prévost.

Manchester, 5—Hier l'après-midi, le Rév. M. Chevalier a béni l'union de M. Alfred Caron avec Mlle Mabel Dusseault. Le nouveau couple qui a reçu un grand nombre de cadeaux, est parti pour un voyage de noces à New-York et Providence.

Fall-River, 5—Hier au matin à 7 heures 30, M. Chassé conduisait à l'autel Mlle Bélanger. Témoins: M. Chassé et M. Bélanger. Après la cérémonie, un somptueux déjeuner a été servi chez le père de la mariée. Les nouveaux époux ont reçu de nombreux cadeaux.

Biddeford, 6.—Lundi matin, en l'église Ste-André, M. Pierre Fecteau conduisait à l'autel Mlle Diana Turcotte, la bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Bergeron.

Les témoins étaient M. Arthur Lamoureux et Mlle Alphonse Bolduc; un quatuor composé de Mme N. Roy, Mlle Maria Lemieux, MM. J.B. Bellerose et Alfred Fortin, a rendu des cantiques appropriés à la circonstance et le Prof. Levesque tenait l'orgue.

M. et Mme Fecteau ont été l'objet de magnifiques cadeaux de la part de leurs nombreux parents et amis. Les mariés partaient dans l'après-midi pour un voyage de noces au Canada; ils passeront leur lune de miel à Lévis, Québec et Ste-Marie de Beauce.

Biddeford, 5.—M. J.A. Latourelle, organisateur de la société des Modern Woodmen quittait notre ville samedi dernier, pour le Canada, où il a dû épouser lundi, Mlle Florida de Grandpré, de Ste-Geneviève de Berthierville. Les nouveaux époux sont attendus de retour le 15 du courant pour demeurer à Biddeford.

—Henri Tétrault, ci-devant de Biddeford et maintenant d'Augusta, doit prochainement épouser Mlle Edith Shea, de Lewiston, la sœur de Mme Hercule Tétrault, d'Augusta.

Southbridge, Mass., 5.—Le 25 janvier dernier, M. E.D. Perreault, marchand de Nashua, N.H., épousait Mme Azilda Bernard, bien connue de cet endroit. Les nouveaux mariés sont allés passer leur lune de miel à New-York; ils en sont revenus samedi dernier.

Mme Bernard est la sœur de l'éditeur de la "Justice", de Joseph Bonneau et Mme J.H. Martel, de Biddeford.

Fall-River, Mass., 5.—M. O.G. Poilvert, pharmacien de Maplewood, épousait lundi matin, Mme Joséphine Hébert, de Trois-Rivières, P.Q. La cérémonie a eu lieu à l'église St-Jean-Baptiste.

M. Poilvert est bien connu à Biddeford.

Putnam, 5 — Lundi dernier, avait lieu le mariage de M. Adhémar Brodeur et Mlle Clarinda Millier. Après la cérémonie, l'heureux couple est retourné à la demeure du père de la mariée, M. T. Millier, pour y recevoir leurs parents et amis qui sont nombreux. M. Télesphore Millier et Mlle Amanda Brodeur étaient garçon et fille d'honneur. Les présents qu'ils ont reçus montrent combien ils sont estimés par leurs amis.

Mardi matin, avait lieu le mariage de M. Godias Rivard et Mlle Délia Tétrault. Etaient filles d'honneur, Mlle Corina Tétrault et Mlle Louise Rivard. Après la cérémonie, les nouveaux mariés sont retournés à la demeure de M. A. Rivard, père du marié pour y recevoir les félicitations de leurs amis.

ESPOIR

L'espoir que les consomptifs conservent dans leur maladie est beaucoup en leur faveur. Tous les ans, on voit un plus grand nombre qui guérissent. Une des meilleures raisons d'espérer est la réputation de l'Emulsion de Scott, comme remède pour les consomptifs. Si le système est assez fort pour faire usage de remèdes quelconques, il peut faire usage de l'émulsion de Scott.

La raison de l'espoir dans cette maladie est que le malade la supporte longtemps; ce remède on ne s'en fatigue pas aussitôt que d'un autre remède, et c'est là le secret de son succès.

Nous vous en enverrons un peu pour l'essayer, si vous le désirez.
SCOTT & BOWNE, Chimistes, Toronto. (11)

Belles Guérisons

Madame Pierre Lamothe, qui souffrait d'anémie, prend les Pilules Rouges et les forces lui reviennent comme par enchantement.

DEPUIS 14 ANS, DIT-ELLE, LA VIE M'ÉTAIT INSUPPORTABLE, À CAUSE DES MAUX QUI ME FAISAIENT SOUFFRIR

Seules les Pilules Rouges m'ont guérie, parce qu'elles ont restauré mes forces.

Belle guérison de Madame Berthelet, qui demeure au No 147 rue St-Ferdinand, St-Henri, Montréal; elle souffrait des troubles du retour de l'age.

Dme Pierre Lamothe

L'Anémie est une maladie qui ne se reconnait pas toujours à l'apparence des femmes qui en souffrent, car si l'anémique a généralement le teint pâle, les yeux cerclés, les lèvres blanches et tous ces autres signes que l'on rencontre souvent chez les personnes faibles en sang, d'un autre côté, il y aussi des femmes anémiques qui conservent leur embonpoint, même leurs couleurs, et si ce n'était que pour les sensations intimes qu'elles éprouvent, on pourrait s'y méprendre, car elles paraissent fortes et bien portantes. C'est bien ce qui est arrivé dans le cas de Madame Lamothe dont nous sommes heureux d'annoncer le belle guérison. Malade depuis 14 ans, souffrant le martyre toutes les minutes de sa vie, obligée de se coucher à tout moment, vomissant ses repas aussitôt pris, elle essaya en vain pendant 14 longues années à se guérir, et enfin, elle se décida à prendre les Pilules Rouges qui, en lui donnant les forces nécessaires, la guérirent des maux qui la faisaient souffrir.

" Plus que toute autre personne, nous dit-elle, je crois à l'efficacité des " Pilules Rouges, car si ma santé est si bonne, c'est dû à ce remède.

" Vous n'avez pas oublié que j'étais malade depuis quatorze ans. J'étais grasse, mais je n'avais aucune force: tous les jours, j'étais obligée de me coucher à cause de la faiblesse. J'avais des douleurs dans les reins, un rien me faisait vomir, je n'avais pas de courage et je pouvais toujours dormir. J'ai pris six boîtes de Pilules Rouges, elle m'ont fait tant de bien et je me suis trouvée si heureuse que j'ai continué à en prendre encore six autres boîtes. A présent, je suis forte, je suis toujours gaie, je n'ai plus de douleurs, et quoiqu'il y ait plus d'un an que je n'aie pas pris vos pilules, je ne me suis pas sentie abattue une seule journée."

" Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, toute la reconnaissance que je conserve aux Pilules Rouges et aussi aux médecins spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine pour leurs bons renseignements et leurs nombreux conseils. Je désirerais que l'efficacité de votre tonique fût connue partout, et pour cela je vous autorise à publier ma guérison.

MADAME PIERRE LAMOTHE,
" St-Germain de Grantham, Qué."

"Il y a une couple d'années, m'étant laissée affaiblir lorsque les troubles du "retour de l'âge" ont fait leur apparition et ayant négligé de prendre les précautions que toutes femmes ne devraient jamais oublier, je commençai à souffrir de grandes douleurs dans les jambes et dans les pieds. Je suis alors allée voir les médecins spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, et après avoir suivi leur traitement pendant trois mois, je suis revenue aussi bien que je ne l'avais jamais été.

MADAME STANISLAS BERTHELET,
"147 St-Ferdinand, St-Henri, Qué."

Si une femme malade qui prend les Pilules Rouges n'obtenait pas l'amélioration anticipée, elle devrait, avant de les abandonner et de leur retirer sa confiance, consulter les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine dont la longue expérience peut fournir à des milliers de cas différents de bons et salutaires avis.

Les Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine ont à leur disposition des traitements particuliers, à la portée de toutes les bourses, qu'ils prescrivent lorsque la gravité et la durée de la maladie les rendent nécessaires. Il est donc urgent pour toutes les femmes souffrantes et qui prennent sans résultat les Pilules Rouges, de consulter nos Médecins Spécialistes. Si elles ne peuvent le faire en personne, elle n'ont qu'à écrire et à bien dire tout ce qui les inquiète, elles recevront sans retard des renseignements aussi longs et aussi complets que si la consultation eût été personnelle. Toutes les femmes peuvent écrirent, même celles des parties les plus éloignées du Canada et des Etats-Unis, aucune raison ne saurait les en empêcher, qu'importe leur instruction.

Pour les femmes qui demeurent à Montréal ou qui peuvent s'y rendre, nous les prions de passer à nos bureaux, au No 274 rue St-Denis.

Les vraies Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte, ni au 100 ou à la douzaine. Voyez à ce que sur chaque boîte soit le nom de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE. Si votre marchand ne les tient pas, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50 cents la boîte ou 6 boîtes pour $2.50, dans toutes les parties du Canada ou des Etats-Unis. Adressez vos lettres:

Cie Chimique Franco-Américaine,
274 Rue St-Denis, Montréal.

AUX PULMONAIRES

Nous connaissons déjà la créosote de Hêtre par les travaux de deux célébrités médicales françaises: le docteur Bouchard, professeur agrégé de la faculté de Paris, médecin des hôpitaux, et le docteur Gimbert, de Cannes.

La créosote découverte par Reichenbach, est un liquide incolore et oléagineux que l'on retire par la distillation, du goudron de hêtre. C'est surtout à l'intérieur que la créosote développe des merveilleuses propriétés, dans les affections de poitrine, toux, consomption, diarrhée, dyssenterie, choléra, gonorrhée, contre les nausées et vomissements elle a toujours étonné ceux qui s'en servaient.

Le Dr Ed. Morin a tiré un admirable parti de cette précieuse substance en l'appliquant au traitement particulier des organes respiratoires.

Son vin à la "Créosote de Hêtre" qui a déjà sauvé la vie à tant de pauvres malades est à base de glycérine et de créozote de hêtre pure avec hypophosphites.

Avec les appareils perfectionnés que la pharmacie a à son service, on émultionne et fixe aisément les huiles en apparence les plus hétérogènes. Dans celle dont nous parlons, les propriétés irritantes de la créosote sont savamment atténuées par la présence de la glycérine qui intimement mêlée avec elle lui permet de pénétrer à fond les tissus. Les vertus tonifiantes des hypophosphites, déjà surabondamment connues. Le Dr Ed. Morin n'emploie que des vins de première classe pour toutes ses préparations à base de vin.

La créosote étant en particulier l'ennemi des tubercules des poumons, le "vin à la Créosote" de Hêtre, du Dr Ed. Morin appelé "Vin Morin Créso-Phates" est le grand remède contre la consomption. Une multitude de pulmonaires aujourd'hui guéris par lui, chantent ses louanges.

Nous avons déjà publié grand nombre de certificats en faveur du "Vin Morin", signés de noms connus et dignes de foi; nous en publierons encore des masses, car la maison Morin ne cesse d'en recevoir.

Propriétés médicinales du

VIN MORIN

Créso-Phates

Comme on le voit, les propriétés antiphtisiques de la créosote étaient déjà connues. Mais combien plus rationnelle et plus efficace est la méthode du Dr Ed. Morin, qui au lieu d'une simple inhalaison d'air créosoté, introduit hardiment cette énergique substance au siège même de la maladie, au moyen du vin et de glycérine qui en sont les véhicules, avec les hypophosphites qui vont porter dans l'économie les éléments phosphatés au défaut desquels il faut attribuer pour beaucoup les maladies de poitrine et toutes celles qui sont sous la dépendance de la tuberculose et de la scrofule!

Aussi il ne faut pas s'étonner des attestations sans nombre que le Dr Ed. Morin reçoit de ses confrères pour son "Vin à la Créosote de Hêtre". En voici une toute récente, à ajouter à la liste:

Sherbrooke,

J'ai prescrit le "Vin Morin Créso-Phates" avec avantage et succès dans les cas de bronchite. C'est une très bonne préparation.

Dr J. A. M. ELIE.

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

Dame CELINA LONGTIN, du village de Laprairie, District de Montréal, épouse commune en biens de Maximilien Lefebvre, menuisier du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, a intenté une action en séparation de biens contre ledit Maximilien Lefebvre.

Montréal, 10 janvier 1902.

PELLETIER ET LETOURNEAU,
Avocats de la demanderesse

27—18-25-1-8-15.

MONDANITES

QUEBEC

—Le bal des citoyens, donné hier soir, au Château-Frontenac, à l'occasion de nos fêtes d'hiver, a été couronné d'un succès extraordinaire.

Fort heureusement que la fête avait lieu dans un hôtel et dans un vaste hôtel, car la foule était énorme. Il devait certainement y avoir au-delà de deux cents couples qui circulaient, soit dans la salle de bal, soit dans tous les salons adjacents, ou les longs corridors brillamment illuminés.

Les étrangers de distinction qui ont assisté à la fête devront apporter avec eux une impression des plus favorables de la société de Québec.

En effet, tout était empreint d'un cachet de rare distinction. Nos Québecquoises qui passent pour les plus belles femmes du pays, paraissaient à ravir, grâce probablement aux divers exercices auxquels tout le monde se livre depuis lundi à Québec.

Les toilettes de ces dames étaient presqu'aussi ravissantes que celles qui les portaient, toutes d'un goût remarqué.

On avait élevé un trône pour Leurs Excellences, où tout le monde pouvait aller leur serrer la main.

Lord et lady Minto accueillaient tout ce monde de la façon la plus charmante, mettant de suite à leur aise même les personnes peu habituées à la vie sociale.

Nous n'entreprendrons pas de faire une description de la salle de bal. Il suffit de dire que les décorations avaient été faites sous la direction d'un artiste comme Mme Hayter Reed, qui sait toujours donner à un salon d'hôtel le cachet d'un salon princier.

QUADRILLE D'HONNEUR

Voici comment était composé le quadrille d'honneur:

Son Excellence Lord Minto et madame Parent.
Maire Parent et Lady Minto.
Sir Louis Jetté et Lady Alix Beauclerk.
Lieut.-col. Wilson et Mme W. Ray.
Général Henry, consul des Etats-Unis, et Mme Wilson.
Capt. W. J. Ray et Lady Sybil Grey.
M. J. Cape More et Mme J. Bell Forsyth.
Lieutenant-colonel Forsyth et Mme Loia Powell.

A minuit un souper somptueux fut servi à tout ce monde élégant et joyeux.

Voici les noms des membres du comité d'organisation:

Président, lieutenant-colonel J. F. Wilson.
Secrétaires, capitaine F. Pennée, capitaine Chas. J. Dunn.
Tésorier, E. G. Joly de Lotbinière.
Comité, capitaine W. J. Ray, J. Cape More, N. Lavoie.

Six ordonnances et deux trompettes du R. C. A. avaient été envoyées par le lieutenant-colonel Wilson et ont rendu de grands services.

—Leurs Excellences ont lancé quelques invitations pour un dîner qui sera donné demain soir à la Citadelle.

—M. et Mme J. C. Eno sont à Québec pour la semaine du Carnaval.

—Mlle Dansereau, fille du directeur de "La Presse", est l'hôtesse de M. et Mme Mackay, chemin Ste-Foye.

—Mlle Ida Russell, de Montréal, est chez Mme S. Peters, No 1, avenue Ste-Geneviève.

—Le capitaine Leslie et Mme Leslie, de Kingston, sont les hôtes du capitaine et de Mme A. T. Ogilvie.

Vues Animées

Un joli programme d'attractions et de vues animées tout à fait nouvelles, pour dimanche prochain, l'après-midi et le soir. 45-1

NOCES DE DIAMANT A STE-ANGELE DE MONNOIR

Mercredi, le 5 du courant, la petite paroisse de Ste-Angèle était toute en liesse, à l'occasion des doubles noces de diamant qu'on y célébrait.

Ce jour-là, M. Grégoire Guillet et Madame Césarie Bédard, en même temps que M. Louis Ostigny et Madame Louise Lareau, mariés à la même messe, le 1er février 1842, ont célébré le soixantième anniversaire de leur mariage.

Tous les enfants et un grand nombre de petits-enfants, arrière-petits-enfants et amis des heureux vieillards, assistaient à cette fête qui débuta par une grand'messe solennelle.

Malgré leur grand âge, les quatre jubilaires se rendirent à l'église.

M. G. Guillet est âgé de 79 ans, Madame G. Guillet, de 84; M. Louis Ostigny, 80 et Madame L. Ostigny de 78.

Du mariage de M. G. Guillet, douze enfants sont nés; sur ce nombre trois seulement vivent. Il est né du mariage de M. L. Ostigny quatorze enfants dont onze sont encore vivants.

L'église avait revêtu pour ce grand jour, ses plus riches ornements.

Jamais on n'avait déployé une si grande pompe, dans le temple du Seigneur, pour célébrer des paroissiens.

Tout, en un mot, était digne de la fête, pour faire voir l'attachement que l'Eglise porte à ses enfants et le désir qu'elle a de les voir heureux.

M. le curé de la paroisse, le Rév. J. D. Meunier, prononça avant la messe, une brillante allocution. Se faisant l'interprète de tous les citoyens de Ste-Angèle, il félicita en termes touchants les heureux jubilaires et formula les meilleurs souhaits pour leur bonheur.

Les paroles du ministre de Dieu émurent tous les témoins de cette fête, car tous sentaient que ces paroles venaient d'un cœur heureux et tendre, du cœur d'un vrai père.

Il y avait foule à l'église comme aux jours du dimanche. La grand'messe a été chantée par M. le curé, assisté du Rév. J. A. Leduc, curé de St-Robert, comme diacre et du Rév. Napoléon Poirier, vicaire de St-Hyacinthe, comme sous-diacre.

MM. Ernest Carreau, Philéas Boulais, Paul Guillet et Louis Pariseau, petits-fils de M. Guillet servaient à l'autel.

L'orgue était tenu par M. Télesphore Brossard, notaire et organiste de la ville de St-Jean, qui chanta à l'offertoire un superbe Ave Maria.

Les autres solistes ont été MM. Isaïe Bédard, maître-chantre de Marieville, Aimé Lussier et G. Guillet, étudiants en loi, aussi de St-Jean.

A la fin de la messe, on chanta le "Te Deum" en actions de grâces.

Il serait incomplet de ne pas mentionner les magnifiques décorations faites à l'église par M. Ernest Carreau.

Au dîner, chez M. Amédée Guillet, plusieurs adresses furent lues aux héros de la fête par leurs enfants et petits-enfants.

Qu'il nous suffise de mentionner l'adresse des parents et amis de Marieville, celle de M. Amédée Guillet, ecclésiastique du Grand Séminaire de Montréal, de madame Nazaire Boulais, de Central Falls, R.I., de Madame Treffié Boulais, de Danielsonville, Conn., et celle de M. Ernest Carreau, enfants et petits-enfants de M. Guillet. A cela nous devons ajouter les belles paroles adressées par M. T. Brossard et surtout la magnifique réponse faite par M. G. Guillet aux adresses qu'on avait présentées.

M. le curé vint féliciter et saluer de nouveau les jubilaires et montra par là combien il avait désiré rendre belle cette fête qui ne s'est peut-être jamais vue dans la province de Québec.

On s'amusa jusqu'à une heure avancée de la nuit, et l'on se sépara, emportant le meilleur souvenir de cette fête; et après avoir souhaité aux heureux couples de [illegible] leurs noces de rubis.

Nos félicitations les plus sincères sont adressées à M. et à Madame Amédée Guillet pour avoir mené à si bonne fin cette fête qui est la plus belle que Ste-Angèle ait vue.

UN INVITE.

Une statue à Shakespeare à Rome

Londres, 8.—Le correspondant du "Times" à Rome dit qu'une commission a été nommée dans le but de faire élever une statue à Shakespeare, dans la capitale de l'Italie. Cela formera un trio; les deux autres étant celles de Dante et de Goethe. Cette dernière sera offerte à la ville par l'empereur Guillaume.

La statue de Shakespeare sera érigée en témoignage de gratitude envers l'Angleterre pour avoir respecté la langue italienne dans sa possession de Malte.

"77"

PREVIENT ET GUERIT LES

RHUMES

"SOIXANTE-DIX-SEPT" est le fameux spécifique du docteur Humphreys pour la Grippe et les rhumes, il consiste en une petite bouteille de petites pilules agréables qu'on porte facilement dans la poche de gilet.

"SOIXANTE-DIX-SEPT" guérit la Grippe, les rhumes, l'influenza, la catarrhe, le mal de tête et de poitrine, l'enrouement, le mal de gorge, la faiblesse générale et la fièvre.

"SOIXANTE-DIX-SEPT" arrête les rhumes récents et guérit les rhumes opiniâtres qui ne cèdent point à un traitement ordinaire.

Chez tous les pharmaciens, 25 cents ou expédié par la poste sur réception du prix. "Le livre du docteur gratis par la poste."

Humphreys' Homeopathic Co., corner William and John Streets, New-York.

45-1.

Exploits d'une bête féroce

Une femme malade et au lit frappée par un homme

Fall River, Mass., 6. — John Welch, un individu qui possède une figure des plus repoussantes, a comparu en cour de police l'autre matin, pour répondre à l'accusation de voies de fait sur la personne de Catherine McCarthy. Il a plaidé innocence et au cours de son procès, il s'est révélé des choses à peine croyables et qui ont démontré toute la méchanceté dont le cœur de cet individu est animé.

Mme McCarthy est une pauvre femme qui demeure seule dans un petit logis situé dans la mansarde de la maison qui porte le No 44 sur la rue No. Seventh. La pauvre femme est victime de la consomption et suivant ce qu'ont déclaré les différents témoins ce matin, elle n'a plus que pour quelques semaines à vivre et le Dr Commings a appuyé ces témoignages de son côté.

Il y a quelque temps, suivant le témoignage de l'officier Simon et suivant ceux de plusieurs autres personnes qui demeurent dans la même maison de Mme McCarthy, Welch pensionnait dans cette maison dans le logis de cette pauvre femme. Il y a quelques semaines, cette dernière se voyant obligée de prendre le lit, elle annonça à Welch qu'elle ne pouvait plus le garder et il refusa de sortir de la maison. Il menaça même Mme McCarthy si bien que cette dernière se vit forcée d'avoir recours à l'officier Simon pour le mettre à la porte.

Samedi après-midi, Welch, qui avait gardé toute cette rancune dans son cœur, se rendit chez Mme McCarthy et il lui demanda de lui prêter la somme de 25 centins et comme elle n'en avait que pour elle-même elle refusa tout court. Voyant qu'il ne pouvait réussir à obtenir ce qu'il désirait, Welch se rua sur la pauvre femme qui était couchée dans son lit. Il la frappa et elle eut le temps de sauter sur le plancher. Mme McCarthy se mit à appeler au secours, mais Welch se rua de nouveau sur elle et il essaya de l'étouffer avec les couvertures du lit et les oreillers.

La lutte se continua ainsi pendant quelques instants et à bout de forces la victime de Welch parvint à s'échapper de ses mains et toute tremblante elle alla se réfugier dans le logis d'une dame Carroll qui demeure de l'autre côté du corridor sur le même plancher. Mme McCarthy se jeta dans les bras de Mme Carroll et elle perdit connaissance. Lorsqu'elle revint à elle, Mme McCarthy raconta cette affaire devant l'officier Simon que Mme Carroll avait fait mandé en toute hâte.

Après avoir pris cette déclaration, Simons descendit dans la rue et il rencontra Welch qu'il arrêta et qu'il conduisit au poste de police.

Le juge McDonough, après avoir entendu les différents témoignages dans cette affaire, traita Welch de sans cœur et il le condamna à un an de prison.

Le prisonnier interjetta aussitôt appel et en attendant son procès, il devra fournir $1,000 de caution.

VERS LES ETATS-UNIS

Un projet de la reine Marguerite

Londres, 8.—Une dépêche adressée de Rome à la "Pall Mall Gazette" dit que la reine douairière Marguerite veuve du roi Humbert, a l'intention d'aller visiter les Etats-Unis.

Elle voyagera incognito, sous le nom de comtesse Stupigini. La reine, dit-on, a toujours eu un goût prononcé pour les femmes américaines, dont le type de beauté, la franchise et l'assurance l'ont impressionnée. Une Américaine, Mme March, a exercé une influence considérable sur l'éducation de la reine, par de fréquentes conférences avec sa gouvernante allemande.

Le désir de la reine douairière de visiter les Etats-Unis s'est avivé récemment, au cours d'une conversation avec Mme Ristori, la tragédienne dont on a célébré le quatre-vingtième anniversaire il y a quelques jours, l'actrice a décrit les merveilles du nouveau monde à la reine en termes enthousiastes.

Des officiers de marine recherchent l'honneur de conduire la reine en Amérique, mais elle a décidé de prendre un paquebot allant d'Angleterre à New-York.

BONNE REPONSE

On écrit de Londres au "Français":

Londres, 17 janvier.

Lord Rosebery semble n'avoir qu'une estime tempérée pour l'architecture religieuse. Un soir, après un dîner offert à ses voisins dans son château de Mentmore, et ne sachant trop de quoi parler à un jeune vicaire qui venait tout juste d'être nommé à cette cure:

—Je viens, justement, remarqua-t-il tout à coup, de visiter deux de vos plus grandes et de vos plus belles cathédrales; je voudrais bien savoir à quoi servent ces immenses bâtisses; elles sont presque toujours vides et se trouvent le plus souvent dans des villes où il n'y a même pas assez d'habitants pour les remplir.

Le vicaire, d'abord un peu stupéfait, repartit bientôt: ...

—J'entends à chaque instant les étrangers qui passent par ici dire aux paysans en leur montrant la maison de Votre Seigneurie: "Qu'est-ce donc que cette grande et belle maison, là-haut?" On leur répond: "Quoi? c'est la demeure d'un des nobles les plus élevés du royaume." Et ils sont satisfaits. Pourtant, monseigneur, il n'arrive pas fréquemment, je crois, que les salles et les chambres de Mentmore soient remplies, et nous ne nous plaignons pas de ses dimensions.

Les maisons de jeu à Porto-Rico

San Juan (Puerto-Rico), 8. —La police a fermé jeudi soir toutes les maisons de jeux de hasard de cette ville. A quelques exceptions près, ces maisons étaient toutes américaines et en dépit de la loi contre la pratique des jeux de hasard, elles opéraient ouvertement.

Morte au théatre

Birmingham, 6. — Gracie Housley, une actrice qui chantait "Dollie Gray" au théâtre du Lyceum hier soir, est subitement tombée en travers de la rampe à gaz et a expiré quelques minutes après.

Les Américains en Chine

Londres, 7. — Le correspondant du "Times" à Pékin a télégraphié que deux missionnaires américains, le docteur Lowry et son fils ont fait une demande à Huyn Fen, le directeur des chemins de fer, d'une concession de chemin de fer entre Pékin et Kalgan, province du Chi Li, qui est à une distance de 125 milles au nord-ouest de Pékin.

$17,165.54 POUR LES PAUVRES

C'est la part des citoyens de Marlboro

Marlboro, 8.—Le département des pauvres a coûté $17,165.54 aux citoyens durant l'année 1901, soit $161 de plus que l'année précédente. L'augmentation des recettes a empêché un déficit. Cette augmentation des dépenses est due à ce que nous avons eu de la picotè. Il y a 24 pauvres à $2.90 pièce par semaine de pension outre les autres choses nécessaires. Les salaires sont de $1262. De la somme totale, Marlboro sera remboursée d'une partie pour les dépenses faites au bénéfice des pauvres de l'Etat ou des autres villes.

CHOCOLAT MENIER

Le Chocolat Menier

— ET LE —

COCOA MENIER pour le déjeuner

SONT SANS ÉGAUX. Ils contiennent plus d'aliment que la viande sont facilement digestibles et toujours bons.

PASTILLES et CROQUETTES MENIER

Sont les meilleures du genre. Elles ne sont pas remplies avec de la prétendue crème, mais sont de pur chocolat.

HERDT & CIE, Seuls Agents Canadiens, 180 St-Jacques.

Le port de Boulogne

Paris, 8—On a déclaré que le gouvernement se proposait de faire construire un quai de débarquement à Boulogne qui aura 920 pieds de long sur 100 pieds de large destiné aux navires à vapeur de l'Atlantique.

Une fameuse bibliothèque

Madrid, 8 — La fameuse bibliothèque du marquis de Jerez, qui comprend 2,000 volumes, a été vendue à un Américain pour £40,000. Dans cette collection se trouvent les cinq premières éditions du "Don Quichotte" et plusieurs autres rares spécimens.

Mort du cardinal Ciasca

Rome, 8 — On annonce la mort du cardinal Ciasca. Il était né en 1835 et avait reçu le chapeau le 19 juin 1899.

UN NOUVEAU BALLON DIRIGEABLE

Renard revient à la charge

Paris, 8.—Les journaux de Paris annoncent, pour les premiers jours du printemps, la sortie d'un nouveau ballon dirigeable construit sur les plans du colonel Renard, directeur de l'école de Chalais, à Meudon. Ce ballon s'appellera la "France"; il sera actionné par un moteur à pétrole. Le colonel Renard vient de construire un mécanisme qui réunit de si remarquables qualités d'énergie et de légèreté que le ministère de la marine a fait demander le modèle pour les torpilleurs.

Le prochain ballon de Santos-Dumont

Nice, 6.—Les expériences de M. Santos-Dumont avec son ballon dirigeable ont été suspendues en raison du mauvais temps qui sévit ici. Les montagnes voisines sont couvertes de neige et la tempête d'hier a failli détruire l'aérodrome.

M. Santos-Dumont a profité de ce répit pour se rendre à Paris et surveiller l'achèvement de son septième aérostat. Il espère que celui-ci sera capable de se mouvoir avec une vitesse de 60 milles à l'heure.

Ses prévisions sont basées sur la légèreté des moteurs qui ne pèsent que 6 livres par cheval de force développé contre 13 livres que pèse le moteur de son ballon actuel, à égalité de force. Le système de gouvernail et le propulseur sont les mêmes que ceux de l'aérostat qu'il emploie en ce moment à Nice, mais le corps du ballon est plus long de 17 yards.

Wou Ting Fang mystifié

Washington, 8. — A une séance chez M. et Mme Alexander Graham Bell, le ministre chinois Wou Ting Fang a été complètement mystifié par un prestidigitateur du nom de Melini.

Celui-ci sortit de la bouche, du chapeau et des vêtements du ministre, des œufs et des cartes en grande quantité.

M. Wou Ting Fang a dit au professeur Melini: "Vous êtes un jeune homme habile."

R·I·P·A·N·S

Il est très peu de cas de mauvaise santé dans lesquels il n'est pas avantageux de faire usage d'une Tabule RIPANS de temps à l'autre. En vente chez les pharmaciens. Le paquet de Cinq-Cent est suffisant pour les cas ordinaires. La bouteille de famille, 60 cts, en contient assez pour une année. 44-ly.

Nos magasins sont fermés à 6 hrs tous les soirs, Samedis exceptés.

DUPUIS FRÈRES

Nous donnons une "attention toute spéciale" aux commandes reçues par la malle.

ETOFFES A ROBES

Les meilleures valeurs encore offertes en Tissus pour Robes, noirs et de couleurs

Un petit lot de plaids et d'étoffes unies, largeur 38 et 40 pouces tout ce qu'il en reste, à	19c
Un lot considérable de très belles étoffes étant la balance de trois lignes de notre stock régulier, marquées à 45c, 50c, 60c et 75. Le tout offert pour cette vente au bas prix de	25c
Un autre lot de marchandises de choix, tissus légers, barrées ou carreautées, aussi marchandises plus pesantes. Serge unie, enfin étoffe de fantaisie dans les couleurs: bleu et blanc, cardinal et blanc, drab et blanc, noir et blanc, tout laine, largeur 40 pouces. Pour cette vente	40c

Marchandises noires

Bengalines brochées en grande quantité, le choix sur au delà de 25 patrons ou dessins, tout laine à 25c, 35c et 45c la verge.

Soieries

Notre vente dans ce département l'emporte de beaucoup sur celles qui l'ont précédée, nous offrons des valeurs exceptionnelles et nous voulons faire un grand succès de cette vente de Février.

Soie Japonaise, noire, crème et couleur,	25c
Soie carreautée "plaid" valeur 85c vendue à 33-44	35c
Soie Tamaline "Nouvelle" dans toutes les nuances	35c
Soie Japonaise "Taffetas" 27 pouces	50c
Peau de Chine noire et de couleur	50c
Peau de soie noire, spécial	75c

Couvre-pieds

Notre assortiment dans ce département est au complet, nous recevons justement notre importation et nous vous offrons les meilleures valeurs dans les couvre-pieds blancs "Marseilles".

Grandeurs: 10-4, 11-4 et 12-4 dans tous les prix à partir de $1.50 à	$8.50
Aussi couvrepieds de couleurs ne changeant pas au lavage, grandeurs: 10-4, 11-4 et 12-4 aux prix de $2.50 à	$5.00
Couvrepieds "Honey Comb" blancs et de couleurs; grandeurs: 10-4, 11-4 et 12-4. Prix de 75c à 33-44	$5.0)

Couvrepieds pour berceaux, etc., etc., etc.

DUPUIS FRERES

.... Le Grand Magasin Départemental de l'Est ....

Nos. 1571 à 1589 RUE SAINTE-CATHERINE

FEUILLETON

LE VŒU DE BEATRICE

No 18 (Suite)

—Parbleu, nous avons la guerre avec l'Allemagne, rien que cela! mais je l'avais prévu. Philippe va se battre, Béatrice en meurt, voilà tout!

Et, tout en parlant, Zoé frictionnait l'affligée, lui tapait dans les mains, l'inondait de vinaigre, en lui criant des mots d'affection.

—Mon Dieu, soupira Jean, voilà donc pourquoi M. Philippe est parti sans avoir embrassé madame! Il aura redouté pour elle l'émotion des adieux. Comment apprendre la chose à madame?

—Ne lui apprenez rien! s'écria Zoé, frottant toujours; attendons le réveil de mademoiselle; c'est elle qui dira ce qui a été décidé entre elle et M. Philippe à ce sujet.

Une teinte rosée reparaissait alors sur les joues de Béatrice. Ses lèvres balbutiaient quelques mots. Bientôt elle essaya de soulever sa tête alourdie par le poids de ses cheveux défaits sa main serra bientôt la main de sa vieille cousine, et d'une voix faible elle lui dit merci...

Alors, peu d'instants après, commencèrent les épanchements entre les deux femmes. L'échange des impressions, des regrets, des craintes pour l'être cher qui venait de les quitter, l'énumération des plans ébauchés pour cacher à Mme de La Bletterie les émotions qu'elles éprouvaient et qui ne pourraient que grandir à mesure que les événements marcheraient.

Déjà la jeune fille redoutait que sa mère se fût inquiétée de ne pas l'avoir vue près d'elle durant tout le cours de la matinée et ne lui adressât, en la retrouvant, mille questions troublantes. Coûte que coûte, il fallait la rejoindre et préparer ses explications. Il fallait arriver près de la malade avec la voix affermie, la parole sereine des autres jours, et quand on parlerait de Philippe, il fallait en parler gaiement, parler ainsi de l'avenir si inquiétant pour lui, si désolé pour elle!

Elle se hâta pourtant, et pénétra, bien faible encore, chez Marie-Louise qu'elle trouva endormie dans sa vaste bergère. Le frôlement de la robe de Béatrice la réveilla.

—C'est toi, ma fille? lui dit-elle. J'ai sommeillé longtemps, cela m'a fait du bien. Je m'étais endormie en ne te voyant pas venir comme à l'ordinaire après mon déjeuner. Ton absence, du reste, ne me tourmentait point, notre vieille Marianne qui me servait m'ayant dit qu'elle t'avait vue circulant dans la maison en bonne santé. C'est aujourd'hui samedi, le jour des grands nettoyages. J'ai pensé que tu donnais des ordres et surveillais toutes choses à ma place.

—Vous avez deviné, ma mère, je surveillais.

—Tout est bien, n'est-ce pas? On ne s'aperçoit pas trop de ma disparition.

—Marianne et Jean sont de bons serviteurs, qui travaillent bien, sans compter leurs peines et pour vous faire plaisir, répondit Béatrice.

—Leur as-tu recommandé, ma chérie, de préparer pour la semaine prochaine la chambre de Philippe, demanda avec intérêt Mme de La Bletterie? Je pensais tout à l'heure en m'endormant doucement qu'il serait ici dans quinze jours. Pauvre garçon, il aura grandement besoin d'un bon repos près de nous, après tant de mois de travail, après de si fatigants examens!

—Mon Dieu, ajouta-t-elle, je me préoccupe beaucoup de vous deux, mes pauvres enfants; voilà Philippe arrivé au but. Vous approchez de l'heure du vous. Comment vous suivre maintemariage, et je me sens de plus en plus une tristesse, un embarras pour nant, avec mes pauvres yeux fermés pour toujours? Et comment lutter avec vous pour que vous me laissiez ici? Cependant, ma chère fille, mon intention formelle, absolue, est d'y finir mon existence. On ne transplante pas les arbres à moitié morts. Quant à vous, vous devez prendre votre envolée, je le veux, je l'exige, tu entends, Béatrice; je ne te pardonnerais jamais de me sacrifier ton mari, je ne lui pardonnerais jamais à lui, de me sacrifier sa carrière. Toutes ces pensées agitent sans cesse mon esprit et je ne retrouverai la paix que lorsque vous m'aurez promis tous deux d'accomplir mes désirs, d'accepter mes décisions.

—Nous vous promettrons, quand l'heure sera venue, tout ce qui pourra calmer vos souffrances, tout ce qui fera du bien à votre cœur, mais, pour l'instant, chère maman, dit la jeune fille en s'asseyant aux pieds de sa mère et en posant sa tête sur ses genoux, ne faisons aucune promesse, ne prenons aucun engagement. Le temps n'est pas encore venu de fixer notre vie. Nous parlerons de toutes ces choses quand Philippe sera là. Malheureusement, j'ai à vous apprendre qu'il doit retarder son arrivée. Le ministre de la guerre a donné l'ordre aux élèves de Saint-Cyr de prolonger leurs travaux quelques semaines encore. Je viens de recevoir une lettre de Philippe qui m'annonce cette nouvelle.

—J'espérais tant le revoir bientôt, s'écria Marie-Louise, en posant une main sur son cœur, mais je n'en suis plus à compter mes déceptions!

Et elle se résigna comme toujours.

—Figure-toi, dit-elle tout à coup à sa fille qui cherchait de son mieux à calmer sa tristesse, figure-toi que pendant mon sommeil, j'ai fait un rêve. J'ai entendu la voix de Philippe, là, tout à côté de moi; cette voix profonde et tendre que j'aime tant! Je me suis même dressée sur mon fauteuil et j'ai appelé: Philippe, Philippe!

—Vous l'appelerez encore dans quelque temps, ma chère maman, dit Béatrice, et ce ne sera plus un rêve; il vous répondra: "Me voilà, ouvrez-moi vos bras!"

Béatrice disait elle-même toutes ces choses, comme dans un songe, inventant de nouveaux et pieux mensonges, au milieu desquels elle craignait de se perdre et de tout dévoiler.

Plus tard, vint la grande difficulté de la composition des lettres, l'étude préalable des journaux, qu'elle devait lire sans laisser soupçonner ce qui se passait en France. Elle passait ses jours à chercher les moyens de gagner du temps et de garder le terrible secret jusqu'au bout.

A côté des faux courriers qu'elle transmettait à sa mère, elle écrivait à Philippe des lettres tendres et fortifiantes, ne faisant plus allusion à ce qui avait désolé leurs adieux.

Sa correspondance était abandonnée aux hasards de ces temps troublés; celle de Philippe lui parvenait difficilement, les postes ne fonctionnant plus ou fonctionnant mal.

Béatrice et Zoé se réunissaient la nuit pour s'entretenir de ce qu'elles devaient taire le jour, pour pleurer ensemble sur nos malheurs. Depuis le succès trompeur de Wissembourg, on allait de désastres en désastres, Sarrebruck, Forbach, Gravelotte, Reischoffen!

Philippe, incorporé, comme il l'avait dit, au régiment du 8e cuirassiers, avait eu son cheval tué sous lui à cette meurtrière bataille, l'animal était tombé sur sa poitrine et avait aplati sa cuirasse.

"Ma pauvre bête a reçu six balles dans la tête, écrivait Philippe à Béatrice le lendemain du sublime massacre, et j'ai cru la suivre dans la mort. Après m'avoir lancé à une hauteur inouïe de ma selle à terre, elle a roulé sur moi et m'a oppressé un moment de tout son poids. J'ai eu grand peine à me dégager. Je voyais bleu, noir, gris, de toutes les couleurs, je ne respirais plus, je te disais adieu!

"Comme on s'habitue vite à cette pensée de la mort, comme on la recherche même quand on est lancé dans le feu de l'action. L'ardeur du combat devient démoniaque et vous enlève à tout autre sentiment personnel. C'est l'oubli absolu de la vie. On tombe, on se relève, on tombe de nouveau et si l'on se retrouve debout, c'est pour courir avec un entrain sauvage vers les plus prochains et les plus fantastiques dangers.

"Mais quel nombre effrayant de ces morts vaillantes, devenues inutiles! que d'héroïsmes perdus! que de ruines partout dans cette belle France. Voilà ma vraie douleur!

"Nous sommes restés cent trente-cinq derniers combattants de ce magnifique régiment du 8e. Nos épaves réunies à d'autres épaves vont lutter encore, mais arriveront-elles à relever la patrie ou bien assisteront-elles, dans une glorieuse impuissance, à son complet écrasement?

"Plus que jamais, il me faut ton amour pour soutenir mon courage!

"PHILIPPE".

Quelques jours plus tard, Sedan ouvrait son gouffre, dans lequel s'engloutissait notre armée, tout l'Empire, et d'où sortait la République, le 4 septembre 1870.

A la nouvelle de cet immense malheur, l'affolement envahit, non seulement Paris, mais encore la province. C'étaient partout des pleurs, des cris de rage, des épouvantes! Un désordre indescriptible régnait dans nos paisibles campagnes comme dans nos villes. Les horreurs de la révolution se joignaient partout aux horreurs de la guerre et de la défaite, en marchait dans le chaos.

Béatrice ne suivait les événements que par la voix des journaux arrivant irrégulièrement, et par quelques tardives dépêches que Jean allait chercher à Torigny, et qu'il rapportait clandestinement à la Sapinière. M. Lamotte, combattant lui-même malgré ses années, ne donnait que rarement des nouvelles, et depuis le désastre de Sedan, Béatrice ne savait plus rien de lui.

La pauvre enfant, dans cette lugubre obscurité, à travers tant d'émotions et de souffrances morales, n'avait pas cessé de jouer près de sa mère le rôle admirable qu'elle avait entrepris pour protéger son cœur et sa vie.

Elle avait obtenu de l'évêché la permission de faire célébrer la messe le dimanche, dans l'une des chambres du château érigée en chapelle, afin d'éviter à Marie-Louise d'aller à l'église paroissiale et de recueillir sur son passage les bruits révélateurs et les indiscrétions des villageois touchant la misère des temps. Un mystérieux silence continuait de régner autour de l'infirme.

La jeune fille, pour expliquer à sa mère la prolongation de l'absence de Philippe, dont elle ne pouvait plus prévoir la durée, fit dire par son ami, dans une des lettres fictives qu'elle écrivait en son nom, que, le matin même, le ministre de la guerre l'envoyait avec plusieurs de ses camarades en mission explorative à travers la France, pour la création d'une nouvelle carte, nécessaire à l'état-major; c'était un long travail, qui pourrait le tenir éloigné une partie de l'hiver; il fallait se résoudre, cette mission pouvant être fort utile à sa carrière.

Encore une fois, Marie-Louise soupira et attendit.

Après s'être échappé de Sedan, quittant son régiment décimé, Philippe avait pu regagner Tours et offrir ses services à la délégation du gouvernement.

Au commencement de novembre il entrait au 16e corps, commandé par le général Chanzy, arrivé récemment d'Algérie, et prenait part, après la bataille d'Orléans, à la retraite de nos armées vers l'Ouest.

Ce fut pendant cette douloureuse période qu'il vit mourir à ses côtés, au combat de Coulmiers, l'un des fils de Horel, le grand Armand, comme on l'appelait dans le pays. Il écrivit à Béatrice pour lui demander de trouver le courage d'annoncer cet affreux malheur aux pauvres gens de la ferme.

(A continuer).

CAUCUS GENERAL A L'HOTEL DE VILLE

Le nouveau conseil s'assemble. Formation des comités. L'échevin Martineau n'est pas tendre ponr la Réforme

Les échevins Ouimet et Wilson protestent énergiquement contre la façon dont on les a traités

Les membres du nouveau Conseil se sont assemblés hier, en caucus général, à l'hôtel de ville, sous la présidence du maire Cochrane. La très grande majorité des échevins étaient présents. Il y avait là les soldats de Friedland et ceux de Rivoli, les anciens de la vieille garde et les élus d'hier auxquels le sort indulgent n'a pas encore laissé entrevoir de combien d'épines sont parfois parsemés les chemins qui mènent à la gloire. Comme après Marengo, il s'est trouvé cependant qu'il en manquait plusieurs, et non des moins braves, qui sont tombés le front haut sous les balles dirigées contre eux, durant la dernière bataille municipale.

Ainsi que dans les œuvres d'Homère, qui sait si ceux-là ne ressusciteront pas un jour, c'est alors qu'on en verra de belles au camp Troyen. Il s'agissait hier de déterminer la composition des différents comités et d'y introduire des changements rendus, croit-on, nécessaires, par l'expérience des deux dernières années.

Parmi ces changements, quelques-uns ont soulevé des discussions assez acerbes avec accompagnement de paroles adoucissantes d'un côté, et de remarques plutôt froides et ironiques de l'autre. Les échevins Wilson et Ouimet surtout, ont protesté avec véhémence contre la belle désinvolture, avec laquelle les soi-disant maîtres de la Réforme ont proclamé leur déchéance des sièges qu'ils occupaient l'an dernier au sein de plusieurs importants comités.

Quant à l'échevin Martineau, armé d'un fouet très long, très mince et cinglant, il s'est contenté de donner hier un court aperçu de l'usage qu'il en saura faire à l'occasion. L'ex-président du comité des chemins a été poliment relevé de la position qu'il occupait l'an dernier.

La plume ne suffit pas à peindre l'ironie et l'air de suprême indépendance avec laquelle l'échevin Martineau a remercié ses collègues de la bonne volonté (sic) qu'on semblait vouloir manifester à son égard en lui enlevant cette charge.

"Je n'aurai pas, a-t-il dit, la triste hypocrisie d'offrir des félicitations à celui qui me succède ; j'aime mieux laisser à ceux qui savent ce que c'est que l'honneur et la loyauté le soin de porter sur tout cela un jugement impartial.

Cette sortie de M. Martineau a soulevé de vives protestations de la part de M. l'échevin Vallières, le nouveau président du comité des chemins. Ce dernier déclare n'avoir accepté la présidence qui lui a été accordée, que sur les sollicitations pressantes de la majorité des membres du conseil.

A ce propos, il semble qu'à l'avenir, le conseil municipal de Montréal, comme la chambre haute, aille se diviser en deux partis de plus en plus distincts, dont l'un, celui de la majorité, aura la distribution des pouvoirs, tandis que l'autre sera appelé à jouer le rôle de l'opposition.

L'échevin Laporte a été nommé de nouveau président de la commission des finances. Il est proposé, secondé par l'échevin Ames, que les échevins suivants fassent partie de cette commission : MM. Laporte, Giroux, Lapointe, Payette, Ekers, Sadler et Carter.

L'échevin Martineau fait remarquer ici, l'inconséquence dans laquelle tombent certains membres du conseil, en permettant l'entrée de M. Carter au sein de la commission des finances, lorsqu'il y a deux ans, ces mêmes échevins avaient adopté pour principe d'empêcher qu'aucun avocat en fit partie Ce n'est d'ailleurs là qu'une simple remarque faite en passant ; il offre des félicitations à MM. Carter, Giroux Lapointe et Payette pour la marque de confiance qu'ils ont reçus à cette occasion de la part de leurs collègues. L'échevin LeBeuf répond à M. Martineau, en rappelant avec esprit qu'il ne faut point garder rancune à la Réforme, si par la nomination de M. l'avocat Carter, elle a profité de l'occasion de se réformer de plus en plus. Suivant lui, il faut au contraire se réjouir de cette abdication tardive d'un principe qu'on croyait bon au début, mais dont l'expérience a pris soin de démontrer la fausseté. En un mot, il trouve excellent que l'on ait appelé M. Carter à faire partie de la commission des finances.

L'échevin Wilson constate que la plupart des membres qui font partie de ce comité ont été recrutés parmi ceux qui représentent les quartiers du Centre de la ville. Il fait observer que certains quartiers éloignés, ont aussi par leur importance, des intérêts à sauvegarder et il ne comprend pas bien comment il se fait qu'on les néglige de la sorte en ne leur permettant pas d'être représenté à la commission la plus importante, celle des finances.

L'échevin Sadler seconde ensuite la motion indiquant l'échevin Vallières comme devant être le président de la nouvelle commission des chemins.

M. Vallières remercie, puis propose qu'on lui donne comme auxiliaires les échevins Placide Lapointe, Larivière, Ricard, Hébert, Turner et Gallery. Adopté. C'est alors qu'eut lieu l'incident relaté plus haut entre MM. Martineau et Vallières.

L'échevin Bumbray regrette que dans la formation du comité des chemins on ait oublié de nommer l'un des représentants du quartier Hochelaga.

M. Ouimet, de son côté, a avoué ne point comprendre pourquoi on lui avait enlevé son siège à la Commission des Chemins pour le donner à M. Hébert. Il croit sans vantardise, avoir acquis quelque expérience au Conseil depuis six ans qu'il s'y trouve; et de plus avoir rendu dans le passé, comme membre de ce comité, des services aux membres de son quartier, et, en général, à tous les citoyens de Montréal. Alors, quelle raison amène-t-on, qui serve à motiver sa déchéance.

M. Ouimet se demande, aussi quelle compétence l'échevin Hébert, un musicien peut bien avoir en fait d'administration de la voirie. M. Hébert répond qu'il apprécie trop l'honneur que lui ont fait ses amis pour le récuser il est au comité des chemins et il y reste.

La formation du comité de police passe sans incident. L'échevin LeBeuf, élu président pour un nouveau terme, demande à être assisté dans ses fonctions par les échevins Robillard, Lamarche, Ouimet, Ames, Stearns et Walsh. Cette proposition secondée par l'échevin Ekers est adoptée. il est ensuite proposé, secondé par l'éch. Turner que l'éch Robertson soit élu président de la Commission du feu en remplacement de l'ex-échevin Hart. Adopté. A la demande du nouveau président, le comité du feu se composera commr suit:

MM. Sauvageau, Lespérance, Bumbray, Dagenais, Ames et Walsh.

L'échevin Clearihue est nommé président de la Commission de l'Eau. Cette dernière sera formée des échevins Sauvageau, Chaussé, Lemay, Ouimet, Larivière et Stearns.

L'échevin Wilson dénonce fortement l'injustice qu'on semble mettre à vouloir jeter dans l'ombre certains membres du Conseil, tandis qu'on accorde à d'autres des sièges dans deux ou trois comités.

Ici, M. Ames fait remarquer qu'il résignera aussitôt que sera élu le représentant du quartier Ouest.

On passe à la Commission des Marchés; c'est l'échevin Chaussé qui pour deux ans encore en sera le président, Ses collègues seront les échevins Lamarche, Couture, N. Lapointe, Walsh, Bumbray et Turner.

Monsieur Martineau remarque en passant que la confiance accordée à M. Chaussé paraît n'être qu'une demi-confiance, puisque la position qu'il occupait à la Commission du feu lui a été enlevée.

L'échevin Laporte répond que c'est à la propre demande de M. Chaussé que ce changement a eu lieu. Au reste, ajoute-t-il, on est convenu de reconnaître à la Commission de l'Eau une importance égale à celle de la Commission du feu. M. Chaussé déclare de son côté, que s'il a demandé à changer de département, c'est dans l'unique but de conserver sa pleine liberté. Son fils ayant été nommé inspecteur des bâtisses et se trouvant ainsi sous la direction des membres du comité du feu, il n'a point voulu que ses votes passent subir l'influence des considérations de famille, et de la sa demande.

En ce qui regarde les Commissions de l'hygiène, de l'Incinération, et des Parcs et Traverses, elles seront formées comme suit: Hygiène, président, l'échevin Ames assisté des échevins Lespérance, Dagenais, Larivière, Stearns et Lavallée.

Incinération, président, l'échevin Lavallée les autres membres sont MM. Lemay, Ricard, Bumbray, Robillard, Turner et Gallery.

Parcs et traverses — Président, l'échevin Couture ; ses collègues sont MM. Robillard, Ouimet, Martineau, Wilson, Turner et Gallery. La composition de ses trois derniers comités a été adoptée sans discussion.

Noté cependant quelques prises de bec entre les échevins Martineau et Gallery.

Avant de clore la séance l'échevin Wilson s'est élevé avec véhémence contre les injustices commises à son égard en ne lui réservant dans le nouveau conseil qu'une portée d'action très limitée lorsque le quartier qu'il représente a droit à plus d'égard de la part de la majorité des représentants de la cité, à l'hôtel de ville. S'il y a là-dessous quelque trame, il veut que quelqu'un lui en dise hautement les motifs, afin de savoir à qui répondre. Pourquoi, dit-il, si l'on n'a pas craint de m'humilier en petit comité, craint-on maintenant de me répondre en plein conseil......

L'échevin Laporte propose l'ajournement de la séance à lundi prochain.

On constate par le résultat d'hier, que les membres du parti dit de la réforme, se sont assurés une majorité de leurs partisans dans tous les comités.

D'un autre côté, l'échevin Martineau s'est vu refusé la présidence, même de la moindre commission. On croit que la présence du docteur Dagenais au sein de la commission d'hygiène sera de nature à rendre d'importants services.

La prochaine séance du conseil aura lieu lundi prochain. Le nouveau maire y fera son discours d'inauguration.

Il appert qu'en vertu d'un décret du conseil, qui défend que soit augmenté le nombre des employés municipaux, on refusera de payer les quelque trente employés surnuméraires qui ont aidé l'officier rapporteur durant les dernières élections municipales. Il est cependant probable que la nouvelle commission des finances verra à passer une résolution spéciale afin de faire face aux susdits engagements.

Nos Théâtres

ACADEMIE

Mme Patrick Campbell, une étoile de la scène anglaise, paraîtra sur la scène de l'Académie lundi soir.

Adulée par le public de Londres dont elle était la favorite elle veut soumettre son talent à l'appréciation d'autres juges que ses concitoyens et compatriotes.

Ne voulant plus jouer à l'idole comme elle le faisait autrefois, elle est partie de Londres pour venir implanter l'école dramatique anglaise sur les scènes étrangères.

Pour faire son histoire, il suffit de dire que cette jeune femme recherchée a si bien su mettre à profit ses avantages naturels que dès ses début sur la scènes le bruit se répandit qu'une nouvelle Elizabeth Barry capable d'émouvoir et de faire vibrer toute les fibres du cœur humain, venait de faire son apparition dans la Babylone moderne.

On disait même qu'elle réunissait à la fois les grâces de Mary Anderson et d'Adélaïde Neilson et les rares qualités de cœur et d'esprit de Mme Duse.

Cela explique l'intérêt avec laquelle les Américains ont suivi les représentations de Mme Campbell, et la haute renommée de talent et de beauté qui l'a devancée à Montréal.

Pendant son séjour ici, voici dans quelles pièces elle paraîtra : "Magda", lundi soir et mercredi en matinées ; The Second Mrs Tanqueray," mardi et mercredi soir ; "The Notorious Mrs Ebbsmith," jeudi et samedi soir ; Mariana, vendredi soir ; "Beyond Human Power", samedi en matinée.

Mme Campbell a le mérite d'être non-seulement une artiste de la scène mais encore une musicienne distinguée. Elle est graduée de l'Académie royale de Londres et son salon de Kensington Square est le rendez-vous des meilleurs musiciens de la Métropole anglaise.

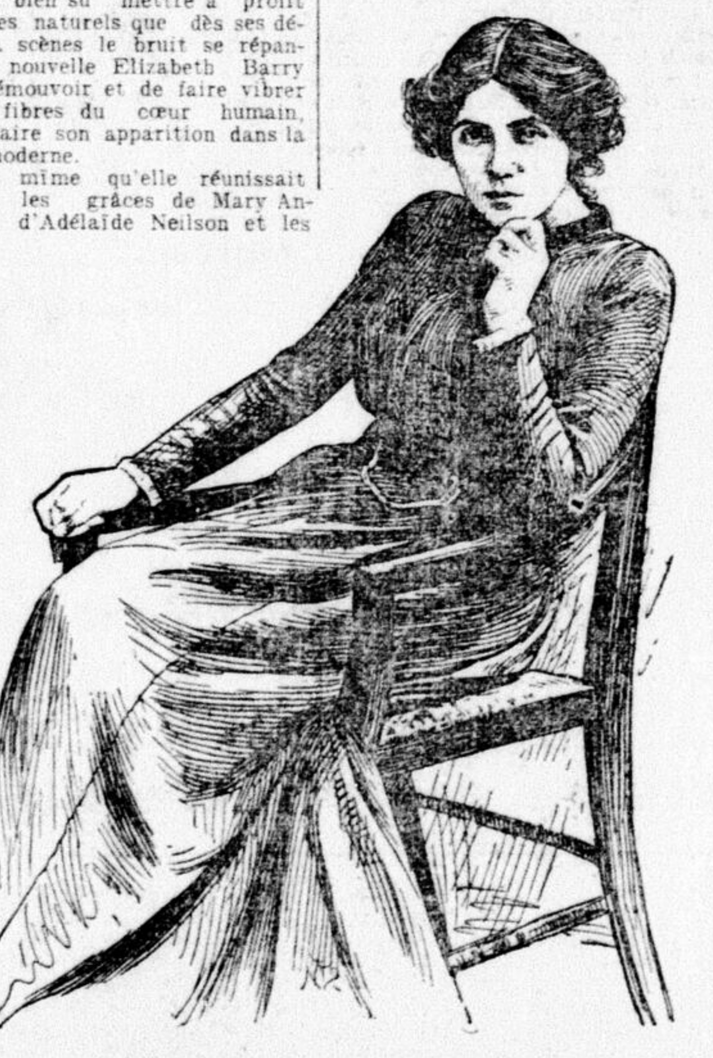

THEATRE PROCTOR

La pièce qui sera donnée la semaine prochaine au Proctor est une traduction de la jolie farce française "Les Dominos Roses". La distribution est comme suit :

Chas. Greythorne, John B. Walker ; Sir Percy Wagstaff, A. F. Buchanan ; Joskin Tubbs, Hudson Liston ; Henry, Claude H. Cooper ; Busker, Chas. De Land ; Flusker, Jas. W. Castle ; Tusker, Arthur Jarret ; Lady Mary Waggénie Hayden ; Rebecca, Marion Longtaff, Eleanor Browning ; Sophia, Eufelloy ; Mme Tubbs, Eva Vincent ; Mlle Barron, Helen Harrington.

L'ouverture du rideau se fera avec "The Turn of the Tide" qui sera interprété par MM. Radford, Lenz, et Mlle Summer. Il y aura aussi un monologue original par le fameux comédien allemand Gus. William, des jeux acrobatiques par les trois frères Luckens et un autre monologue humoristique par Loney Haskell.

Les matinées quotidiennes du Proctor deviennent de plus en plus populaires surtout parmi les dames qui, chemin faisant, s'y arrêtent avant d'aller faire leurs emplettes dans les magasins avoisinants de la rue Ste-Catherine.

Le programme de cette semaine fournira à tous les membres de la troupe l'occasion de se produire avantageusement.

THEATRE FRANCAIS

La semaine prochaine M. Frank Hennesey présentera au public du Théâtre Français, Fisher & Carroll deux comédiens typiques qui paraîtront dans une opérette nouvelle où l'on trouvera des danses attrayantes de jolis minois et enfin tout ce que fait un spectacle amusant.

Cette pièce d'un caractère original, a pour titre "Put me off at Buffalo" et se joue en trois actes. Le premier se passe à New-York et nous fait voir la maison de Chancy Pano, qui veut aller à l'exposition de Buffalo.

Le second raconte ses aventures de voyage et le troisième est une reproduction en miniature de la brillante et lumineuse tour électrique vue du Midway.

M. JOSEPH ROBIDOUX, 12 RUE RUGAR PLATTSBURG, N.Y.

Pendant huit ans affligé d'une Maladie de Rognons et Maux de Tête — Cinq Médecins le traitent pendant plusieurs années sans aucun succès.

DEUX BOITES DE "PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD" L'ONT COMPLETEMENT GUERI — IL RACONTE LUI-MEME SA MALADIE ET SA GUERISON.

QUOI de plus pénible que d'être à la force de l'âge et de souffrir d'un mal qui nous épuise jusqu'au bord du tombeau ; et ce qu'il y a de plus triste en même temps, c'est d'ignorer qu'il existe un remède souverain qui peut nous rendre vigoureux et dans la pleine jouissance de toutes nos facultés dans un laps de temps relativement très court. C'est cette merveille qu'accomplit depuis longtemps déjà l'incomparable préparation qui porte le nom de

PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD.

"Chers docteurs :—

J'ai reçu votre lettre me demandant des nouvelles de ma santé. En vérité, vous êtes trop bons de vous intéresser ainsi à moi, vous qui êtes mes sauveurs, car je vous le dis et je le répète à tout le monde les Pilules de Longue Vie m'ont sauvé de la mort ; et je vous serais bien reconnaissant si vous vouliez publier ma guérison sur les journaux, car ce que je vous dis ici est sincère, et si des personnes pouvaient avoir des doutes, elles n'ont qu'à m'écrire, et elles sauront de moi ce que sont les Pilules de Longue Vie, et ce qu'elles peuvent faire.

Comme vous le savez, lorsque je vous écrivis, il y a quelques mois, à la suite d'excès de trvail, j'étais bien malade. A différentes reprises, je me fis soigner par cinq médecins, je voulais tant revenir à la santé que je n'épargnais rien. Ils furent unanimes à déclarer que j'avais une maladie de rognons, et que je ne devais pas espérer revenir à la santé. Sur le moment, cette nouvelle m'atterra, mais un espoir me restait, car quelques jours avant, quelqu'un m'avait parlé en termes élogieux des Pilules de Longue Vie, et on m'avait fortement encouragé à les essayer. Aussi, j'écrivis de suite aux Médecins Spécialistes, leur décrivant ma maladie et leur demandant ce qu'ils en pensaient. Leur réponse ne se fit pas attendre, et ils me dirent de prendre les Pilules de Longue Vie, et en même temps, me donnèrent un traitement spécial à suivre. Je suivis fidèlement leurs conseils et je pris en tout deux boîtes de Pilules de Longue Vie, qui m'ont guéri de la maladie de rognons, maux de tête, et tous les autres symptômes qui me faisaient souffrir.

Je me suis remis au travail, et je me sens fort et alerte. Je garde les blancs de traitement que vous m'avez envoyés, car je veux les donner à plusieurs de mes amis, qui sont malades, et désirent vous consulter, car ma guérison leur a donné une grande confiance en vos Pilules de Longue Vie."

M. JOS. ROBIDOUX,
Rue Rugar, No 12,
Plattsburg, N. Y.

JOS. ROBIDOUX

50c La boite BEAUTÉ 50c La boite
FORCE B SANTÉ
PROLONGATION DE LA VIE

Gratis

Découpez et envoyez-nous ce coupon avec un timbre de 2 cents.

LA CIE MÉDICALE FRANCO-COLONIALE,
958 RUE SAINT-DENIS.

Messieurs—Ci-inclus un timbre de 2 cents. Veuillez m'expédier une boite échantillon de vos PILULES DE LONGUE VIE Bonard

NOM..

ADRESSE......................................

Les Pilules de Longue Vie du chimiste Bonard, sont par excellence le remède à prendre; elles donnent la santé aux personnes faibles et malades et tiennent les hommes, les femmes et les enfants forts et robustes.

N'OUBLIEZ PAS que nous avons à votre disposition des Médecins Spécialistes renommés. Ecrivez-leur une description de votre maladie, et ils vous répondront pour rien. Nos médecins examineront ce qui vous fait souffrir et ils vous répondront en vous donnant le traitement à suivre en même temps que vous prendrez les Pilules de Longue Vie.

Les personnes qui le peuvent facilement, pourront voir nos médecins spécialistes tous les jours, au No. 367 rue St-Denis, de 1 à 3 heures et de 6 à 8 1-2 heures p.m.

Les PILULES DE LONGUE VIE du Chimiste BONARD sont en vente partout. Sur réception du prix, nous les ennoyons franco dans toutes les parties du monde.—50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50. ADRESSEZ :

Cie Médicale Franco-Coloniale,
958 RUE ST-DENIS, MONTREAL

THEATRE ROYAL

La semaine prochaine la troupe des "Victoria Burlesquers" sous la gérance de Ed. F. Rush jouera au théâtre Royal. On dit qu'elle surpasse en habileté et en popularité tout ce qui s'est vu dans ce genre à Montréal. En effet il est reconnu que la troupe des "Victoria Burlesquers" est très brillante par les talents qui la composent.

Les deux comédies qu'elle interprétera sont amusantes, la mise en scène bonne et l'on n'a rien épargné pour obtenir les résultats les plus satisfaisants.

Un numéro spécial sera aussi offert au public, c'est le célèbre "English Pony Ballet".

◆

L'orchestre Symphonique du professeur J. J. Goulet donnera un nouveau concert vendredi de la semaine prochaine. Le violoncelliste Dubois sera un des solistes. Le concert commencera à 4 heures 1-2 de l'après-midi.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

" Les volontaires de la Loire "

Voilà encore un drame à grand spectacle qui promet de faire sensation, si l'on peut en juger par le très vif succès qu'il a remporté à Paris et dans un grand nombre d'autres villes de France. "Les Volontaires de la Loire," pièce en 5 actes et 6 tableaux, de M. Fernand Meynet, seront représentés au Théâtre National Français la semaine prochaine. Ce drame plein d'émotion a été monté avec une mise en scène d'une grande beauté. Les nombreuses scènes à sensation qu'il renferme sont encadrées de décors très pittoresques qui représentent la campagne, le parc du château, une cour de ferme, un salon renaissance ou l'ambulance d'Yvonne, une antique chapelle souterraine et un site montagneux du plus bel effet.

Le drame se déroule en 1789 et en 1794. C'est un très intéressant épisode de la grande révolution française dans lequel est encadrée une charmante idylle. Le comte de Saint-Priest, un royaliste ruiné, voudrait, pour redorer son blason, marier son fils Raoul avec Yvonne de St-André, une jeune fille riche dont il est le tuteur. Mais Yvonne aime Robert, capitaine d'une compagnie républicaine. Pour faire disparaître ce rival, le comte et son fils ne reculent devant aucun moyen ; mais grâce à l'intervention des républicains et, surtout, du brave Mathieu, dit le Marsouin, qui s'est fait le protecteur d'Yvonne et de Robert et apparaît toujours au moment opportun, tous les dangers sont écartés. Arrestation, tentative de meurtre, etc., tout est inutile. Après bien des incidents aussi émouvants qu'habilement amenés l'heure du châtiment sonne pour le comte et Raoul, et Robert peut enfin unir sa destinée à celle d'Yvonne.

La distribution, très importante, comprendra la troupe du National presque complète, y compris MM. Cazeneuve, Nangys, Filion, Palmiéri, Hamel, Soulier, Godeau, Villeraie, Bouzelli, Leurs, Mlle Moret, Mme de la Sablonnière et Soulier, Mlles Verteuil, Brémont, Rhéa et Eva Goulet. Une figuration considérable représentera des soldats royalistes et républicains, des paysans, des paysannes, etc.

"Les Volontaires de la Loire," nous pouvons sans risque le prédire, attireront la foule toute la semaine prochaine au Théâtre National Français.

THEATRE DES NOUVEAUTES

Dane n'a pas manqué de faire fureur durant toute cette première semaine de l'inauguration des Nouveautés, et le public a afflué d'une façon à ne plus laisser de doute sur la prospérité du nouveau théâtre de la rue Sainte-Catherine.

Le programme de la semaine prochaine est fort attrayant et seulement l'affiche d'une pièce de Labiche, inconnue encore en Amérique, suffit à assurer une grosse semaine.

"Deux Merles Blancs" est le titre de la pièce qui tiendra toute la semaine prochaine l'affiche aux Nouveautés. On y retrouvera tous les artistes favoris des Nouveautés.

Alidor de Boismouchy, ...M. Dane.
Nonillebec, maître d'école ... ...Darcy
Wm. Trock, richard américain ....Tremblay
M. de Montdésir .... Emmanuel
Justin, domestique ....Berton
Rosa de St-Albano, ...Mme C. Dartigny
Nini, Taupin, —Marquise de Boismouchy ....Vasti
Minette .... Angèle Darcy
Marie, fille de Montdésir ... .De Lière
Piqueurs, domestiques de la marquise, etc.

Mme Dartigny a, dans cette pièce, un rôle délicieux, qui, si c'est possible, le fera davantage aimer du public. Cette experte artiste suffit seule à tenir en joie un auditoire durant toute une soirée.

La distribution des "Deux Merles Blancs" est d'ailleurs judicieusement faite d'un bout à l'autre et les rôles parfaitement appris comme on est en droit d'y tenir maintenant qu'est disparu le brouhaho inhérent à la première semaine d'un théâtre.

PALAIS ROYAL

Depuis longtemps, la direction du Palais Royal n'avait pas mis d'opérette à l'affiche, mais la semaine prochaine, on donnera "Les Boussigneul", une opérette en trois actes de MM. G. Marot, A. Pouillon, E. Philippe pour le livret et de M. Okolowicz, pour la musique. La musique qui ne comprend pas tout le livret, loin de là, est plaisante, gaie, chantante, sautillante et le livret est rempli de situations toutes plus amusantes les unes que les autres. L'intrigue est assez compliquée et l'espace ne nous permet pas d'en faire une analyse ; néanmoins, il s'agit d'un "gentleman" pompier du nom de Boussigneul, très considéré dans son village qui se trouve intimement mêlé par sa famille à la très ancienne famille des Vieille-Masure, qui au dernier acte, ne craint pas de s'allier aux Boussigneul, pour redorer son blason qui lui vient des croisés,—gueules sur champ de n'importe quoi.

Il a fallu brosser de nouveaux décors acquérir de nouveaux costumes et s'assurer le concours d'une nombreuse figuration pour représenter cette opérette. Le premier acte se passe dans le célèbre (!) village de Mardinot ; le deuxième, chez Constance, la costumière, et le troisième, dans un cabinet particulier chez Brébant. Les toilettes de Mlle Meissonier méritent l'attention des dames ; elles sont d'une grande richesse. Voici la distribution au complet :

Boussigneul - - - - - - -M. R. Harmant
Constance - - - - - - - - - - - -Mme Ethel
De Vieille-Masure - - - -MM. Delaunay
Arsène - - - - - - - - - - - - - -Delville
Joseph - - - - - - - - - - - - - -Cartal
Nestor - - - - - - - - - - - - - -Marion
Gros-Pierre - - - - - - - - - -Ducastel
Timoléon - - - - - - - - - - - - -Hervé
Honoré - - - - - - - - - - - - - -Hervé
Madeleine - - - - -Mmes Rhéa-Harmant
Catherine - - - - - - - - -Pomponnette
Exaltine - - - - - - - - - - - -Meissonnier
Clémentine . - - - - - -Marie Mercédès
Lydie - - - - - - - - - - - - - -Duplessis
Olympe - - - - - - - - - - - - - -Rosine
Gardenia - - - - - - - - - - - -Jeannette
Pompiers, paysans, paysannes, masqués.

Une jeune fille ne peut être belle si elle est pâle

La beauté chez la femme ne consiste pas seulement dans la régularité des traits ; il faut avant tout que le visage ait cet air de santé, ce teint rosé, ces yeux brillants et cet éclat radieux qui vous charment et vous captivent. Pour obtenir ce résultat on se sert malheureusement trop souvent de poudres et de fards qui sont si nuisibles à la santé et qui gâtent à tout jamais l'épiderme. Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel. L'insuccès en est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant car il n'y a pas d'anémie, pas de pâleur et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang. C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chaud dans les veines, enfin il rajeunit en donnant la force, la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie. (48)

L'Asthme — Baume Rhumal.
278-w-t-61

IL SE CASSE LE NEZ

Une correspondance de l'Ile Perrot nous apprend que M. Michel Montpetit tomba par-dessus son ami, M. Honoré Robillard, en voulant secourir ce dernier qui était tombé lui-même. M. Montpetit se cassa le nez et perdit connaissance. Ceci arriva le 26 janvier. Aujourd'hui, M. Montpetit prend du mieux.

AU CONSEIL FEDERE

'ex échevin Brunet vertement censuré

A la dernière assemblée du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail, les délégués qui représentent l'Union Typographique, ont vertement censuré l'ex-échevin Brunet, pour son vote contre l'étiquette de l'Union. Tous se sont déclarés enchantés de sa défaite, qui est la juste punition de la conduite injustifiable qu'il a tenue à l'égard du travail organisé, en cette circonstance.

CHARRETIER MALHONNETE

Arthur Lasanté est arrêté sur la plainte de son patron, qui l'accuse de vol, hier après-midi

Les détectives Côté et Giguère ont arrêté hier après-midi, un charroyeur de neige du nom de Arthur Lasanté, à l'emploi de M. Roch Roy, 16, rue Maisonneuve, sous l'accusation de s'être approprié plusieurs coupons, que les contremaîtres remettent aux charretiers, après chaque voyage de neige qu'ils enlèvent.

L'accusé faisait ce jeu là depuis mardi et il paraîtrait que dans la seule journée de jeudi, il s'est approprié cinq de ces coupons, représentant une somme de $1.50. L'accusé a été écroué au poste central en attendant de comparaître en cour de police, ce matin.

JAMBE BRISEE

Paul Stacey, un jeune homme de 17 ans, 203 St-Antoine, est tombé sur la neige durcie en jouant avec des compagnons et s'est fracturé une jambe, vers 9 heures hier soir. Transporté à l'hôpital Général.

FUNERAILLES GAIES

A l'occasion du mariage de M. Henri Richard, photographe, ses amis enterreront le plus gaiement possible sa vie de garçon qui va s'éteindre bientôt dans le gouffre de l'hyménée.

Le Croup — Baume Rhumal.
273-d-w-tf

Belles Attractions

Il y a de grandes attractions au Parc Sohmer pour dimanche prochain. 45-1

PERSONNEL

Une cinquantaine d'amis ont donné hier soir chez M. Durand, rue Ste-Catherine, une jolie soirée en l'honneur de Mademoiselle T. Durand, une cantatrice bien connue dans les cercles artistiques montréalais. Inutile de dire que la charmante chanteuse, qui ne s'attendait pas à une aussi agréable surprise, a été très flattée de cette démonstration amicale, et qu'elle a su remercier ses hôtes de la plus délicieuse façon.

AU FOYER
Causette

Salut !

Je ne sais si l'on a gardé souvenance d'une petite Colette qui venait autrefois, chaque samedi, bavarder un brin dans cette page.

L'oubli se serait fait complet sur ses modestes "bouts d'articles" qu'il ne m'en viendrait nulle surprise. Les jours sont si longs et...... si courts ! Interminables au point de nous faire trouver vieux, vieux des souvenirs d'une année; si rapides aussi qu'ils ne laissent pas même le temps de songer aux choses d'hier.

Un jour, donc, poussée par je ne sais quelle bizarre fantaisie et peut-être bien à regret, elle s'en allait, laissant aux amis un "au revoir" dont elle-même ne croyait guère, alors à la réalisation.

C'était un cher souhait, cependant et voici qu'il va maintenant s'accomplir.

Forte de la bienveillance dont on encouragea ses premiers pas dans la carrière, avec sa plume un peu plus fermement trempée peut-être, sinon plus finement taillée, l'ancienne "causeuse de la "Page des Dames" s'en vient renouer "Au Foyer" le fil longuement interrompu de ses causeries.

Comment l'accueillera-t-on?

Aux habitués, fidèles de la première heure, sont venus se joindre en nombre, depuis mon départ, de nouveaux amis attirés puis captivés par le solide et sympathique talent de celle qui m'a suivie et... précédée. Aurais-je l'heur de ne leur point trop faire sentir et regretter le changement, malgré toute ma bonne volonté?

Je le souhaite ardemment et... l'espère un peu. La confiance a toujours été la principale force des faibles.

D'ailleurs, je ne me propose que de mettre en pratique la devise qui semble être de tradition dans cette page destinée comme le dit son titre, à la lecture en commun du "Foyer": "Faire aimer le Bien; faire trouver beau le Vrai". Si je n'apporte pas à cette tâche, la même puissance d'action que ma devancière, j'y mettrai du moins autant de zèle, je puis l'affirmer.

Peut-être, et je confesse que j'y compte, de gentes collaboratrices et d'aimables collaborateurs viendront-ils parfois me prêter "plume-forte." Quel plaisir ce me serait alors d'offrir aux habitués du "Foyer" la jouissance de délicats morceaux littéraires comme en savent produire quelques-uns de mes amis.

Ceux-ci, naturellement, sont priés de considérer les présentes lignes dans le sens d'une invite cordiale.

COLETTE.

Aux Correspondants

Le désarroi d'une installation quelque peu précipitée est cause que la "Petite Poste," se trouve forcément remise à la semaine prochaine.

Je me plais à espérer que les aimables correspondants du "Foyer" ne me tiendront pas compte de ce retard, absolument involontaire du reste.

Chacun recevra la réponse attendue par le courrier du prochain samedi.

COLETTE.

Souhaits

En la chapelle de l'Archevêché, avait lieu, mercredi dernier, le mariage de Mademoiselle Marie Dumais (Solange), et de Monsieur Lucien Boissonnault ....

....

Je crois être particulièrement agréable aux amis du "Foyer" en offrant à la nouvelle épousée, tant en leur nom qu'au mien propre, des voeux très sincères et ardents de félicité.

Si le Ciel veut seulement rendre à Solange en les étendant à toute sa vie, les heures heureuses que nous a procurées sa plume charmante toute inspirée de son coeur, nul doute que ses jours ne soient une fête perpétuelle de douces jouissances et de sereine gaité.

De même, si son nouveau foyer ressemble, — à celui qu'elle a créé ici et tant fait aimer durant une année, les privilégiés qui y seront admis, et, surtout, le compagnon choisi pour y présider à ses côtés ne manqueront pas d'envieux à leur sort.

Ainsi donc, à Solange, la mariée d'hier, du bonheur tout plein et pour toute la vie. C'est le souhait de tous les hôtes du "Foyer" et celui aussi de la nouvelle titulaire.

COLETTE.

Parisienne et Canadienne

LA PARISIENNE

Est-elle jolie ? — Oui. Ses yeux d'une couleur aussi changeante que le fleuve, ont des rayons de vive intelligence et des lueurs de tendresses infinies. Sa bouche sourit avec douceur aux malheureux, avec charme à l'amitié, avec malice aux indifférents. Ses traits, esquissés au pastel qui immortalisa Latour, n'éblouissent pas au prime abord. Mais ils attirent et subsistent dans le souvenir avec une persistance étrange. Quant à sa grâce, elle est proverbiale. Nul ne sait recevoir, causer, marcher mieux qu'elle. Elle a toutes les audaces permises par la coquetterie et le bon goût. Elle innove des modes et porte des toilettes que toute l'Europe copiera.

Le peintre Gervez, dont le grand talent est surtout fait d'une haute puissance d'observation, nous la montre ici sous les dehors les plus simples, en pleine saison ingrate, mais elle ne perd rien du caractère que nulle autre ne peut avoir.

"Personne comme la Parisienne ne sait trainer avec une simplicité triomphante les quatre-vingt mètres d'alençon ou de malines qui frissonnent sur le satin de sa robe de bal, ou les lourdes splendeurs de sa robe de grand diner — écrit "Etincelle," cette Parisienne des Parisiennes. — Elle a l'art de prêter son esprit aux autres. Altière et câline, sa coquetterie à deux tranchants exige le respect en caressant le sentiment. Elle sait tout sans avoir rien appris ; elle comprend sans avoir écouté ; elle devine avant qu'on ait parlé... Sa vie, mosaïque ingénieuse, est faite de morceaux d'heure où chaque chose trouve sa place : les enfants, la famille, le mari, l'amitié, les devoirs du monde, la charité, l'art, les fêtes, les spectacles, la toilette, la science et la religion. Elle trouve encore moyen de se réserver des moments perdus comme les ministres ont des fonds secrets."

Toutes les Parisiennes ne sont pas à Paris, et beaucoup d'entre elles n'y sont point nées.

C'est une qualité que d'être Parisienne, ce n'est pas un état.

La petite femme sémillante, moitié gamin, moitié duchesse, qui piétine la neige avec autant d'aisance que si elle foulait le tapis de son boudoir, en est une.

Elle va, portant le sourire et la joie, à la demeure qu'elle visite. Pour plaire ne partage-t-elle pas, de bonne grâce, les manies de chacun ?

Elle est tour à tour le partner de l'aïeul infirme dans un whist silencieux, la confidente discrète des chagrins domestiques et l'amie adorée des enfants,

Elle prodigue rarement ses conseils, si ce n'est pourtant au sujet des toilettes et de l'ameublement ; car là surtout elle excelle.

Le nid de la Parisienne est fait de brides élégantes de tous les pays et de tous les temps, image de l'encyclopédie dans laquelle elle se plaît à vivre.

Quant à son esprit et à son cœur, ils sont insondables comme l'océan. Car, nature de sensitive, la Parisienne se replie sur elle-même dès qu'on veut l'effleurer.

Portée avec exaltation vers tout ce qui est noble et beau, une notion exacte des choses, plutôt instinctive que savante, la fait revenir sur une admiration exagérée, un enthousiasme immérité. De là cette réputation de légèreté qui n'est, en somme, qu'un retour à la justesse de ses sentiments.

Bien que son existence soit taillée en habit d'Arlequin, la Parisienne n'en trouve pas moins le chemin des cœurs et celui du paradis.— "Elle fait son salut en souliers de satin" dit Mme Anaïs Ségalas dans sa poésie : "Le Colosse de Rhodes".

Les belles dames soi-disant Parisiennes, qui scandalisent, hélas ! les plus hauts échelons de la société sont rarement nées à Paris, nées en France... Grattez l'écusson armorié et vous trouverez des mines d'Amérique servant de doublure...

La vraie Parisienne est honnête, active, courageuse.

Sensible aux hommages, elle méprise l'impertinence. Allant partout, elle n'est heureuse que chez elle. Accablée par la misère ou le malheur, elle se relève fièrement, à l'aide du travail et de la prière, deux leviers avec lesquels toute faible femme peut soulever le fardeau de sa trop pesante vie !

Enfin, ses œuvres, on les connaît. Elle donne au pays qu'elle adore, à la ville sans laquelle elle ne peut vivre— parce qu'on y respire l'intelligence — la gloire rayonnante qui sert d'auréole à l'image de la patrie, anime nos poètes, soutient nos savant, fortifie nos soldats, cette lumière qui vient d'"elle et se nomme le "prestige."

LA CANADIENNE

C'est une Française transplantée aux antipodes ; fleur fragile de l'Occident acclimatée au nord de l'Amérique.

Deux cents ans ont passé sur la Dieppoise et sur la Malouine sans effacer les traits principaux qui distinguent les enfants d'une même patrie.

Fidèle à nos traditions, à nos goûts, à notre langue, à notre religion, la Normande ou la Bretonne du Nouveau-Monde revendiquera avec fierté son origine française, qui est un parchemin de noblesse, sans pour cela délaisser son titre de Canadienne, qui est une conquête.

Aimable et coquette, l'habitante de Québec cherche à plaire tout autant que la Parisienne et ainsi qu'elle, arrive facilement à ce but. Le choix de ses toilettes prend une grande place dans ses occupations domestiques. Copier les modes françaises, voilà son plus vif désir. Il advient pourtant que, malgré ses soins, l'écho de la renommée mondaine arrive affaibli à Québec. L'invasion anglaise, combattue si vaillamment pendant un siècle, par notre colonie française, a de gré ou de force, importé ses produits et ses modes dans la province canadienne, (si encore l'anglomanie ne s'était imposée qu'à Québec, mais elle a fait des prosélytes, même... en France !)

Elle marche avec lenteur et précaution ; on sent qu'elle a perdu la désinvolture vive et assurée de la Française. Il y a quelque chose de plus alangui dans son regard, son sourire et son maintien. Le joug étranger, le climat lointain, ont modifié, sans les amoindrir, la nature et le caractère de la femme de "l'ex-Nouvelle-France".

Anglaise contre son consentement, elle a revêtu un costume que l'on assure là-bas très parisien, et qui nous semblerait, ici, très américain. Mais laissons à cette compatriote par le cœur et le souvenir ses douces illusions ! Lorsqu'elle va patiner sur le "ice ring", belle et pimpante, la joie dans les yeux, le sourire aux lèvres, persuadée qu'elle réalise le type pur de sa bisaïeule, n'est-elle pas digne de notre sympathie, la chère créature ?

Il y a des siècles que le marin Cartier planta pour la première fois l'écu fleurdelisé de France sur le promontoire du port de Gaspé et baptisa le Canada—baptême arrosé d'un généreux sang français. Personne encore ne l'a oublié. Les us et coutumes du vieux Paris régissent la ville de Québec, dont le nom, assure-t-on, tire son origine d'une seigneurie normande.

Etre Français cela suffit à l'honneur du Canadien. Celui qui s'annonce chez lui comme étant un "Français de France" peut se flatter de recevoir un chaleureux accueil et la plus large hospitalité.

On nous racontait dernièrement qu'une riche héritière canadienne ayant épousé un marquis de l'empire, établi à Paris, tous ceux qui venaient de sa part, étaient reçus à Québec à bras ouverts ; bien plus ! les familles qui ne connaissaient la jeune femme que de nom, se faisaient gloire de bien accueillir les hôtes envoyés par elle. Avoir épousé un Français égalait à une autorité !

Le pouvoir féminin, contesté à tort quelquefois chez nous, est au Canada dans toute sa vigueur.

Cela date de loin, et bien que la galanterie s'intitule française, elle existait au temps où les Hurons et les Iroquois habitaient seuls cette partie de l'Amérique.

Les premiers émigrés français qui s'établirent au Canada furent très surpris de retrouver, parmi les sauvages, un culte qu'ils croyaient n'exister que chez eux : le culte de la femme. La Huronne élevée au rang d'"oyander" ou "intelligente", jouissait d'une grande autorité ; les affaires de police lui ayant été principalement confiées, la perspicacité a été reconnue une qualité essentiellement féminine.

La Française succéda à la Huronne, non dans son autorité officielle, mais dans son autorité affectueuse.

Idole ravie à la terre natale, elle est restée la plus vivante image de la patrie absente. Prenant les soucis et les travaux à leur charge, les hommes ont préservé leurs compagnes des peines et des labeurs qui assaillent parfois la plus faible partie du genre humain.

Aimée, adulée, gâtée, la Canadienne pare son intérieur comme un temple et sa beauté comme une châsse. Tous ses soins se concentrent dans l'apprêt de plantureux repas et de toilettes sans cesse renouvelées.

Son esprit est aimable, son cœur généreux, son âme élevée vers la piété— ce phare qui éclaire et guide nos vies.

Prenant gaiement l'existence, elle patine avec intrépidité pendant les longs mois blanchis de neige, et l'été se repose aux environs de Québec, dans de charmantes habitations où le dolce farniente" a trouvé moyen de s'acclimater.

LUCIOLE.

Bibelots et chiffons

L'éventail

L'éventail se rit des saisons. Que l'été nous brûle ou que l'hiver nous glace, il se montre toujours coquet et sémillant entre les mains des femmes.

De tous les accessoires de la toilette féminine il est le favori. A tous les âges, à toutes les époques, nous l'avons manié selon nos caprices, et il est devenu tout à tour un hochet ou une arme.

Hochet, entre les mains de la jeune fille qui sort à peine de l'enfance; arme, entre les mains de la femme qui, d'un coup de sa lame d'ivoire, tient à distance l'importun.

Pour l'une comme pour l'autre, il est aussi le confident discret, à qui l'on soupire les joies et les peines et que l'on baisse au moment du combat, comme les guerriers de jadis baissaient leurs lances au moment d'entrer en lice.

Mais d'où vient donc cet instrument léger, tantôt provocant, tantôt terrible, qui paraît avoir été créé pour ajouter un charme de plus à la grâce féminine?

Un lutin capricieux l'a-t-il apporté sur les ailes du vent?...

Fut-il trouvé suspendu à un de ces fils blancs qui par les soirs printaniers échappent à la quenouille de la Vierge Marie?

C'est tout cela et plus encore. On dit que l'Orient le vit naître d'une feuille de lotus et que dès son apparition il devint le symbole gracieux et charmant de la femme.

La cour, comme le roi, s'encapuchonna de tristesse, et l'éventail faillit sombrer dans la tourmente où disparurent le soieries et les étoffes d'or.

Il prit sa revanche sous la Régence. De nouveau il agita ses ailes dans les petits soupers et dans les gaietés des parties champêtres à Marly et à Versailles.

A moitié déplié sur les sofas et les lits de repos, glissant indiscrètement dans le déshabille des petits levers, s'étalant sur le brocard des robes d'apparat, il fut de toutes les fêtes.

A cette époque (XVIIIe siècle), l'éventail devint un objet d'art, presque un bijou précieux.

Il fut peint par les artistes les plus illustres, qui fixèrent sur son aile de parchemin ou de satin toute la grâce mièvre, poudrée et musquée, de ce siècle frondeur et charmant.

Plusieurs de ces éventails nous ont été conservés, et, religieusement enfermés dans des vitrines ou des coffrets, on ne les voit que dans les musées ou chez les collectionneurs privilégiés.

Aujourd'hui ce que l'on appelle l'art japonais prend la place du véritable art, l'art français.

L'importation des éventails du Japon et de la Chine, que les bateaux chargent en guise de lest et qui nous sont vendus à des prix dérisoires de bon marché, a créé des imitateurs de cet art faux et tapageur et a tué les inventions originales que nous aurions pu trouver.

Comment traversa-t-il les mers pour arriver jusqu'à nous ?

Tout porte à croire que ce fut à l'ère des expéditions en terre sainte.

Plus d'un chevalier, au retour des Croisades, rapporta parmi les étoffes précieuses, les broderies d'or, les parfums et les coffrets de santal, l'éventail au panache blanc comme la neige, fourni par les queues de buffles du Thibet.

Ces merveilles importées d'Orient développèrent chez les femmes l'instinct de la coquetterie et l'amour du clinquant.

Leur vie intime, leurs occupations journalières s'en ressentirent.

Dans son corsage long soigneusement plissé, assise dans la haute chaise au dossier sculpté, la noble dame du moyen âge avait passé la moitié de son existence à broder les tapisseries de haute lice, dont les cerfs et les licornes étaient les principaux personnages.

Après le retour des chevaliers, éblouies par les broderies superbes qu'ils rapportaient, les femmes jugèrent inutiles de passer leur jeunesse à reproduire des scènes relativement ternes et ennuyeuses, et le métier à tapisserie fut abandonné.

N'étant plus retenues au logis par ces travaux absorbants, les grandes dames prirent le goût des promenades, des courses, des réunions brillantes, et s'intéressèrent à l'éventail.

Mais longtemps encore elles ne l'ouvrirent qu'avec crainte, ne l'agitèrent qu'en frémissant, ne sachant au juste comment se servir de cet objet étrange et paraissant doué d'une vie mystérieuse.

Ce fut Catherine de Médicis qui, avec son flair d'Italienne, devina l'utilité de cet intéressant instrument et lui fit faire son entrée à la cour.

A son exemple, toutes les grandes dames s'en servirent, et l'éventail eut dès lors ses lettres de noblesse.

Anne d'Autriche l'imagina à touffes de plumes et à manche bombé.

Cette reine était d'une coquetterie tellement exagérée, que Mazarin disait d'elle : "Avec des parfums, des gants et un éventail, on la mènerait en enfer."

De combien de femmes modernes ne pourrait-on en dire autant ?..

Cependant le règne de l'éventail eut des heures d'agitation et de trouble.

Sous l'austère Mme de Maintenon, il dit adieu aux jolies bouches souriantes.

Quelques artistes, — des femmes surtout, — peignent des éventails fort beaux, j'en conviens. Ceux signés Lemaire ou baronne Nathaniel ont les honneurs de la cimaise aux expositions de peinture. Mais franchement, sans parti pris, croit-on que la branche de fleurs, le bateau qui est amarré à la rive, ou les Vénus qui se couchent dans les nuages, avec des poses de danseuses de ballet, laisseront au XXe siècle une idée de nos mœurs et de nos tendances aussi précise que celle que nous ont léguée les idylles de Fragonard ou de Watteau immortalisées par les éventails du XVIIIe siècle ?

"Pourquoi, demandai-je à un artiste dans l'art de vendre les éventails, pourquoi vous attardez-vous à copier les anciens styles ?

—Mais tout bonnement parce que nous sommes obligés de suivre la mode. Vous comprendrez qu'avec une robe de style Louis XV ou copiée sur les modes de 1830, l'éventail ne peut être ni empire ni même japonais. Quand on créera des modes nouvelles, nous ferons des éventails nouveaux."

C'était juste.

Donc, les éventails les plus élégants, les plus beaux, sont, pour le moment, les éventails Louis XV, Louis XVI et même le genre empire.

Ce dernier, comme tout ce qui s'est fait d'artistique sous le premier empire, est un mélange de sérieux et de clinquant qui rappelle bien le mauvais goût qui présidait alors à ses créations.

Quant à 1830, il s'est contenté de ce qu'avait fait l'empire. C'était l'âge d'or des grisettes, et Mimi Pinson s'occupa plus de son bonnet que de son éventail.

Mais à quelque style, à quelque époque que l'éventail appartienne, qu'il soit de paillette, de dentelle, de plumes ou lamé d'or, il faut que la femme qui s'en sert sache le manier avec grâce.

Et cela ne nous est pas donné à toutes !... La naissance ni la fortune n'ont rien à voir dans ce don, la grâce.

Regardez, dans une rue de Madrid, cette Espagnole accroupie sur les marches d'un piazetta et vêtue de haillons d'une couleur éclatante... Son éventail ne vaut pas un "maravedi" ; mais croyez-vous qu'il y ait au monde une femme, bourgeoise ou grande dame, capable de déployer, en le maniant, plus d'art, plus de séduction que cette fille de gitana ?

En Amérique, on n'attache pas assez d'importance à l'éventail, qui pour la plupart d'entre nous ne sert qu'à donner une contenance. Souvent alors il produit l'effet contraire, en donnant une contenance embarrassée.

Quelques femmes seulement savent agiter leur éventail, qui souvent explique très éloquemment ce qu'elles n'oseraient dire.

INDIA.

La Consomption- Baume Rhuma. 2 8-dw-tt

FEVRIER

Hélas! dis-tu, la froide neige
Recouvre le sol et les eaux;
Si le bon Dieu ne les protège,
Le printemps n'aura plus d'oiseaux!

Rassure-toi, tendre peureuse;
Les deux chanteurs n'ont point péri.
Sous plus d'une racine creuse
Ils ont un chaud et sûr abri.

Là, se serrant l'un contre l'autre
Et blottis dans l'asile obscur,
Pleins d'un espoir pareil au nôtre,
Ils attendent l'Avril futur;

Et, malgré la brise qui passe
Et leur jette en vain ses frissons,
Ils répètent à voix très basse
Leurs plus amoureuses chansons.

Ainsi, ma mignonne adorée,
Mon cœur où rien ne remuait,
Avant de t'avoir rencontrée,
Comme un sépulcre était muet;

Mais quand ton cher regard y tombe,
Aussi pur qu'un premier beau jour,
Tu fais jaillir de cette tombe
Tout un essaim de chants d'amour.

FRANÇOIS COPPEE.

HISTOIRE D'UN PETIT ALMANACH

Par un soir d'automne, sur une des grandes routes qui longent le fleuve St-Laurent, une coquette habitation canadienne laisse percer par ses volets entr'ouverts, la lueur d'une lampe que tamisent de blancs rideaux.

Il fait froid et triste au dehors, le vent souffle et secoue les vitres, la route est déserte.

Nous nous approchons pour jeter un coup d'œil à l'intérieur. Un spectacle à la fois triste et touchant, nous apparaît.

Une femme d'une soixantaine d'années est couchée dans un grand lit. Son visage laisse voir de fortes traces de fatigue et de soucis. Assurément les années ont laissé leur empreinte sur ses traits, mais deux ennemis encore plus redoutables que le temps ont causé leurs ravages; les soucis et la douleur. Les traits tirés et les joues amaigris le prouvent assez

Tout indifférente à ce qui se passe au dehors, une jeune fille grande déjà est agenouillée au chevet de sa mère et lit tout haut. Bien que sa voix ne soit pas forte et que la lecture soit un peu hésitante, elle lit néanmoins avec un certain sentiment, comme impatiente d'arriver à un certain endroit de l'almanach qu'elle tient à la main et qui, selon elle, doit sûrement intéresser la malade.

Pendant ce temps là, celle-ci, bien que faible et découragée, écoute de son mieux et finit par porter une grande attention à la lecture.

Au dehors, le vent fait rage.

Notre compagnon auprès duquel nous nous informons des personnages de ce petit drame familial, nous raconte, en quelques mots leur histoire :

La maîtresse de cette habitation, en bonne canadienne, a eu treize enfants, c'est-à-dire qu'elle connaît les soucis et sait ce que c'est que d'aimer ses enfants. Grâce à ses forces naturelles et à son grand courage, elle a porté son fardeau assez facilement. A l'époque critique connue sous le nom de "retour de l'âge", sa santé déclina et finit par manquer complètement. Elle qui ne savait pas ce que souffrir voulait dire, commença par sentir des douleurs dans toutes les parties de son corps. Elle finit par perdre le goût pour les aliments qui, du reste, ne lui profitaient plus. Elle ne pouvait plus dormir comme par le passé et souvent pendant la nuit, elle avait des accès où la respiration lui manquait au point que parfois il lui semblait qu'elle allait étouffer. Elle était alors obligée de se lever et de passer le reste de la nuit assise dans une chaise, tellement elle avait de difficulté à respirer. Son teint coloré et son embonpoint disparurent comme le fait la neige au premier soleil. Maintenant, vous le voyez, dit le brave habitant qui me parlait ainsi, elle n'a plus que la peau et les os et l'on attend sous peu le dénouement fatal.

La pauvre malade m'intéressait et je collai mon oreille à la fenêtre pour entendre ce que lisait la jeune fille; juste à ce moment elle s'écria : "Tiens, écoute, maman," et elle éleva le ton.

Je compris alors qu'elle lisait un de ces petits almanachs que la Cie Chimique Franco-Américaine fait distribuer dans les campagnes, afin de faire connaître les vertus de ses excellentes Pilules Rouges pour les maladies des femmes. La jeune fille en était rendue justement aux pages ayant trait aux désordres qui accompagnent le "retour de l'âge" et aux soins à donner dans cet état, avec les soulagements qu'apporte l'usage des Pilules Rouges.

La malade écoutait avec encore plus d'attention cette fois. Quand la jeune fille eut fini sa lecture elle insista pour que sa mère consentit à tenter ce dernier remède que le ciel lui envoyait. Celle-ci refusa d'abord, mais faiblement, et enfin, pour plaire à son enfant, elle lui permit, à son prochain voyage à Montréal, d'acheter une boite de Pilules Rouges qu'elle lui promit d'essayer.

Un éclair de joie jaillit des yeux de l'enfant dévouée. Il était facile de voir qu'elle avait dans l'efficacité du remède la foi qui triomphe de tous les obstacles.

Le bon petit almanach des Pilules Rouges accomplissait son œuvre.

Je m'écartai de l'habitation et continuai ma route tout ému de la scène à laquelle je venais d'assister.

A quelques mois de là, l'hiver étant passé, les besoins de mon commerce m'appelèrent à traverser le même village. Me souvenant ce que j'avais vu dans cette rude nuit, je me dirigeai vers la maison dont le souvenir m'était resté gravé dans l'esprit.

Sur le pas de la porte, une accorte personne, maniait avec vigueur les brocs de lait qu'elle déchargeait d'une voiture, tandis que son homme dételait le cheval et le conduisait à l'écurie.

Je m'approchai d'elle, et, après quelques politesses banales, je lui demandai à brûle-pourpoint, en la félicitant de sa riche apparence, si elle n'avait jamais été malade.

Elle ne me répondit pas d'abord et me regarda avec l'air soupçonneux du paysan pour l'homme des villes qui veut en savoir trop long.

Alors, j'entrai dans les confidences et lui racontai mon indiscrétion de la soirée de novembre précédent.

—Ah ! monsieur, me dit-elle, c'est la Providence qui m'a envoyé ce petit almanach. Oui, j'ai pris les Pilules Rouges ; vous m'avez vue alors et vous me voyez maintenant. Je suis sortie du tombeau.—Vous pouvez le dire à tout le monde. Maintenant le petit almanach est à la place d'honneur, sur la cheminée de ma chambre, et lorsque je mourrai, le dernier conseil que je donnerai à mes filles sera celui-ci : "Prenez les Pilules Rouges ! "

P.-S.—Toutes les femmes qui n'ont pas encore reçu de nos almanachs et qui désireraient en avoir, n'ont qu'à nous en faire la demande en mentionnant "Le Journal".

Adressez vos lettres comme suit :

La CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE,
274, rue St-Denis, Montréal.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

A bord du Canada, vaste palais flottant,
Ce matin, nous voguons, par une forte brise,
Sur le pont du bateau, l'âpre vague se brise;
Le pilote, aux aguets, nous prédit du gros temps.

Là-haut, le ciel est gris; un lourd nuage sombre,
Voile le dôme bleu que l'œil recherche en vain.
Il est là, cependant, le royaume divin,
Par delà l'horizon, la nue opaque et l'ombre.

Partout, au nord, au sud, volent des goélands,
Rapides, gracieux, aux ailes argentées.
Beaux oiseaux de la mer et des longues jetées,
Je voudrais, comme vous, voyager en volant.

SOLANGE.

La durée de l'amour

Aime, aime aussi longtemps que tu peux aimer ! aime aussi longtemps qu'il t'est permis d'aimer ! Elle approche, elle approche, l'heure où, debout au milieu des tombeaux, tu verseras des pleurs.

Que, dans ton cœur toujours ardent, le feu de l'amour jamais ne s'éteigne, que toujours l'amour y vive, que toujours il l'embrase, aussi longtemps qu'un cœur aimant battra à l'unisson près du tien.

A celui qui t'ouvre son âme, oh ! fais pour celui-là tout ce que tu sais lui plaire ; de toute heure fais—lui une heure joyeuse ; ne lui donne jamais une heure sombre.

Surveille avec soin ta langue, une parole méchante est si vite prononcée! "Mon Dieu ! je n'avais pas d'intention mauvaise !" L'autre cependant s'éloigne, en pleurant.

Aime, aime aussi longtemps que tu peux aimer ! aime aussi longtemps qu'il t'est permis d'aimer ! Elle approche, elle approche, l'heure où, debout au milieu des tombeaux, tu verseras des pleurs !

Alors tu t'agenouilleras au bord de la fosse, et tu baisseras tes yeux voilés de larmes, sur l'herbe humide et longue du cimetière ; jamais plus ils ne le verront, cet autre !

Et toi, tu lui diras : "Oh ! regarde-moi ici-bas, moi qui pleure sur ta tombe ! Je t'ai affligé, pardonne-moi ! Mon Dieu ! mon intention n'était pas méchante."

Mais lui, il ne te voit plus, il ne t'entend plus, il ne vient point pour que tu lui fasses un joyeux accueil ; jamais plus la bouche dont tu reçus les baisers, ne te dira : Je t'ai pardonné depuis longtemps !

C'est ce qu'il a fait : il y a longtemps qu'il te pardonna ; mais que de larmes sont tombées, brûlantes, sur toi et ton amère parole ! Mais silence ! lui repose, il est arrivé au but !

Aime, aime aussi longtemps que tu peux aimer ! aime aussi longtemps qu'il t'est permis d'aimer ! Elle approche, elle approche, l'heure où, debout, au milieu des tombeaux, tu verseras des pleurs.

FREILIGRATH.

L'homme véritable

Qu'est-ce qu'un homme ? C'est celui qui prie et se confie en Dieu, son Seigneur. Tout peut l'abandonner, il ne désespère pas : l'homme religieux ignore ce que c'est que la crainte.

Qu'est-ce qu'un homme ! C'est celui qui porte au plus profond de son être ces trois choses : la foi, l'amour du vrai et de la liberté. Cette armure ne trompe pas : nul ne peut la briser.

Qu'est-ce qu'un homme ! Celui qui sait aimer d'un cœur ardent et sincère. La sainte flamme de l'amour grandit le courage et rend le bras fort comme l'acier.

Qu'est-ce qu'un homme ? Celui qui sait se battre pour sa femme et ses enfants. L'homme sans cœur n'a ni joie, ni courage : il ne faut pas compter sur lui.

Qu'est-ce qu'un homme ? Celui qui sait mourir pour la liberté, pour son devoir et le droit. Un cœur religieux se résigne à tout, il n'y a pas pour lui de malheur véritable.

Cet homme mourra, quand il le faut, pour Dieu et sa patrie. Du cœur, de la bouche et de la main, il les sert jusqu'au tombeau.

En avant donc, enfant, libre enfant, au combat, avec l'aide de Dieu, car il n'y a que Dieu qui puisse nous secourir c'est de lui que viennent le bonheur et la victoire !

ARNDT.

Moisson d'Or

La bonté est la réunion en un tout des meilleures qualités du cœur ; c'est le "miel de l'âme."

Lorsque Dieu répartit ses biens dans (la nature,
Il trouva tout mauvais pour ce don (souverain ;
Alors il fit la femme, et dans ce riche (écrin
Il plaça la bonté, sa plus belle parure.
Le bijou resplendit dans son écrin (charmant ;
Mais l'écrin n'est plus rien, sans son (beau diamant.

G. RANIUM.

Une jeune fille doit, comme un rayon de soleil, répandre le bonheur autour d'elle ; et le principe du bonheur, c'est la charité.

NORA.

Ce qui charme le plus dans une jeune (fille,
Ce n'est point le talent, ce n'est point (la beauté,
La boucle qui voltige ou la perle qui (brille,
Ce qui charme le plus, oh ! c'est la (charité !

Car votre grâce, ô vierge, est faite de (magie ;
Elle met un rayon au front des condamnés,
Elle donne l'espoir aux errants de la (vie
Elle fait trouver meilleur le pain que (vous donnez.

L. FORGERINE.

Arrête la toux et débarrasse du rhume

Les Laxative Bromo-Quinine Tablets guérissent le rhume en un jour. Pas de guérison, pas de rémunération. E. W. Grove, 25 cents. 298-w-s-6m

Au Vénézuéla

Wilhelmstad, Curaçoa, 5.—D'après des renseignements dignes de foi reçus ici aujourd'hui, le steamer "Libertador" des révolutionnaires vénézuéliens était à Sabanilla le 31 janvier et devait en partir le 1er février pour recommencer ses opérations contre les forces du gouvernement vénézuélien. Cela semble contredire la nouvelle reçue à Colon et qui disait que le Libertador avait été coulé à Sabanilla, ou Porto Colombia, récemment, pendant qu'on le réparait, par une canonnière vénézuélienne.

Dernier mot

Le dernier mot de la Science Médicale : Le BAUME RHUMAL contre les rhumes chroniques, la toux, l'enrouement. Une dose arrête le mal. Les doses suivantes tuent les germes. 44-2.

Ceux qui désirent se procurer un bon article à un prix raisonnable devraient acheter seulement

COOK'S FRIEND
BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe, il ne contient aucun alun, et coûte au consommateur cinquante pour cent moins que les poudres importées également pures.

La véritable poudre "Cook's Friend" est préparée par W. D. McLAREN, Montréal, et la marque de commerce est sur chaque paquet.

Un beau teint fait toujours plaisir.

Purifie et embellit la Peau. Aucun autre cosmétique fera cela.

L'ORIENTAL CREAM ou L'EMBELLISSEUR MAGIQUE du Dr T. Félix Gouraud, fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté, et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on se soit servi de remède. Il a été à l'essai pendant 53 ans et est si inoffensif — que nous avons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayer disait à une dame de haut ton, une patiente : "Comme vous vous en servirez, vous, les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille dure six mois, même si l'on s'en sert tous les jours. LA POUDRE SUBTILE DE GOURAUD enlève tous les poils superflus sans endommager la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. FERD T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y.

Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante, et mentionnez "LE JOURNAL." 2a eod

Propreté ! Beauté ! Efficacité!

Montréal, 21 juin 1882.

M. S. LACHANCE,

Monsieur, — Je me sers depuis quelquetemps de votre nouveau restaurateur de la chevelure, la "CAPILLINE," et j'ai pu constater que c'est un puissant tonique pour le cuir chevelu. En même temps qu'elle donne de la vigueur aux cheveux cette préparation les empêche de grisonner.

Ayant pris connaissance de la composition chimique de votre "CAPILLINE," je n'hésite pas à dire que son usage est parfaitement inoffensif.

Votre tout dévoué,

N. FAFARD, M. D.,
Professeur de Chimie à l'Université Laval.

79-eod

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

La Cie d'Imprimerie Industrielle

PROPRIETAIRE

MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal (livré à domicile) .. $5.00 par année
Hors Montréal .... 3.00 "
Edition Hebdomadaire .... 1.00 "

TÉLÉPHONE :
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 8 FEVRIER 1902

LE REPLATRAGE MINISTERIEL

Après tout, le "Journal" avait raison d'annoncer il y a huit jours l'approche de changements ministériels.

L'opération est commencée et elle sera prochainement suivie d'une autre, nous dit le correspondant du "Herald."

Le sénateur Templeman est appelé au Conseil pour représenter la Colombie Anglaise, sans portefeuille, jusqu'à ce qu'on lui trouve un département à administrer.

Dans l'intervalle, c'est un ministre de plus que M. Laurier ajoute au personnel qu'il trouvait déjà trop nombreux du temps des conservateurs. Encore une profession d'autrefois oubliée par le grand homme.

M. Mills va à la Cour Suprême. C'est une mauvaise nomination, tout le monde l'admet. Voilà le plus haut tribunal du pays composé aux deux tiers d'hommes qui n'ont jamais pratiqué. L'incompétence avouée de Sir Louis Davies n'est rien comparée à celle du nouveau juge. Non seulement M. Mills n'a jamais pratiqué, mais dans toutes les discussions légales auxquelles il a pris part en chambre, son argumentation a toujours laissé voir un esprit filandreux, ergoteur et sans suite. On se rappelle encore son discours sur la question scolaire où il argumenta dans un sens pour conclure tout différemment.

Et voilà donc M. Fitzpatrick ministre de la justice ! Nous le disions bien qu'il suffirait de lui offrir la position pour qu'il l'accepte. C'est un triomphe personnel pour lui. Entré dans le cabinet par une imprudence de M. Laurier contre la volonté de tous les libéraux de Québec, subi avec défiance pendant des années, haï encore par un grand nombre de libéraux, longtemps méprisé par M. Laurier lui-même qui reprocha un jour, devant témoin, à feu M. Mercier de l'avoir nommé avocat de la couronne, il triomphe enfin de tous ses ennemis et le voilà sur un pied d'égalité avec celui-là même qui le trouvait jadis indigne de représenter la couronne dans l'administration de la justice. M. Mercier qui connaissait les hommes n'en voulut jamais comme collègue. M. Laurier qui connait au moins M. Fitzpatrick, l'appelle aux secrets de son parti et à l'administration de la justice dans tout le pays. Si le premier ministre savait réfléchir, il tremblerait à la pensée de l'acte qu'il vient de commettre.

Non pas que M. Fitzpatrick manque du talent nécessaire et de la science requise pour occuper la position qu'on vient de lui confier. Mais la question de compétence n'est pas la seule à considérer ; les convenances sont quelquefois plus impérieuses, et dans le cas actuel il est d'une suprême inconvenance de la part de M. Laurier de prendre comme un de ses collègues, et de lui donner l'autorité que comporte un tel honneur, l'homme qui livra son ami Mercier et qui trahit les siens avec le cynisme qui provoqua la colère que l'on sait à Québec. Nous n'avons aucun doute que les libéraux subiront sans la moindre protestation l'humiliation nouvelle que M. Laurier leur impose après tant d'autres. C'est leur affaire après tout. Mais s'ils reconnaissent M. Fitzpatrick pour chef et s'ils l'acceptent pour un des leurs, qu'ils cessent au moins d'aller chaque automne porter des fleurs sur la tombe de Mercier, la victime de M. Fitzpatrick. Autrement ce qu'ils regardent comme un témoignage d'affection se changerait en injure pour le mort dont ils prétendent garder un pieux souvenir.

On dit qu'en politique tout doit s'oublier parce que les intérêts supérieurs de la patrie peuvent changer les inimitiés de la veille en amitiés du lendemain. Admettons cela si vous voulez, mais encore faut-il que l'intérêt supérieur soit bien manifeste pour justifier ces transformations. Or ici où est-il l'intérêt supérieur ? Personne ne le voit. On ne rencontre que des gens surpris de l'aveuglement de M. Laurier et de son engouement subit pour des hommes qu'il a lui-même voulu écarter autrefois pour des raisons qui n'ont rien perdu de leur valeur depuis.

M. Fitzpatrick, ministre de la justice !... Quels souvenirs cette nouvelle évoque à tous les esprits !

M. Laurier a-t-il donc perdu toute mémoire du passé ?...

Il n'y a qu'au Canada où l'on voit de semblables provocations à l'opinion publique.

OU SONT LEURS AMIS

Lorsqu'on a refusé de nommer un Acadien pour succéder à M. Snowball, la "Patrie" écrivait :

"Les Provinces Maritimes sont représentées au Sénat par 24 membres, dont un seul, l'hon. M. Poirier, est de langue française. Cependant, il y a 140,000 Acadiens dans les Provinces Maritimes.

"Qu'ils continuent à s'affirmer, qu'ils travaillent, qu'ils soient forts.

"Ils ont des amis dans le cabinet d'Ottawa et ils doivent se convaincre que M. Laurier sera heureux de leur rendre justice.

"Il faut avoir foi en la justice immanente."

Eh bien, où sont leurs amis, où sont les amis de l'influence française ?

Où étaient-ils les amis des Acadiens lorsqu'on a refusé de nommer M. Blanchard pour l'Ile du Prince-Edouard et un autre Acadien pour la Nouvelle-Ecosse où l'élément français compte au moins 50,000 âmes.

Les Acadiens ont la patience inépuisable s'ils endurent plus longtemps sans protester l'injustice qu'on leur inflige.

NOS JARDINIERS

Nous avons prouvé hier à l'aide de la comparaison faite par la "Patrie" elle-même que le jardinier américain fait une concurrence désastreuse au jardinier canadien. La "Patrie" prétendait que le produit étranger arrive ici au moment où le produit canadien disparait, tandis que sa comparaison établissait le contraire.

Mais sa comparaison était fantaisiste. Des jardiniers de Montréal nous l'ont prouvé hier.

La laitue canadienne cultivée dans les serres se vend tout l'hiver et celle cultivée en couches est prête au mois de mars. Le persil se vend également tout l'hiver. On pourrait vendre également le céleri tout l'hiver si ce n'était la concurrence du produit de la Virginie et de la Californie. Betteraves, carottes, oignons et radis se vendent également toute l'année. Quelques-uns de ces produits ne sont pas vendus tout le cours de l'année précisément à cause de la concurrence étrangère et c'est la raison qui engage nos jardiniers à demander protection. L'un d'entre eux nous disait hier: "Nous ne nous plaignons que depuis quelques années parce qu'auparavant le produit américain n'arrivait pas jusqu'ici ; mais les avantages des américains ayant augmenté leur production ils ont cherché des débouchés et ils sont venus au Canada. Avons-nous tort de chercher à nous protéger quand les autres industries font de même ? "

Certes non, ils n'ont pas tort. Leur demande est raisonnable et nous ne voyons pas pourquoi le gouvernement refuse de leur rendre justice.

La division est partout dans les rangs libéraux. Maintenant c'est à la Colombie Anglaise que l'on se bat. Joe Martin, le sénateur Templeman et tous ses amis ont été décapités de l'association libérale de la province et Joe Martin sera probablement le chef du nouveau parti libéral

M. Hasting, ancien organisateur pour le parti conservateur dans la province du Manitoba, qui avait accepté une position dans le service civil, revient à ses anciennes amours et reprend la direction des forces conservatrices dans l'ouest.

Nous avons sous les yeux le rapport de la première réunion contradictoire tenue dans Lisgar. MM. Sifton et Richardson se sont déchiré à belles dents et le candidat conservateur paraît être sorti victorieux de ce premier combat.

L'acrimonie que le gouvernement apporte contre M. Richardson est réellement dégoûtante.

NOUVEAU JOURNAL

Nous accusons réception du "Courrier", qui vient de paraître aux Trois-Rivières et qui sera publié dans les intérêts du parti libéral par M. R. E. Chalus, le rédacteur gérant.

La réputation de M. Chalus n'est plus à faire, ici du moins, et nous espérons ou plutôt nous sommes sûrs qu'il aura des succès aussi rapides aux Trois-Rivières.

M. Chalus ne doute pas de son succès.

L'audace est sa devise, et il le dit carrément :

" Nous croyons fortement à la réussite de notre projet et nous dévouerons toute notre énergie et nos faibles talents à son avancement. On dit que la fortune sourit toujours aux audacieux. Nous croyons nous, que l'audace alliée à un travail opiniâtre conduit infailliblement au succès."

M. Chalus est justement l'homme capable de vérifier la vérité de ce proverbe, et si l'audace suffit pour faire sourire la fortune, que les trifluviens ne s'inquiètent pas de l'avenir du "Courrier", nous leur prédisons d'avance un avenir excessivement brillant.

BIBLIOGRAPHIE

Deux charmants petits volumes nous arrivent d'Avignon, pimpants de formes, agréables de style et parfumés des sentiments les plus délicats.

Le "Livre de mes dimanches" est de M. l'abbé J. Meritan. Le texte justifie bien le titre. Les principaux dimanches et fêtes de l'année y sont commentés avec un talent, une verve et une grâce qui forment une lecture aussi pieuse que captivante par la forme. C'est un livre pieux, d'une piété solide, mais aussi attrayante. Ce n'est pas un mal, tant d'esprits légers n'osant s'astreindre à la lecture des œuvres d'érudition savante et trop esclaves des formes anciennes.

M. François Coppée qui a fait la préface écrit: "Grâce à vos pages d'un style si pur, d'une imagination si brillante et qui exhalent un parfum de saine et religieuse poésie, j'ai vécu des heures de méditation et de prière, j'ai largement respiré l'apaisante atmosphère de l'Evangile, j'ai adoré les mystères derrière lesquels on devine Dieu comme le soleil derrière les nuées." Ce sera également l'impression qui restera à tous ceux qui liront "Le livre de mes dimanches". Ce beau et bon petit livre devrait avoir un grand succès.

"Pour ta première communion" de l'abbé Russocq n'est pas moins attrayant et, surtout, pas moins utile Ce sont les conseils d'un observateur à un jeune ami sur le moyen le plus sûr de rester sage, c'est-à-dire bon chrétien, bon citoyen. Le meilleur moyen n'est peut-être pas le mot juste, car il n'y a qu'un moyen d'être bon chrétien; disons plutôt que ce livre prouve combien il est facile de rester bon chrétien et bon citoyen, Ecrit dans un style simple mais vigoureux, rempli d'exemples qui rendent la pensée vivante, il se lit comme un roman, avec cette différence qu'il laisse dans l'âme une impression forte qui suggère le dévouement au bien.

Ce livre constitue un joli cadeau de première communion.

On peut se procurer les deux ouvrages chez Aubanel & Frères à Avignon.

Encore un Chevalier

> Votre compassion part d'un
> bon naturel ;...
> Mais attendons la fin.
>
> LA FONTAINE.

Après Narcisse Meunier, Joad. Les don Quichottes viennent sur le tard, mais enfin ils viennent. Réjouissez-vous, noble Dulcinée de Toboso ! Ce qui a décidé Joad, c'est probablement le ton de matamore de Meunier, car il y a de quoi juger que le nouveau paladin n'était pas sûr de sa ferraille et avait besoin d'être rassuré. Mais une fois parti, il rend des points à son devancier, non moins qu'à l'illustre chevalier de la Triste Figure. Tous deux s'en vont, un plat à barbe sur la tête à la conquête d'un moulin à vent... pour M. Meunier. Fasse le Ciel que leur Dulcinée ne les désenchante pas, comme fit l'autre !

Mais laissons la figure, Joad pourrait aussi m'accuser d'être professeur de belles-lettres. Qu'est-ce que veut donc Joad ? Il entreprend de me prouver que je suis un imprudent "et" maladroit, discours en deux points qui pourraient à la rigueur, se ramener à un seul, comme vous voyez. Mais le sens des mots n'est pas ce qui touche le plus notre prophète. On peut s'en convaincre par son article tout entier : c'est de l'amphigouri. Il se peut donc que je sois maladroit "et" imprudent. Mais le sort, c'est que Joad ne le prouve pas. Au contraire ! Aucun écrivain digne de ce nom n'a songé à se plaindre de la première phrase des "Libres-Penseurs" de Veuillot. Ceux-là seuls qu'elle touche peuvent s'en montrer piqués et la traiter de "boutade ridicule". Cela parle tout seul. Ma citation a donc porté juste, et votre émotion, Monsieur Joad, en est une preuve amusante. Je le regrette pour votre sagesse, prise ici en défaut, vous avez commis, là, une gaffe. Vous pensiez, sans doute, faire une lance. Vous tronquez ensuite une autre de mes citations de Veuillot. Je vous pardonne la malhonnêteté de ce procédé, tout à la joie de sentir ma prudence encore intacte et de voir la vôtre, une seconde fois, infirme. Enfin, je n'ai pas fait dire à Veuillot : "Tous les journalistes, etc; " mais les "les journalistes, etc." Et il est facile de voir, après l'énumération que je venais de faire d'une certaine classe de journalistes et de romanciers, qu'il s'agissait de ceux-là et de leurs pareils. A isoler une phrase de son contexte, on lui donne le sens que l'on veut. Voilà encore une méthode dont n'usent pas les gens probes et sérieux, Monsieur Joad, et qui n'est pas, au surplus, pour raccommoder votre dialectique. Outre qu'en trouvant "désagréable" un auteur qui traite certains écrivains de cuistres et de navets, vous vous rangez de vous-même, il faut bien le dire, parmi les "cuistres et les navets." Pourquoi faire la grimace, si le trait ne vous atteint pas? C'est là une seconde gaffe. Je constate seulement, vous savez.

C'est tout pour la "maladresse". Jusqu'à présent il s'agissait de démontrer que je faisais tort à Louis Veuillot en choisissant mal mes citations de lui. On voit qui sort endommagé de l'épreuve.

Mais il y a autre chose. Je suis "imprudent" aussi. Vous pensez que M. Joad va rétablir ses affaires? Hélas! l'argumentation va DECRESCENDO. Ici il n'y a qu'à citer. On s'adresse à moi; "Il vous paraît, c'est clair, fort légitime et convenable d'écrire, même dans les gazettes, quand la fantaisie vous en vient. Mais si bon nombre de ces femmes, pour lesquelles vous vous montrez rigoureux et méprisant allaient vous dire: comparons nos qualifications pour jaser plume en main, je ne vois guère qu'au point de vue de l'idée, de la mesure, et du style, vos œuvres littéraires soient un bien fort appoint aux fins d'établir votre orgueilleuse suprématie. Je laisse aux gens de goût de prononcer entre mes OEUVRES LITTERAIRES, et les œuvres, littéraires ou non, de nos bas-bleus. Mais, ce qui est sûr, c'est que si M. Jourdain revivait et qu'il fût admis à contempler la prose de Joad, il demanderait si c'est là de la prose.

Comme argument, il n'est pas besoin d'être un aigle, et Joad lui-même n'eut eu qu'à se relire, pour voir que c'est le néant. Vraiment, ce pauvre Joad abuse de la permission qu'il a de ne pas prouver ce qu'il avance.

Ce qu'il dit ensuite, toujours pour démontrer que je suis "imprudent", est tellement misérable, défigure tellement ma pensée, que je ne devrais pas m'arrêter à relever de pareilles inepties et à repousser des imputations dont la bêtise pallie l'injustice. J'en dis un mot moins encore par excès de condescendance que pour m'amuser encore un instant et mettre dans tout son jour la faculté de raisonner de mon adversaire. Je n'oublie pas que, suivant le mot de Gresset,

> Les sots sont ici-bas pour nos menus
> plaisirs.

La citation que j'ai faite de Barbey d'Aurevilly prise du livre des "Bas-bleus" lui a cuit à ce point qu'on se demande d'abord si l'on n'est pas en présence d'une rancune personnelle, et si le nom masculin de Joad n'est pas un vain masque... A vrai dire, il y en a d'autres indices, des choses d'une teinte tout à fait significative. Mais passons là-dessus. Supposons toujours un chevalier. Pour faire voir que je ne dois pas, en parlant des bas-bleus, citer d'Aurevilly sur les bas-bleus, Joad me demande si je sais que d'Aurevilly a fait des romans lestes, et si ce n'est pas une honte à moi de rendre un culte à un semblable auteur. Et, sans attendre la réponse, voilà le malheureux qui se met à barboter, à patauger à travers les romans de d'Aurevilly "AUX FINS de me mettre dans une posture "imprudente". Son discours est fini, sa thèse est démontrée, je suis maladroit et imprudent. Il triomphe et sa figure s'épanouit de ce rire particulier que vous avez vu sur certains visages, plus propre encore à provoquer la compassion que la gaieté, et qui vous fait dire : pauvre garçon...

Comment m'étonnerais-je après cela que Joad n'ait pas saisi que je considérais Barbey d'Aurevilly comme un de ses auteurs, puisque je n'en avais qu'un, moi, "l'éternel Veuillot", "l'Idole", le "Jupiter tonnant", et qu'il prenait tous les autres, lui ? qu'il ne se soit pas aperçu non plus que c'était précisément ce qui donnait de la force à ma citation ? On aime tout d'un auteur de chevet, qu'on cite si familièrement, dont on a au besoin la page et la petite phrase canaille à la main. Mais je me suis bien trompé pour cette fois. L'on met son Barbey en pièces. Et ce n'est pas moi qui le regretterai. Qu'est-ce que me fait Barbey d'Aureville, à moi, que me faire passer quelques moments agréables aux dépens de ces doux bas-bleus ? Je sais, au reste, qu'il outre tout et a fait le "Prêtre marié". N'empêche qu'il n'ait, je le répète, un esprit et une verve "unique", tout comme Joad a aussi un esprit et une verve qui sont tout ce qu'il y a de plus "unique". On peut être unique en son genre, n'est-il pas vrai ? Ainsi en est-il de Barbey d'Aurevilly et de Joad.

Pour ne pas perdre le fil, que j'ai perdu quand même, de la dissertation de Joad, j'ai omis de signaler une perle. A un moment donné, Joad s'écrie avec des yeux au ciel, et des mains sur le cœur, et des pâmoisons : "O ! (!), pages admirables d'Eugénie de Guérin, de Mme Swetchine, de Mme Craven, de Marie Ghertz, etc., (cela descend toujours) dire que vous voilà lacérées, vouées à l'ignominie", etc., (l'émotion le gagne de plus en plus). Ici on a un visage éploré qui fait rire. C'est le contraire de tout à l'heure. Il y a de ces contrastes. Je note premièrement que ce qu'il y a de plus admirable dans ce gros sanglot, c'est le point d'admiration après l'interjection O. Je fais remarquer ensuite, si cela peut faire plaisir à mon délicieux Joad, que jusqu'à ce moment je n'ai pas encore parlé des femmes qui ont écrit sans être bas-bleus, comme Mme de Sévigné, Eugénie de Guérin et quelques autres. Je prise fort leurs pensées, leurs sentiments et leur style. Je n'ai parlé que d'une "espèce", de l'espèce des bas-bleus, et spécialement de celle de notre pays, par zèle pour notre littérature. Si Joad ne comprend pas bien encore, je vais laisser à ses méditations les citations suivantes. Quelques-unes qui sont de femmes auteurs, vont lui aller au cœur, j'en suis sûr. "Les femmes ne savent jamais qu'à demi, et le peu qu'elles savent les rend communément fières, dédaigneuses, causeuses et dégoûtées des choses solides."—Mme de Maintenon.—"La politesse du monde n'est que dissimulation et vanité ; la vraie charité, qui est la politesse du chrétien, est la plus parfaite de toutes les politesses."—Id.—"Le silence est l'ornement des femmes."—Mme Dacier.—"La femme forte file, se renferme dans son ménage, se tait, croit et obéit."—Fénelon.—"Quel est l'homme sage et discret qui voudra une femme vaine, et dont la vertu paraît ambiguë, à en juger par son extérieur ?"—Id.—"Je ne connais pas de tête aussi complètement pervertie (Mme de Haël) ; c'est l'opération infaillible de la philosophie moderne sur toute femme quelconque." —J. de Maistre.—"La femme qui se fait auteur, si distinguée qu'elle soit, et même plus elle l'est, perd son principal charme."—S.-Beuve.— "Les femmes manquent toujours leur vocation quand elles veulent sortir des soins du ménage, de l'aiguille et du fuseau."—Léopold Robert.—"Le plus grand défaut pour une femme, c'est d'être homme."—J. de Maistre.

Je pourrais continuer, mais il suffit.

ABNER.

Médicament infaillible contre la Coqueluche — **COQUELUCHINE**
45—8f-1, 22m

LES LIBERAUX ET L'INFLUENCE FRANCAISE

On nous trouve sévère quelquefois pour M. Laurier et le parti libéral que nous accusons de bafouer l'influence française.

Voici un extrait du "Courrier de Sorel," journal libéral, qui justifie pleinement notre attitude:

"Les envieux qui essaient de toutes les façons possibles à amoindrir l'influence canadienne-française dans notre pays ne désarment pas un seul instant, et sont constamment aux aguets de quelque combinaison nouvelle pour atteindre leur but. En ce moment, la lutte est engagée sur un terrain limité qui n'en est pas moins dangereux. Heureusement, le ministre des travaux publics, qui n'a pas l'habitude de se laisser marcher sur le pied, a démasqué à temps et avec vigueur, le complot qui se tramait. Suivant sa coutume, il n'a pas mâché les expressions et a brusquement cassé les vitres. Il a bien fait et il aura l'appui de tous les concitoyens et de tous les patriotes français.

"La chose est d'autant plus grave que c'est dans les rangs des libéraux eux-mêmes que prennent naissance ces dangereuses tentatives, et qu'il fallait naturellement plus de courage encore pour les dénoncer.

"Les choses ont été poussées à un tel point, que la "Patrie" a dû intervenir directement, et que, dans un article parfaitement net, l'hon. M. Tarte a déclaré à ses amis que sous aucun prétexte il ne laisserait diminuer l'importance du ministère des travaux publics, qu'il se considérait comme le dépositaire de l'influence française dans le cabinet et qu'il n'y laisserait pas impunément porter atteinte.

"Il y a eu des grincements de dents à Toronto, mais M. Tarte tient bon et cela ne l'émeut pas.

"Aujourd'hui, on lance un nouvel essai d'empiètement. Les organes ministériels anglais disent que le ministre de la milice, l'hon. M. Borden, prépare un projet de loi en vertu duquel la construction des arsenaux et des salles d'exercices, qui dépendait du département des travaux publics, devait passer au département de la milice.

"Et l'on dit que d'autres départements vont tenter de suivre la même voie et de s'attribuer successivement la construction des bâtiments à leur usage.

"C'est bien simple, c'est un plan absolument arrêté pour réduire à sa plus simple expression ce département autrefois si important, et que l'on ne tient tant à dégarnir que parce qu'il est tenu par un canadien-français.

"Nous n'avons pas de conseil à donner au ministre ; d'ailleurs, il vient de montrer tant de décision, que les conseils seraient certainement superflus : cependant, nous tenons à lui dire qu'il pourra compter dans sa campagne de résistance sur l'appui de tous les bons canadiens-français, et qu'il nous aura à ses côtés dans la lutte qu'on entreprend contre lui et surtout contre nous.

"Nous ne supporterons aucun amoindrissement de la part qui nous revient dans les affaires publiques et de l'influence à laquelle nous avons droit dans le cabinet."

Vaut mieux tard que jamais, sans doute, mais il est bien tard pour protester, et le sujet n'est pas des plus patriotiques. Après tout, il ne s'agit que d'une question de patronage. Tandis qu'on a subi sans la moindre colère tous les empiètements commis contre nous depuis que M. Laurier est au pouvoir. Dans la composition du cabinet, dans la répartition des portefeuilles, dans la nomination des sénateurs, dans la distribution des positions d'influence et de prestige, dans le service civil, partout nous avons perdu du terrain et les libéraux n'ont pas soufflé mot.

Tant mieux s'ils se réveillent!

Mais il est bien tard.

Et le réveil va-t-il durer?

M. Laurier vient de refuser justice à l'élément français des provinces maritimes.

Voilà un beau sujet de protestation.

Et nous n'entendons guère protester.

La Colonisation de l'Ouest

Entrevue avec M. G. Lindsay de Manitoba

Un de nos représentants a eu la bonne fortune d'avoir une entrevue avec M. Georges Lindsay, représentant de la populaire maison de commerce de gros de Hudon, Hébert & Cie, de cette ville, pour les provinces du Manitoba, du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise,

M. G. Lindsay était en promenade chez son beau-frère, M. L. O. Armstrong, agent général de la Colonisation du Canadien Pacifique, et il a bien voulu donner ses vues sur l'avenir de notre vaste Ouest Canadien, qu'il habite depuis plus de vingt ans.

—Je voyage, dit-il, presque continuellement dans les différentes paroisses des territoires de l'Ouest, depuis que j'habite cette région, mais ma demeure est à Winnipeg.

—Alors vous êtes en mesure de nous dire, dans quel état se trouvent nos compatriotes, et quels sont les progrès accomplis dans ces endroits depuis que vous y demeurez, demanda notre reporter.

—Je n'hésite pas à vous répondre que nos compatriotes de là-bas, sont dans un état de prospérité remarquable, à faire envie à leurs frères de la province de Québec, s'ils connaissaient leur situation, et que les avantages d'établissement sont incomparables. Jamais l'Ouest canadien n'a été plus prospère, sous tous rapports qu'il ne l'est actuellement.

La population augmente très rapidement, et une foule d'américains traversent la ligne quarante-cinquième pour venir chercher sur le sol canadien, des établissements qu'ils ne trouvent plus dans l'ouest américain.

Le prix des terres est relativement bas, et le Canadien Pacifique, la Cie de la Baie d'Hudson, ainsi que le gouvernement en ont encore des quantités à vendre.

Inutile de vous parler de la fertilité du sol, et de la facilité avec laquelle on peut cultiver ces terres d'une fécondité remarquable, et prêtes à recevoir la charrue.

Le public a été souvent mis au courant de ces choses, par la voix des journaux et des brochures de la colonisation ; enfin, par tous ceux qui s'intéressent à cette grande question d'intérêt public, mais on ne saurait trop en parler.

Pour vous donner une petite idée de la prospérité de cette partie du pays, je dois vous dire que le commerce de la maison Hudon, Hébert et Cie, que je représente dans l'Ouest, a doublé cette année.

Et chaque année, je constate qu'il y a une augmentation considérable, dans notre commerce, depuis que je voyage dans ces vastes plaines. C'est dire que toutes les autres classes de la société prospèrent également, puisque notre commerce augmente et qu'il découle nécessairement de la classe agricole qui est la base de la prospérité générale,

Le commerce du grain de l'Ouest, est tellement renommé que l'on achète souvent leurs produits avant même qu'ils soient moissonnés et à des prix très rémunérateurs.

Vous voyez par là que l'écoulement des produits est des plus faciles,

—Dites donc, y a-t-il autant de préjugés contre les Canadiens-français de là-bas qu'on semble le faire voir ?

—Non, monsieur, les journaux fanatiques de là-bas font du bruit pour produire de l'effet au loin, mais la vérité est qu'il n'y a pas ou presque pas de préjugés contre nos compatriotes, et tout le monde les considère comme les meilleurs hommes pour la culture, et les mieux doués pour l'accomplissement des travaux de la ferme.

Laissez-moi ajouter qu'il se fera au printemps des développements considérables sous le rapport des chemins de fer, des industries, du commerce et de l'agriculture, tout à l'avantage du colon, et qu'on ne saurait trop se presser d'aller s'établir dans cette florissante région.

Là-dessus, le reporter remercia M. Lindsay et prit congé après l'avoir remercié de sa courtoisie.

EN MER

Tragiques échos de la tempête

New-York, 8.—Après être restés quarante-huit heures en face d'une mort affreuse, le capitaine et l'équipage, comptant 23 hommes, du voilier américain "Schepp", ont pu être sauvés hier matin. Le "Schepp" s'est jeté à la côte, dans la nuit de dimanche, pendant la tempête, à Point Lookout, près de Long Beach (Long Island). Les hommes du poste de sauvetage ont vainement essayé d'approcher du voilier avec leurs embarcations ; il leur fut aussi impossible de lancer des bouées de sauvetage. Hier matin, le vent s'est calmé et les hommes du poste de Point Lookout et de Short Beach ont pu approcher du "Schepp", avec une embarcation de sauvetage. Ils ont transporté et amené sur la terre ferme deux hommes de l'équipage qui étaient malades à bord du voilier. Ils étaient à l'infirmerie depuis plusieurs jours avant la tempête. Les autres hommes ont été facilement amenés à terre. Les uns sont restés à Point Lookout ; la plupart se sont rendus à New-York.

D'après le récit du capitaine, l'équipage a passé la dernière nuit à bord du "Schepp" d'une façon relativement confortable. Voyant qu'il n'y avait plus pour eux d'espoir d'être sauvés, ce soir-là, les hommes sont descendus à l'intérieur du navire et ont fermé les écoutilles. Le navire était profondément enfoncé dans le sable et ne bougeait pas plus que s'il eût été en cale sèche. Ils ont donc passé une nuit tranquille, sauf qu'ils étaient violemment secoués par les énormes vagues qui ne cessaient de balayer le pont.

Des épaves continuent à être rejetées sur le rivage le long de la côte du Long Island. Le poste de sauvetage de Quogue, près de West Hampton, a recueilli un cadavre sur le rivage. On n'a rien trouvé sur lui pour établir son indentité.

LOCATAIRES

Maisons finies et à finir, chance rare de se mettre chez soi, payables au mois, petit montant comptant. Voir S. Hurteau, coin des rues Beaubien et Sanguinet, le dimanche de 10 à 5 p. m. 44—2.

Un tramway en feu à New-York

New-York, 8—A l'heure où Broadway est encombré de promeneurs et de voitures, un tramway remontait hier soir cette voie en laissant derrière lui une colonne de fumée et des masses d'étincelles. Lorsque le véhicule est arrivé à la 42e rue, les flammes avaient fait de tels progrès qu'il a fallu abandonner le tramway en feu qui a été consumé jusqu'aux roues.

A la hauteur de la 34e rue, le tramway en question, appartenant à la ligne de Columbus avenue, s'est détraqué et a pris feu. Les voyageurs sont descendus et ont pris le tramway suivant qui a poussé la voiture en feu pour la reconduire jusqu'au dépôt. Dès la 37e rue, la position n'étant plus tenable, le mécanicien et le conducteur restés à leur poste, ont dû sauter dans la rue, pour éviter d'être brûlés vifs. A la 42e, tout le tramway était en feu et celui qui le poussait courait le risque de prendre également feu. On l'a détaché et le conducteur a mandé la voiture des réparations de la compagnie. Mais la provision de produit chimique pour éteindre les flammes a été vite épuisée et un policeman a sonné une alarme d'incendie. Quand les pompiers sont arrivés, le tramway était consumé presque tout entier. Il a fallu plus d'un quart d'heure pour l'enlever de la voie.

Plusieurs chevaux effrayés par les flammes, ont pris le mors aux dents ; mais il n'y a pas eu d'accidents.

La consommation guérie

Un vieux médecin retiré de pratique a reçu d'un missionnaire de l'Inde, la formule d'un remède végétal simple, pour la guérison rapide et permanente de la consomption, bronchite, catarrhe, asthme et toutes les maladies, de la gorge et des poumons; aussi une cure positive et radicale pour la débilité nerveuse et toutes les affections nerveuses. Ayant fait l'épreuve de ses merveilleuses propriétés curatives dans des milliers de cas, désirant soulager l'humanité souffrante, j'enverrai gratis à tous ceux qui le désireront, cette recette en allemand, français ou anglais, avec toutes les instructions pour préparer le remède et s'en servir. Ecrivez et adressez, avec estampilles, faisant mention du "Journal", à W. E. Noyes, 847, Powers' Block, Rochester, N. Y. 45-1.

Mort de Mme de Rute

Paris, 8 — On annonce la mort de Mme de Rute, directrice de la Nouvelle Revue Internationale.

C'était la fille de Letitia Bonaparte nièce de Napoléon 1er et de Thomas Wyse qui a été ministre d'Angleterre en Grèce.

Elle était née à Waterford (Irlande) en 1827 et avait épousé successivement M. de Solms, un Allemand, M. Rattazzi, l'homme d'Etat italien, et un Espagnol, M. de Rute.

...GUERISON DE L'ALCOOLISME...

PAR LE

"Remède Végétal Dixon"

TEMOIGNAGE D'UN MEDECIN

15 Novembre 1899.

J. B. Lalime, Montréal.

Cher Monsieur.—J'ai beaucoup retardé à vous donner des nouvelles de mon patient, mais j'attendais toujours pour voir s'il ne retournerait pas à son ancienne habitude; mais non, jusqu'ici il n'a pas repris une seule goutte de boisson. — C'est bien surprenant, car c'était un ivrogne de première classe. Plus que cela, il était en "brosse" lorsqu'il a commencé son traitement, ce qui l'a rendu un peu malade pour le premier jour; mais après quarante-huit heures, il ne pensait plus à boire.—Il est bien content du résultat.—Réellement c'était un cas désespéré, une preuve de plus de l'efficacité de votre traitement.—Si jamais je peux le faire suivre à d'autres, je le ferai avec plaisir, car j'ai une confiance absolue dans ce remède.—Votre, etc., Dr. C.

N. B.—Ce médecin préfère garder l'anonyme, mais nous garantissons l'authenticité de cette lettre qui est visible à notre bureau—572 rue St-Denis, Montréal.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

F. J. Bisaillon, C. R.
Arthur Brossard, L. L. B.
Hector Roannès Bisaillon, L. L. B.
Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 et 15 Cote de la Place d'Armes
1a MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.

Campbell, Meredith, Allan & Hague
AVOCATS ....
C. S. Campbell, K.C. F. E. Meredith, K.C.
J. B. Allan H. J. Hague
A. R. Holden
Bureau : — Rue St-Jacques — Bâtisse de la Banque des Marchands. 25-1a

C. P. Beaubien, L.L.B. J. A. Lamarche, L.L.B.
Beaubien & Lamarche,
AVOCATS.
Bâtisse des Tramways, chambres 23-24.
No 8 Cote de la Place d'Armes, Montréal
Téléphone 1952. 266-3m

JOSEPH P. LANDRY, B.A., B.C.L.
AVOCAT
Bâtisse de la succession Wilson,
Chambres 101 et 101.
17 Cote de la Place d'Armes, Montréal.
TEL. BELL MAIN 3274. 221-6m

Bell Tel. 1615. B.P., Boite 2265.
BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,
AVOCATS,
1608 Rue Notre-Dame.
S. Beaudin, C.R., J. T. Cardinal, L.L.B., L.J. Loranger, L.L.B., P. St. Germain, L.L.B., H. Loranger, L.L.B.

LeBlanc & Brossard
.... AVOCATS ....
66 RUE ST-JACQUES, 66
Tél. Bell Main 315
P. Ev. LeBlanc, C.R., M.P.P. } MONTREAL
Edmond Brossard, LL.M.

CALIXTE LEBEUF
.... AVOCAT ....
107 rue St-Jacques (Imperial Building)
EN FACE DE L'EGLISE NOTRE-DAME
MONTREAL (Canada) 275-1a

P. B. MIGNAULT, C.R.
.... AVOCAT ....
Edifice de la Banque d'Hochelaga
97 RUE ST-JACQUES
Téléphones { Bureau, Main 2632
{ Résidence, Est 1593
281-1

F. D. Monk, C.R., M.P. W. A. Baker, L.L.B.
Tel. Main 718.
MONK & BAKER
AVOCATS.
58 St-François-Xavier,
MONTREAL. 289-1a

ELZEAR ROY,
...AVOCAT...
Edifice "La Presse,"
Chambres 4 et 5.
Bell Téléphone Main 977. 37-tf

NOTAIRES

Tél. des Marchands 445. Tél. Bell 1853.
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire . . .
58, RUE ST-JACQUES, 116 RUE VISITATION, MONTREAL.
50-1an.

DENTISTES

GENDREAU...
Dentiste
22 Rue St-Laurent, Montréal.
Téléphone Bell, Maine 2818.

Arthur Lemieux
CHIRURGIEN-DENTISTE
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie. 187 rue St-Denis
MONTREAL
Tél. Est 1224.

Tél. Bell 1291 Est
J. J. PANNETON
DENTISTE
1598, Rue Ste-Catherine, 1598
Coin St-Christophe, MONTREAL
249-1a

ALP. GAGNIER
Successeur de H. A. Miller
Peintre de Maisons et d'Enseignes
Doreur, imitateur, vitrier, Blanchisseur, etc, TAPISSIER et DECORATEUR.
648 St-Laurent, Montréal

La Merchants Collecting Association
— DU CANADA —
30 Rue St-Jacques Montréal, Qué.
Agence commerciale. Notre système prône. Collections faites partout. Commissaires dans toutes les villes du Canada. Tél. Bell Main 125

Tél. Bell 2237
L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Bâtisse Banque d'Epargne, Chambre No
180, Rue Saint-Jacques
MONTREAL 263-1a

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT
J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, de bâtisses et de cimetières, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire des Carrières de Granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.
BUREAU et ATELIER.
COTE DES NEIGES, MONTREAL
Téléphone Bell Up 1466.
Connection gratuite pour Montréal.

BROCHE et COUVERTURE
The BRITISH WIRE MFG. Co.
325 St-Jacques, Montréal.

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER
BEAUDRY & BROWN
Ingénieurs Civils et Arpenteurs
107 Rue St. Jacques, MONTREAL

Canadiana

CHOSES DE FRANCE

Discours présidentiel—Comment est mort Gambetta—L'action électorale—L'apothéose de Zola—Léon XIII et la France—La guerre et la paix—M. Brunetière à Fribourg

Discours Présidentiel

Le discours de M. Paul Deschanel, à la Chambre, a passé inaperçu. Les journaux n'en ont presque pas parlé. Ils sont habitués évidemment, à ces notes bucoliques et sentimentales qui reviennent à des périodes marquées pour célébrer les bienfaits du parlementarisme. Sous le régime du suffrage universel, le préjugé moderne s'accommode de tout. Il ne raisonne ni ne réfléchit. Pourvu qu'on lui jette des fleurs, il est content. Il n'imagine rien de mieux que ce règne de discussion perpétuelle où la manie de légiférer s'attaque à tous les intérêts sociaux.

Les révolutionnaires et les démocrates ne se font pas illusion sur ce point : ils considèrent le parlementarisme comme une machine politique au moyen de laquelle ils peuvent introduire dans la société les luttes et les divisions. Alors, le sophisme fausse la vérité, et c'est le despotisme du triomphe. Le fait le plus saillant de notre époque, c'est que nous sommes livrés à toute une classe d'utopistes et de rhéteurs uniquement occupés à modeler la France d'après les conceptions de leur cerveau. De là, ce matérialisme politique qui nous envahit de plus en plus.

M. Paul Deschanel est un esprit essentiellement parlementaire. Aussi cherche-t-il à améliorer constamment les institutions au milieu desquelles nous vivons. Il cède, en outre, à une trop facile admiration, lorsqu'il constate "la somme considérable de travail, de talent et de science" que la Chambre a dépensée au service du pays. Travail, science et talent ont été dépensés en pure perte, puisque nous manifestons une tendance accentuée à nous éloigner de plus en plus des principes de nos libertés traditionnelles. Sur ces bases reposaient autrefois la force et la grandeur de l'Etat. Chacun avait la liberté de s'administrer et de se gouverner. Tandis qu'aujourd'hui les révolutionnaires, qui détiennent le pouvoir, veulent avant tout gouverner les autres et leur imposer leur volonté.

M. Deschanel voudrait-il rajeunir la science de la politique en l'enfermant dansle système du parlementarisme ? En tout cas, il se trompe étrangement lorsqu'il affirme que, pour "contribuer à l'éducation politique des générations nouvelles", la nécessité s'impose de " maintenir les institutions libres " en les perfectionnant sans cesse".

C'est la théorie de Buchez appliquée à l'ordre politique. Elle est fausse et dangereuse, en ce sens, qu'elle remanie toujours les lois, et ouvre à la discussion un champ sur lequel elle ne saurait avoir de prise. M. Deschanel, oublie qu'une constitution n'est pas le fait de controverses ou de lois, si savantes soient-elles. Ce n'est pas le raisonnement qui a fondé les sociétés politiques, et ce n'est pas la discussion non plus qui est capable de les consolider ou de les relever quand elles tombent. Les gouvernements d'improvisation récente, produits par le système parlementaire n'ont aucune cohésion. Ils ne font pas corps avec une nation, ils ne participent pas à la vie nationale, puisque c'est la discussion, l'agitation perpétuelle qui règle les intérêts. Le système parlementaire n'a rien de stable, rien de solide. Il aspire à réaliser la doctrine du césarisme en lançant les gouvernements dans des idées de réforme, de refonte ou de révolution.

Le peuple qui s'y livre, loin de progresser, recule. Au sens exact du mot, une constitution n'est autre chose que la perpétuité d'un certain ordre politique et social adapté par le temps aux intérêts, aux sentiments, aux droits et aux traditions d'un peuple.

Les modernes politiques, issus du suffrage universel, oublient cette condition. Il se qualifient eux-mêmes de commis du peuple, et le courant des idées révolutionnaires tend à augmenter chez eux un besoin incessant de dominer et de légiférer. D'après leur théorie, l'individu part de l'Etat, il vit pour l'Etat et il reçoit sa loi de l'Etat. Les assemblées législatrices, basées sur le parlementarisme, ont pour but précisément d'appliquer cette théorie en fixant l'expression officielle des droits et des devoirs, des sentiments et des intérêts de la nation. Et pourtant, on nous parle, à chaque instant, de liberté individuelle ! Au fond, nos lois et nos institutions sont imprégnées d'un esprit césarien qui touche au communisme d'Etat, et c'est une contradiction dans les termes que de vouloir concilier la liberté avec le régime parlementaire tel que nous le pratiquons. De nos discussions, faites de beaucoup de bruit et de peu d'éloquence, il ne sort le plus souvent que des discordes et des troubles qui n'éclaircissent aucun des problèmes que l'on prétendait résoudre.

"Le bonheur politique, comme le bonheur domestique, a dit Joseph de Maistre, n'est pas dans le bruit. Il est le fils de la paix, de la tranquilité des mœurs, du respect pour les anciennes maximes vénérables qui tournent les lois en habitudes, et l'obéissance en instinct."

Les amis du régime parlementaire sont aux antipodes de ces principes. Comment s'étonner, dès lors, de cette anarchie, plus ou moins déguisée, qui règne en maîtresse aussi bien dans la politique que dans la législation ?

FELIX DE ROSNAY.

Comment est mort Gambetta

Le "Figaro" répond:

Procès-verbaux de médecins, déclarations affirmées sous serment par les hommes les plus dignes de confiance, tous les documents propres à fixer l'histoire ont établi la vérité: M. Gambetta s'est blessé lui-même, il ne s'est blessé qu'à la main.

Cependant, beaucoup de gens sont convaincus que Gambetta fut blessé par une autre personne et qu'il reçut deux blessures, l'une à la main, l'autre au ventre, dont il mourut.

Le "Figaro" raconte aujourd'hui, comment se forma la "légende":

Celui qui devait lancer la légende, était alors très jeune: il avait vingt-trois ans et tout l'entregent de cet heureux âge. Un matin donc, il partit de Paris en voiture, décidé à ne pas s'éloigner de la maison des Jardies avant d'avoir trouvé quelqu'un qui lui apprît la "vraie vérité" sur l'accident. Il fit arrêter son cocher vers dix heures et demie à une courte distance de la porte et attendit. Un peu après midi il vit sortir un homme qui se dirigea vers le café. Il le rejoignit. C'était un domestique: le cocher ou le jardinier ou le valet de chambre. Le journaliste rejoignit cet homme et lui demanda?

—Comment va M. Gambetta?

—Très bien, répondit le domestique, selon la consigne.

—C'est toujours, poursuivit le journaliste, la seconde blessure qui l'empêche de marcher?

—Tiens! Comment savez-vous cela?

—Vous voyez bien que je le sais. Il est blessé à l'aine.

—Je ne crois pas, répondit le domestique. Il a mal au vent, mais je ne crois pas que ce soit une blessure.

—Vousvoyez bien que je le sais! insista le journaliste. Mais il n'a pu se blesser au ventre tout seul...

—Je ne veux rien vous dire, répliqua l'homme. Ne dites pas surtout que vous m'avez parlé. Je ne veux pas qu'on me voie parler à un journaliste.

—Mais dementirez-vous si je dis que M. Gambetta a été blessé au ventre par une autre personne?

—Ne parlez pas de moi, dit l'homme, qui semblait fort embarrassé et qui s'éloigna rapidement.

Le journaliste, en possession de ce renseignement assez vague, puisqu'il consistait en un refus de négation et non en une affirmation positive, retourna vers sa voiture et se fit conduire à la gare où il prit le premier train pour Paris.

A la gare Saint-Lazare, il aperçut un ami de M. Gambetta, M. Hecht, qu'il avait déjà vu aux Jardies. Il alla à lui et lui dit :

—Je viens d'apprendre la vérité. Mais est-ce bien la vérité ?

Il raconta alors l'accident tel qu'il en avait reconstitué la scène d'après les réticences de l'homme des Jardies. Il termina en demandant à M. Hecht ce qu'il en pensait :

—J'en pense ce que disent les médecins ; vous vous trompez.

—Mais une blessure à la main n'oblige pas à rester couché, à ne pas recevoir de visites... Il y a autre chose, insista le journaliste.

—Non.

—Tenez, monsieur Hecht, conclut le journaliste, vous allez à Ville-d'Avray. Informez-vous encore et venez me voir ce soir avant que je fasse mon article...

—Je ne vous le promets pas.

—Parce que vous ne pourrez pas m'affirmer que ce que je vous ai dit n'est pas la vérité !

—Dès maintenant, je vous l'affirme...

—Mais sur la foi de quels témoignages me l'affirmez-vous ?... Interrogez, faites comme j'ai fait moi-même. Sous la version officielle que vous m'affirmez il y a quelque chose...

—Non ; il n'y a rien.

Sur ces mots on se sépara. Et le lendemain l'article—c'est-à-dire la légende— était publié.

Quelques jours après le journaliste retrouva à Ville-d'Avray l'homme qu'il avait interrogé et des paroles duquel il avait tiré des inductions dont la témérité n'est plus douteuse aujourd'hui.

Cet homme qui avait lu l'article ne protesta pas. Il dit seulement avec embarras :

—Surtout ne dites pas que je vous ai parlé. C'est très grave.

Le journaliste vit dans ces paroles une confirmation de son récit et ne fut que plus convaincu qu'il avait écrit l'exacte vérité.

L'action électorale

Nous recevons communication, dit la "Vérité française", de l'appel suivant adressé, par la "France Chrétienne", organe de l'Union des Patriotes catholiques, à toutes les bonnes volontés :

Au moment où toutes les forces de l'internationalisme judéo-maçonnique se sont coalisées pour écraser notre malheureuse patrie en proie à l'anarchie intérieure, à la tyrannie, à la ruine, impuissante au dedans, bafouée au dehors, nous venons faire appel à toutes les bonnes volontés, à tous les patriotes et à tous les chrétiens.

D'autres l'ont déjà fait, nous le savons ; mais ce que nous désirons, nous, c'est l'accord des esprits, la fusion des volontés, la logique dans l'effort en le dirigeant pratiquement, matériellement, vers un même but d'intérêt général sans étiquette, mais absolument précis quant à l'action électorale.

Nous voulons éviter les malentendus, les querelles, faire circuler un mot d'ordre et discipliner le zèle qui s'allume de toutes parts.

Que chacun juge de l'accord de nos idées avec les siennes.

Chrétiens, nous voulons pour tous les pères et toutes les mères de famille, le droit d'élever leurs enfants dans la foi dans laquelle ont vécu et sont morts leurs pères et leurs mères.

Nous voulons pour les religieux le droit de prier Dieu en paix, le droit de soulager nos malades dans leurs souffrances, le droit de les assister jusqu'à leur dernière heure.

Patriotes et Français, nous voulons la France grande à l'intérieur comme à l'étranger ; son armée honorée, ses finances prospères.

Il y a trop longtemps déjà que le pays souffre, écrasé par les impôts et des spéculations véreuses ; que l'agriculture, le commerce et l'industrie sont mis en coupe réglée au moyen de tarifs volontairement néfastes et d'un agiotage honteux, qui ne profitent qu'aux judéo-maçons.

Grâce à des cours de Bourse, où les hausses et les baisses se liquident à notre détriment, la fortune de chacun passe sournoisement aux mains de la juiverie.

Il en est de même pour l'agriculture: les cours de la Villette, Bordeaux, Lyon, Marseille, Rennes, Toulouse, etc., ayant leur répercussion fatale jusque dans les foires et les marchés de nos campagnes.

Tous les jours, les impôts augmentent et pourtant le gouffre du déficit se creuse davantage, nous acculant à bref délai à la banqueroute, à la révolution sociale.

L'expulsion des congrégations, si condamnable au nom de la religion, de la liberté et de la justice, n'est point néfaste au point de vue financier; ce sont ainsi des milliers d'indigents qui retombent à la charge des contribuables et des familles de travailleurs.

Français nous ne voulons pas périr ! C'est donc assez gémir, parler, écrire en vain, il faut agir !

L'appel qui, dernièrement, a été adressé à toutes les femmes de France, c'est à leur maris, à leur fils, que nous l'adressons aujourd'hui.

C'est la désunion qui rend notre action difficile: tandis que tous nos ennemis s'entendent, nous seuls sommes divisés, et c'est pour cela que nous voulons appeler à la concentration de toutes les énergies.

Pour tirer notre pays des griffes des sectaires qui le dévorent, nous avons besoin d'hommes, d'efforts puissants et d'argent.

Les élections sont proches et nous sommes à la veille de la lutte qui sauvera la France si nous savons bien organiser la défense.

Nous faisons à tous les cœurs, à toutes les bourses, un appel résolu. Il faut donner son argent, son temps, sa personne, sans calculer, sans hésiter, comme devant l'ennemi.

Républicains, royalistes, bonapartistes, soyons avant tout catholiques et Français. Souvenons-nous que vouée au Sacré-Cœur la France ne peut périr ; groupons-nous autour de son drapeau, du drapeau de Montmartre et de Patay, du drapeau du sacrifice et de la vaillance, pour lutter contre la secte maçonnique et juive.

Prince Louis de Croy, docteur Nivert, vicomte de Pontavice, officier démissionnaire, A. C. de la Rive, directeur de la "France-Chrétienne"; comte P. de Bougé.

L'apothéose

Sous ce titre: "L'Apothéose", on lit dans le "Gaulois":

On prépare l'apothéose de M. Emile Zola.

C'est au théâtre Antoine — Capitole tout indiqué pas ce triomphateur — que l'on va ceindre ce soir de lauriers le front du père de la Mouquette.

Les dreyfusistes ont compris qu'il y avait quelque ingratitude de leur part à laisser plus longtemps dans l'oubli l'homme qui a le plus violemment outragé notre armée.

On l'avait acclamé à la lecture publique des "Avancés." On le réhabilitera définitivement à la première représentation de la "Terre," un drame extrait de son roman le moins recommandable.

Nos lecteurs ne connaissent probablement pas la "Terre",et je leur conseille de persister à l'ignorer. Dans cet ouvrage, qu'on devrait "lire avec des pincettes," ce n'est plus l'armée, c'est la religion chrétienne qui est traînée dans le ruisseau.

M. Zola donne au principal personnage de la "Terre" — un immonde paysan — le nom vénéré du Sauveur des hommes, et vous pensez bien qu'à ce sujet, l'éminent pornographe se livre à de délicates facéties.

On criera donc: "Vive Zola!" lorsque le protagoniste de la pièce débitera en scène les malpropretés auxquelles on reconnaît la griffe du maître et probablement: "Vive Dreyfus"! et peut-être aussi: "A bas l'Eglise!"

Ils veulent ressusciter l'affaire Dreyfus, recommencer le beau tapage 'qui jusqu'ici leur a si bien réussi. C'est une manoeuvre à laquelle nous ne devons pas nous prêter.

Pour nous, l'"Affaire " est terminée; s'il plaît aux amis du condamné de la faire renaître, il faut qu'ils aient seuls la responsabilité de cette abominable entreprise.

L. DESMOULINS.

Le régime du fouet

Sous ce titre, M. Henry Maret récapitule, dans le "Radical", tous les actes inhumains commis ces derniers temps:

Il y a un pays, un seul, dont la générosité s'étendait au delà de ses frontières et qui, souvent, vint au secours des opprimés. Ce pays s'appelle la France. C'est vers la France que la Pologne se tournait jadis. Aujourd'hui, la France est impuissante et le monde entier abandonné au joug de la force brutale.

C'est pourquoi personne ne se gêne plus. Les Arméniens assassinés, les Polonais torturés, la Sibérie regorgeant de victimes, l'Amérique etl'Angleterre s'en mêlant et s'appropriant qui les Philippines, qui le Transvaal, partout le débordement féroce des tyrannies triomphantes, voilà ce que doit l'humanité au crime initial, au rapt de l'Alsace-Lorraine. Pauvres femmes éplorées, qui signez des adresses et qui nous suppliez, vous ne nous demandez que de mêler nos larmes aux vôtres et de gémir avec vous sur vos enfants qu'on tue. Car vous savez bien que nous ne pouvons pas faire autre chose. Laissez passer sur les cadavres le char des empereurs tout puissants.

Léon XIII et la France

La "Semaine Religieuse" d'Albi rend compte en ces termes d'une récente audience accordée par le Saint-Père, à Mgr Mignot:

La conversation roula sur différents sujets de la plus haute gravité. Entre bien d'autres questions, Léon XIII lui posa celle-ci:

"Eh bien, voyons, Monseigneur, que pensez-vous de la question du schisme?

—Très Saint-Père, répondit Monseigneur Mignot, j'estime que dans les conditions actuelles, un schisme paraît peu probable.

—Mais savez-vout que ce serait terrible en France, à l'heure présente, qu'un schisme tel que celui de Luther ou d'Henri VIII! reprit le Pape.

—Pour qu'un schisme fût possible, ajouta Monseigneur, il faudrait que le peuple fût demeuré profondément religieux et capable de s'intéresser à des questions de cette nature. Aujourd'hui, en France, personne ne suivrait le schisme.

—Ah! vous croyez?

—Certainement. Très-Saint Père, un évêque qui se détacherait du Pape, dont le prestige est si grand aujourd'hui, serait considéré comme un égaré et ne serait pas suivi.

Puis Léon XIII parla encore de son jubilé pontifical. Il aimait tant la France que son bonheur serait de voir tous les évêques français assister à ces solennités prochaines.

Mais l'audience touchait à sa fin. Monseigneur reçut du Souverain Pontife pour lui et ses diocésains, prêtres et fidèles, les bénédictions de son coeur les plus paternelles et les plus abondantes qu'il a la joie de nous transmettre.

Dans la suite, Sa Grandeur eut l'avantage de pouvoir s'entretenir avec le docteur Laponi, médecin de Sa Sainteté, qui lui fit cette déclaration: "A moins d'un accident imprévu, j'estime très sincèrement que le Pape peut vivre encore plusieurs années."

La guerre et la paix

M. Henry Maret, dans le "Radical", raille l'impuissance de la conférence de La Haye :

Lorsqu'on veut enterrer un projet, on nomme une commission. Lorsqu'on veut n'aboutir à rien, on ouvre une conférence.

Il est à remarquer qu'on nous dit tous les jours que la conférence de Berlin a permis à l'Europe d'empêcher le sultan d'assassiner ses sujets. C'est pourquoi, depuis ce moment, il continue ses massacres.

Il en est de même de la fameuse conférence de La Haye, qui devait établir la paix dans le monde, et à la suite de laquelle les gros ont persisté à dévorer les petits, sans être plus gênés que par le passé.

—Vous êtes, monsieur, marchand de draps ? disait-on à un personnage de comédie.

—Moi ? Point. Je ne suis pas marchand. A la vérité, j'ai chez moi quelques étoffes. Certaines personnes, à qui elles conviennent, veulent bien les accepter. En échange elles me font présent de quelque monnaie. Mais je ne suis pas marchand.

—Eh quoi ! dit-on à un gouvernement, vous avez affiché votre violent amour pour la paix et vous faites la guerre ?

—Je ne fais point la guerre, répondit, je m'en garderais bien. A la vérité, je prie les gens de me céder ce qu'ils possèdent, et, comme ils ne s'exécutent pas de bonne grâce, je les massacre le plus que je peux. Mais je ne fais pas la guerre. Que ne se livrent-ils sans résistance ?

M. Maret, non sans irrévérence, rappelle la tentative du tsar et ajoute :

Ce qui fut dit fut fait. Une conférence se réunit à La Haye où furent convoqués des délégués de toutes les grandes nations. Et après vingt jours de travaux surhumains, les délégués se séparèrent, en apprenant à l'univers cette bonne nouvelle : "La paix vaut mieux que la guerre."

Là-dessus, chacun se remit à taper dans le tas où il se trouvait. Puis on prépara plus que jamais les grandes tueries de l'avenir, à force de militariser tous les citoyens et de dépenser des milliards pour fabriquer les engins les plus pernicieux.

Cependant nous devons nous tenir pour très contents et très fiers. Car Paris n'a pas été bâti en un jour, et l'on ne saurait tout faire en une fois. C'est déjà une chose suffisamment étonnante et prodigieuse qu'on ait pu nous révéler cette vérité : La paix vaut mieux que la guerre. Certainement on continuera à faire la guerre. Mais là n'est pas la question. Le point est que nous savons désormais à quoi nous en tenir ; et il est dorénavant acquis, grâce à une conférence sans musique d'Hervé, qu'il vaut mieux remplir sa bedaine que de se la faire trouer.

Quand on pense que, depuis le commencement du monde, on n'avait pas encore trouvé celle-là, on ne saurait manifester trop de reconnaissance pour les esprits ingénieux qui n'ont pas craint de déclarer publiquement que moins les hommes se battraient moins ils recevraient de coups qui leur feraient mal.

A propos de l'armée française

Extrait d'un article du "Berliner Tageblatt," sur "L'armée française à la fin de 1901."

"L'amour des choses militaires qui est inné chez la grande masse des Français, l'élan belliqueux qui s'est déployé chaque fois que la patrie était en danger a eu bientôt réparé toutes les fautes antérieures. Dans le cas d'une guerre contre nous, le désir passionné de la revanche éclaterait bientôt et ferait l'union de tous. Le gentilhomme le plus clérical se battrait avec le plus absolu dévouement sous les ordres du républicain le plus rouge et les masses socialistes des régions industrielles suivraient sans broncher, l'officier monarchiste qui serait appelé à les conduire en avant sur le chemin de l'honneur pour la "belle France."

La feuille allemande constate comme "indéniable que le nouveau matériel d'artillerie français a révélé sa supériorité au cours de l'année écoulée."

M. Brunetière à Fribourg

On écrit de Fribourg, le 19 janvier:

Hier au soir, devant un millier de personnes, M. Brunetière a exposé et expliqué, selon sa grande manière synthétique, l'"Oeuvre critique de Taine." Ce n'est pas tant une conférence qu'une leçon d'Université," a dit l'orateur en débutant et en s'excusant d'aborder devant le grand public une question aussi ardue et aussi grave. Mais il a eu la puissance qui rend compréhensibles les exposés philosophiques les plus serrés; et toute l'assistance, où se pressait d'ailleurs tout le personnel universitaire, professeurs et étudiants, a suivi avec attention cette parfaite "leçon d'Université."

Quelle a été l'œuvre de Taine, ou plus exactement quelle a été "sa grande affaire", quel a été le problème essentiel dont il a poursuivi la solution à travers tous ses ouvrages si divers et durant toute sa vie ? M. Brunetière, apportant ici l'interprétation originale qui résulte de son intime compréhension de l'œuvre du philosophe-historien, déclare : "Ce que Taine a cherché toujours et par-dessus tout, c'est le fondement objectif du jugement." Par là s'expliquent l'évolution de sa pensée et les apparentes contradictions de son œuvre.

Combien au premier abord les ouvrages derniers paraissent s'opposer aux premiers, M. Brunetière a eu le prestigieux talent de le mettre hautement en relief, en lisant — et comme il sait lire — deux pages choisies l'une dans les "Philosophes français", et l'autre dans le —Ie volumes des "Origines de la France contemporaine". Ces deux pages sont séparées l'une de l'autre par une période d'environ 40 ans ; et tandis que l'une est la négation même des droits de la morale à intervenir dans les jugements philosophiques, l'autre est la constatation même de la force et de l'efficacité sociales des faits surnaturels. Qu'on lise plutôt ces deux extraits :

Cette préférence pour la morale a fini par réformer toute la philosophie de M. Cousin. Ainsi métamorphosé, il a réfuté par une équivoque le scepticisme, doctrine immorale ; réduit la psychologie à l'étude de la raison et de la liberté, seules facultés qui aient rapport à la morale ; défini la raison et la liberté de manière à servir la morale ; prescrit à l'art l'expression de la beauté morale ; institué Dieu comme gardien de la morale, et fondé l'immortalité de l'âme comme sanction de la morale. Ainsi accaparé, il a supprimé la philosophie philosophique, laissant entières les objections anciennes, répétant les démonstrations anciennes, effaçant les questions de science, réduisant la science à une machine oratoire d'éducation et de gouvernement.

Aujourd'hui, après dix-huit siècles, le christianisme est encore, pour 400 millions de créatures humaines, l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même... Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défaillent ou qu'on les casse, les moeurs privées et publiques se dégradent. En Italie pendant la Renaissance, en Angleterre, sous la Restauration, en France sous la Convention et le Directoire, on a vu l'homme se faire païen...; la cruauté et la sensualité s'étalaient, la société devenait un coupe-gorge, et un mauvais lieu. Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut évaluer l'apport du christianisme dans nos sociétés modernes.. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire.., aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service. Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente natale.... et le vieil Evangile, quelle que soit son enveloppe présente, est encore aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social.

Après avoir posé avec lacrânerie loyale qu'on lui connaît, l'antinomie à résoudre, M. Brunetière s'est efforcé, pas à pas, pour ainsi dire, de l'expliquer: et ceux qui l'ont entendu sans avoir eux-mêmes parcouru l'oeuvre de Taine ont pu s'imaginer que l'oeuvre de la démonstration était aisée, tant elle était lumineuse et tant elle a été accessible!

Taine, préoccupé de trouver un fondement objectif à tous les dévouements humains, a cru d'abord pouvoir assujettir tout le domaine de la littérature aux mêmes méthodes que les sciences naturelles, et y introduire des critères aussi sûrs. Par la théorie du milieu, de la race, et du moment, il croyait avoir découvert une notation explicative qui fût comme l'équivalent de la notation chimique, et presque des formules qui fussent à l'exemple des formules chimiques représentatives de la composition même de l'objet.

C'est alors qu'un événement inopiné vint soumettre à l'examen de son esprit une autre matière. Il fut nommé professeur à l'Ecole des beaux-arts, et il dut s'occuper de la " Philosophie de l'art". Rencontrant devant lui l'esthétique, il ne put s'expliquer ni juger les différences individuelles entre des artistes de même race et de même sang, ayant vécu dans le même milieu, étant apparu au même moment, sans approfondir davantage cette question primordiale du jugement critique et de son criterium objectif; et il ajouta de nouvelles formules à ses formules primitives; le mérite et la valeur d'une œuvre d'art peuvent, lui semble-t-il, être déterminés d'"une manière positive" par la profondeur du caractère, par la bienfaisance du caractère, et par la convergence des effets. Mais voilà que dans cette manière "positive" de juger les œuvres humaines apparait un ordre de faits tout à fait nouveau; la bienfaisance d'une œuvre d'art, qu'est-ce donc, sinon un élément moral?

Ainsi l'honnêteté scrupuleuse de l'esprit de Taine l'avait forcé à dépasser ses premières découvertes dès que ses études l'avaient amené à des objets réels que les formules primitives étaient impuissantes à contenir, à envelopper.

Le dernier terme de cette évolution se produisit lorsque le philosophe de l'art aborda l'histoire proprement dite, et se trouva en face de la vie humaine elle-même, de l'homme concret. Et parce qu'il cherchait avec la même ardeur d'investigation positive, ou mieux positiviste, à porter sur la réalité étudiée des jugements objectifs qui fussent soustraits aux fluctuations des opinions individuelles, il comprit que certaines données surnaturelles faisaient éclater les formules antérieures ; et son esprit, conduit par la méthode positiviste, reconnut la portée indiscutable de ces faits que rappelait avec tant d'éloquence la page précédemment citée.

M. Brunetière fait ressortir la marche logique et fatale de l'esprit formé à la saine et vraie méthode positiviste, lorsque cet esprit est façonnée de naissance, comme l'était celui de Taine, à la loyauté, à l'amour patient et ardent de la vérité. "Ce positivisme conduit à Dieu." Et rappelant et reprenant l'une des thèses principales de son beau discours de Lyon sur les "Motifs d'espérer, M. Brunetière en montre comme l'application dans l'histoire critique de l'esprit de Taine ; n'est-ce pas un "motif d'espérer" que de constater l'évolution suivie par un esprit d'admirable probité qui est dominé par la méthode positive sans être rétréci par aucun parti pris ni par aucune passion ?—Et l'on sent à l'émotion vibrante que M. Brunetière met dans cette conclusion, qu'il laisse percer comme une allusion discrète à l'histoire, à l'évolution d'un autre esprit, d'un autre esprit d'une loyauté indomptable, d'un autre esprit qu'a séduit et dominé la sage méthode positive, d'un autre esprit sans crainte et sans faiblesse qui a abouti à l'ordre de la foi, d'un autre esprit, le sien. Toute l'assistance, comprenant la féconde portée de cette apologétique expérimentale que d'aussi nobles exemples emportent avec eux, a salué la péroraison de M. Brunetière d'applaudissements qui exprimaient autant de gratitude que d'admiration.

L. D.

Rhumes obstines: Ba me Rhuma
278-d w-tf

Veiller aux lois hygiéniques et savoir employer

les célèbres 'PILULES CARDINALES' du Dr Ed. Morin, la mortalité chez la femme diminuerait considérablement et la santé serait partout florissante.

—Essayez-les donc, Se vendent Partout.

28—1.

TUEE PAR UN AUTOMOBILE

Terrible accident à New-York

New-York, 8. — Mme Barbara Klinge demeurant au 103 Ouest 58e rue, a été écrasée vers une heure du matin, par un automobile ; elle est morte sur le coup.

L'accident est arrivé à l'angle de la 64e rue et de Central Park West. Le chauffeur de l'automobile, appartenant à la New-York Vehicle Company, a été arrêté et la police a fait transporter le corps de Mme Klinge au poste de la 68e rue Ouest.

Mme Klinge, dont le mari est dans les affaires et jouit d'une grande aisance, était sortie, avec une amie, pour aller payer sa couturière. Elles ont été, toutes deux, retenues assez tard dans une famille qu'elles ont visitée. Pour rentrer, Mme Klinge et son amie ont pris un tramway de la 8e avenue et, vu l'heure avancée de la nuit, Mme Klinge a voulu accompagner son amie jusque chez elle dans la 62e rue Ouest. A cette rue, le conducteur a oublié de donner le signal d'arrêt et les deux femmes ne sont descendues qu'à la 64e rue.

Dans leur précipitation pour rentrer Mme Klinge a vivement traversé la voie sans apercevoir un automobile qui descendait l'avenue à toute vitesse et dont le tramway lui cachait la vue. Le chauffeur a aperçu trop tard Mme Klinge qui s'était pour ainsi dire jetée sur le véhicule. La malheureuse a été renversée et les roues de l'automobile lui ont passé sur la poitrine et sur l'estomac.

Les voyageurs du tramway, témoins de l'accident, ont sauté à bas de voiture pour aller au secours de Mme Klinge que son amie et le chauffeur soulevaient déjà dans leurs bras. Sur ces entrefaites, un policeman est arrivé; il a fait transporter la femme dans le corridor d'une maison voisine et a appelé une voiture d'ambulance. Quand celle-ci est arrivée, le médecin n'a pu que constater la mort de Mme Klinge.

Le corps a été transporté au poste de police de la 68e rue Ouest et M. Klinge a été informé de la fin malheureuse de sa femme.

Le chauffeur a été traduit, dans la matinée, devant le tribunal de police de la 54e rue Ouest. Il a déclaré, en pleurant à chaudes larmes, qu'il lui avait été impossible d'éviter l'accident. Mme Klinge était devant son automobile avant qu'il pût l'apercevoir. Le juge l'a fait écrouer, sans l'admettre à fournir caution, et a signalé l'accident au bureau de l'attorney de district.

COQUELUCHINE Le Trésor des Mères qui ont des Enfants pris de la Coqueluche. 45-Sf-1, 22m

La Bronchite — Baume Rhumal.
3-wd-tf

FERMETURE DE BONNE HEURE

Le Gros Magasin ferme à 1 heure, le Samedi, durant Février. Le public voudra bien encourager ce mouvement en venant faire ses achats de bonne heure.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 6 Fév. 1902.

500 COUPONS De 20 p. c. de Réduction à Moitié Prix.

Aujourd'hui, le Gros Magasin offrira environ cinq cents coupons d'élégants tweeds à robes et draps à manteaux. Il y a un immense assortiment d'étoffes et en longueurs convenables pour costumes et gilets de dames et d'enfants. Le lot tout entier sera étalé sur des tables au centre de l'allée de la section des étoffes à Robes et vendu à exactement de 20 pour cent de réduction à moitié prix. Rendez-vous de bonne heure au Gros Magasin pour cette grande vente des coupons.

Deux Offres Spéciales en Essuiemains.

Valeurs étonnantes en essuiemains en toile pour leurs deux prochains jours.

70 douzaines d'essuiemains pesants en toile huck, au métier, avec bordure de même couleur et rouge, bouts frangés, dimensions 36 x 18 pouces, pure toile, extra bonne valeur à 15 cents.
Prix spécial, chacun... ... ... 9c

56 douzaines d'essuiemains en pure toile crash, avec jolie bordure de fantaisie et bouts frangés, grandeurs 40 x 20 pouces. Valeur splendide à 23c.
Prix spécial, chacun... ... ... 13c

Ces Toiles Tissées au Métier à Mains

Valeur régulière, 95c. Prix de vente, 45c.

Ces toiles tissées au métier à main, par longueurs de 3 3-4 verges, se sont vendues merveilleusement bien, hier. Les femmes de ménage ne sont pas lentes x se rendre compte de la valeur de pareils bargains; aussi, achètent-elles sans regarder, quelques-unes jusqu'à 3, 4 et 5 pièces. Il nous reste encore juste 1,500 longueurs à vendre pendant ce mois, à la fin duquel se terminera cette merveilleuse vente à bon marché.

Ce lot sera encore offert en vente, aujourd'hui, aux mêmes bas prix remarquables; valeur régulière, 95c.
Prix spécial 45c

Manteaux de Dames, tous à Prix Réduits

Gilets en drap Beaver faon, 22 pouces de longueur, dos ajusté, devant croisé, doublés partout de la meilleure soie, finis avec piqûres et boutons de perle, pour dames. Régulier $15.00, pour $3.75

Manteaux avec dos demi-ajusté, nouvelle longueur, en drap Beaver faon et bleu, de bonne qualité, doublés partout, finis avec boutons de perle, pour dames. Régulière $8.25, pour $6.20

Manteaux, longueur 3-4, en drap beaver, de bonne qualité, dans les nouvelles nuances drab et brun collet de velours et devant Chesterfield, garnis de coutures de fantaisie, pour dames. Valeur régulière $13.50.
Prix spécial $7.50

Manteaux en drap Beaver faon, longueur 3-4, pour dames, à doubles parements, superbement garnis de coutures fantaisistes, doublés en satin. Valeur régulière $13.50. Prix spécial... ... ... $10.15

Les ordres par la malle promptement exécutés.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée

1765 à 1783 Notre-Dame, Montréal | 184 à 194 St-Jacques Montréal.

La Distillerie Melchers à Berthierville, P.Q.

Là où est distillé le

Gin Canadien Melchers

CROIX ROUGE

qui n'est offert aux consommateurs qu'après avoir

Vieilli pendant des années

dans des entrepôts contrôlés par le Gouvernement.

C'EST UN GIN UNIQUE COMME QUALITÉ.

Il est plus Pur, plus Vieux et beaucoup plus Agréable à boire que le meilleur Gin Importe.

BOIVIN, WILSON & CIE., MONTRÉAL, CAN. SEULS CONCESSIONNAIRES.

COQUELUCHE

Sirop Grand'Mère

Le printemps dernier, quatre de mes enfants souffraient de la coqueluche depuis plusieurs semaines. Nous avions essayé tous les remèdes possibles et la maladie ne diminuait pas. Finalement, le hasard me fit tomber sur le Sirop de Grand'Mère, et le résultat obtenu fut extraordinaire. Les quatre enfants, qui, jusque-là, avaient des quintes de toux excessivement pénibles, se mirent aussitôt, en prenant ce remède à expectorer abondamment et facilement; la toux changea de nature, s'apaisa graduellement, et après quinze jours, ils étaient tous les quatre complètement guéris. Nous avons considéré, dans la famille, les effets de ce remède comme réellement merveilleux. Jusqu'à présent, je ne connaissais aucun remède pour la coqueluche, et une fois la maladie déclarée, il fallait qu'elle suivît son cours. D'après ce que j'ai constaté chez nos quatre enfants, je crois pouvoir dire que le remède pour la coqueluche est enfin trouvé. J'engage fortement tous les parents qui auront cette maladie dans leur famille, à en faire l'essai.

L. J. O. BEAUCHEMIN,

De la maison C. O. Beauchemin et Fils, libraires, 256, rue St-Paul, Montréal.

PAGE DU CULTIVATEUR

QUELLE EST LA MEILLEURE RACE DE POULES

Il y a sans contredit trop de races de poules. Quand il n'y avait que l'ancienne race de Plymouth-Rock, les Brahma et les Leghorn, il y avait peu de choix entre ces races et il y avait certainementplus de satisfaction et de profits avec ces races qu'il y en a maintenant avec les diverses races croisées descendantes des premières sous prétexte d'améliorer ces races. Les français dont la réputation est faite en fait de volailles qui sont parfaites de couleur et de forme se sont contentés tout le temps de trois races, La Hindou, la Flèche et la Crève-Cœur.

La Flèche n'est pas surpassée par aucune race pour la rusticité et la grosseur, sa couleur d'un noir luisant, ses formes parfaites et sa très petite crète comme deux petites cornes ne court aucun risque de geler dans nos plus froides localités. Toutes ces races sont assez grosses et dodues pour être divisées en divers morceaux, pour les besoins de ce peuple français si économe et qui vit à bien meilleur marché que nous et qui est obligé d'étudier et pratiquer la plus stricte économie. Les œufs de ces poules sont clairs, blancs, longs et pesants et les poulets profitent jusqu'à l'âge de quinze mois et pèsent dix livres, poids moyen.

Il est certain que nos diverses variétés de races sont loin de donner satisfaction après l'expérience faite, à part trois ou quatre races. Le plus grand nombre ont été améliorées non au point de vue de la viande et de la ponte, mais plutôt au point de vue de la couleur et du plumage. Ce n'est pas ce qu'il faut à celui qui se livre à l'élevage des volailles au point devue desprofits à réaliser.

La vieille Plymouth-Rock d'il y a quarante ans avant d'être améliorée en couleur et en forme était une volaille des plus profitables, donnant de gros poulets de neuf livres, pondant à profusion et était une poule renommée pour sa rusticité et sa bonne santé. On a grandement détérioré cette race au point de vue des profits en l'améliorant au point de vue du plumage et dela couleur, aux caprices des éleveurs.

L'INDUSTRIE LAITIERE

L'inspection des beurreries et des fromageries

Monsieur le Rédacteur,

Connaissant d'avance l'intérêt que vous portez aux cultivateurs de la province de Québec et surtout de leurs revenus, je n'ai pas craint de venir vous demander l'hospitalité de vos colonnes, étant certain d'avance qu'elle me serait accordée. Je voudrais, cher monsieur, faire connaître ou tout au moins essayé de faire connaître à tous les cultivateurs de notre belle province de Québec, une classe d'hommes qu'ils paraissent ignorer ou, pour mieux dire, ne savent pas pour quel but cette classe d'hommes existe, ce sont, monsieur le rédacteur, les inspecteurs de syndicats de beurreries et fromageries.

Il y a quelques quinze ans, la Société d'Industrie Laitière donnait à trois ou quatre hommes, pleins de courage pour la tâche qu'ils devaient entreprendre, la permission de faire l'inspection des fabriques de beurre et de fromage des premiers syndicats organisés; c'est donc dire que ces hommes étaient destinés à un rude travail qu'était celui de changer les méthodes de fabrication du fromage, je n'ajoute pas du beurre, parce que vers ce temps-là on ne comptait dans la province de Québec que quelques beurreries, d'enseigner aux cultivateurs les meilleurs moyens de produire du lait, en grande quantité et d'une manière économique; pourtant le travail se fit, après quelques tâtonnements, d'une manière retionnelle et les inspecteurs obtinrent de grandes améliorations dans les districts où ils travaillaient, ce qui équivalait, pour un début, à un succès. Les comtés voisins voyant les améliorations obtenues par ce système d'inspection, demandèrent à leur tour des inspecteurs pour leurs propres fabriques, ce qui leur fut accordé par la Société d'Industrie Laitière en donnant de nouveaux diplômes d'inspecteurs, et il en résulta de nouveaux succès qui démontrèrent jusqu'à l'évidence, qu'un système d'inspection tel que celui déjà commencé amènerait l'industrie laitière dans un état tel que ses produits pourraient entrer en concurrence, sur le marché anglais, avec les produits laitiers de tous les autres pays.

L'industrie laitière, qui est aujourd'hui, pour ainsi dire, l'industrie nationale du Canada, entrait donc dans une voie de prospérité pour enfin laisser de côté les vieilles routines dans lesquelles les cultivateurs étaient, faute d'enseignement. Donc, d'année en année le nombre d'inspecteurs augmentait pour faire face au travail toujours grandissant qui leur incombait par suite du grand nombre de fabriques de beurre et de fromage qui se mettaient en opération dans la province.

Il faut remarquer ici que vers 1890 à 1893, nous n'en étions encore qu'aux premières améliorations qui étaient cependant très remarquables et qui nous permettaient de dire que nous n'étions pas stationnaires, mais que nous marchions avec cette industrie dans lavoie du progrès, mais nous n'étions encore qu'au bas de l'échelle, essayant d'atteindre le premier échelon.

Aujourd'hui, l'industrie laitière de la province s'est élevée à une grande hauteur, grâce à l'école de laiterie de Saint-Hyacinthe, et aux professeurs que la Société d'Industrie Laitière a si bien su de tout temps choisir et lui donner pour former les inspecteurs de beurreries et fromageries, de bons fabricants de beurre et de fromage, qui tiennent par leur travail, l'avenir de l'industrie laitière en leur pouvoir, car c'est surtout par les inspecteurs et les fabricants que la Société d'Industrie Laitière compte pouvoir répandre dans les campagnes la science que ces hommes vont puiser à son école. Aussi, nous espérons bien qu'avec de tels procédés et une telle marche cette industrie arrivera à la tête de tous les pays sur le marché anglais; c'est une ambition un peu forte, me direz-vous, mais elle est juste et nous avons droit d'y espérer.

Mais voici que les cultivateurs semblent se méprendre sur les services que les inspecteurs de syndicats sont appelés à rendre dans les fabriques. La grande partie ne voit dans l'inspecteur qu'un agent policier prêt à faire payer l'amende à tout patron qui apporte du lait falsifié à sa fabrique. C'est certainement là un des devoirs de l'inspecteur; mais l'inspecteur a de bien plus grands services à rendre que celui d'empêcher quelques petites fraudes qui sont moins graves, par rapport aux pertes causées, que l'on est généralement porté à le croire.

Suivant moi, les pertes seraient infiniment plus grandes si un fabricant, connaissant mal son métier, faisait perdre un centin par livre de fromage à une fabrique qui en ferait cinq ou six cents livres par jour, ce qui représenterait une perte de cinq ou six piastres; ainsi qu'un patron apportant cent livres de mauvais lait renfermant toutes sortes de mauvais ferments et par conséquent endommagerait un bassin de lait de six ou sept mille livres; plutôt qu'un patron apportant deux cents livres de lait falsifié par une addition d'eau de cent livres qui ne représenterait qu'une perte réelle de soixante ou soixante-dix centins au plus. Je crois donc que l'inspecteur fait bien plus pour l'intérêt du cultivateur et partant de notre industrie laitière en travaillant dans les fabriques comme instructeur plutôt que comme policier, tel qu'on aime à le voir généralement.

Et, pour arriver à ce but, la Société d'Industrie Laitière a cru devoir recommander à ses inspecteurs locaux, par la voix de ses inspecteurs généraux, de se faire conférenciers dans leur propre syndicat, pour enseigner aux cultivateurs l'agriculture au point de vue de l'industrie laitière.

La province de Québec a un nombre de conférenciers d'au moins quarante, qui parcourront la province en tous sens; ce que la province d'Ontario fait avec 65 conférenciers pendant l'hiver. Si ce n'est pas la perfection, c'est au moins un bon commencement qui nous donne beaucoup à espérer pour l'avenir.

Si par ces quelques lignes je réussis à faire comprendre aux cultivateurs ce qu'est l'inspecteur de syndicats, je crois que ce sera déjà un grand pas de fait dans l'avancement de notre industrie laitière et je crois aussi qu'ils comprendront mieux leurs propres intérêts.

Donc, cultivateurs, fabricants et inspecteurs, souvenons-nous de notre nouveau cri de ralliement:

Unis, francs et modèles,—

Telle est notre devise à tous.

Veuillez accepter, monsieur le rédacteur, mes remerciements pour votre accueil si cordial.

Votre tout obligé,

J.O. DANIS,
Sec. de l'Ass. des Insp. de syndicats.

ALIMENTATION DES ANIMAUX

De fréquents changements dans la composition des rations exercent une action défavorable sur la régularité de la production, même si les fourrages qu'on substitue à d'autres sont aussi nutritifs, avons-nous écrit dans notre dernier article, et ce n'est qu'au bout de quelques jours, quand les animaux se sont habitués aux nouveaux fourrages, que cette production redevient normale et entière.

Vous avez, supposerons-nous, des patates et des betteraves à faire entrer dans les rations de vos bêtes. Vous commencez par utiliser vos patates et une fois celles-ci consommées vous passez aux betteraves. Ce passage brusque des patates aux betteraves sera des plus dommageables à vos bêtes, elles perdront de leur embonpoint et ce n'est qu'au bout de dix à quinze jours qu'elles reprendront leur poids initial: vérifiez-vous mêmes en pesant vos animaux, lors de tout changement brusque dans les rations et une fois ou deux dans les dix ou quinze jours qui suivront.

Au contraire, si avant d'épuiser votre approvisionnement de patates, vous commencez à donner en mélange avec ces dernières des betteraves en petites quantités d'abord, et, ensuite, de jour en jour, progressivement, jusqu'à ce que vous ayez complètement substitué les betteraves aux patates, en un mot, si vous passez insensiblement de l'alimentation aux patates à l'alimentation aux betteraves, il n'y aura aucune interruption dans la production.

Et que dire des effets désastreux du passage brusque de l'alimentation d'hiver à celle d'été, et de l'alimentation d'été à celle d'hiver.

C'est surtout sur les veaux que les conséquences fâcheuses d'une substitution alimentaire trop brusque se manifestent d'une façon frappante, lorsqu'ils ont tété leur mère pendant longtemps et qu'on remplace, du jour au lendemain, le lait maternel par des aliments plus consistants. Point n'est besoin d'une balance pour apprécier les modifications pondérales survenues à la suite de ce changement de régime, opéré sans transition, et au mépris des lois de la physiologie, car l'oeil le moins exercé, reconnaîtra vite, à l'amaigrissement des sujets, la perte considérable qu'ils viennent de subir. Ce ne sont pas seulement des jours, mais des semaines qui se passent avant que le jeune animal ait repris des forces et recommence à gagner du poids. Les troubles pathologiques presque toujours observés lors de ces changements brusques d'alimentation, consistent principalement en diarrhées. Quand celles-ci apparaissent, toute augmentation de poids cesse, même avec les meilleures rations de production.

Ce ne sont là, pourtant, que quelques-uns des tristes résultats, — les plus frappants — auxquels conduit la non observance des règles à suivre dans l'alimentation des animaux.

LA FERME

Les garçons de labour, au poignet formidable,
Rangent sous les hangars les herses pour la nuit,
Au dedans de la ferme on prépare la table,
Et les couverts d'étain se heurtent à grand bruit.

Voici que le troupeau s'en revient à l'étable;
Lentement, l'air rêveur, un pâtre le conduit.
Sans crainte des béliers la corne redoutable,
Un bambin court vers eux, les caresse et les suit.

Le soleil sur les toits darde ses flèches roses;
Et, debout sur le seuil, content de toutes choses,
A l'astre qui s'en va le fermier dit adieu.

Tandis qu'au fond du ciel se levant blanche et pure
L'étoile de Vénus sourit à la nature
Avec un regard doux comme un regard de Dieu.

TROIS ETOILES.

Comment je garde mes bestiaux

PAR Mme ELIZA JONES, BROCKVILLE, ONT.

Pour l'entretien de mes animaux, j'ai à faire face à des conditions très difficiles; j'espère bien que peu de gens en ont de pareilles à subir.

Notre maison avec quelques acres de terre, se trouve dans le voisinage immédiat d'une ville grande et prospère.

Notre terre est assez pauvre, mais celle de notre voisin l'est encore plus. Elle repose sur une étendue de plusieurs acres de suite, sur un lit de cailloux et est toute brisée par les ravalements.

Ne voulant pas abandonner notre maison, nous avons dû tirer le meilleur parti possible de la situation, et nous avons loué, en arrière de chez nous, deux petites fermes, l'une de 45 et l'autre de 65 acres.

Non seulement il nous faut faire presque un demi mille pour arriver à ces fermes, mais encore il nous faut traverser la voie ferrée, ce qui n'est guère encourageant, je vous l'assure, quand on n'a qu'une misérable terre et de misérables clôtures, ou plutôt, pas de clôture du tout.

Le trajet est trop long pour les vaches et les hommes qui les conduisent et il ne m'est pas possible de la faire aussi souvent que je le voudrais.

Si notre terre était à ma portée les choses iraient assurément mieux, mais je ne puis guère faire plus que me tirer d'affaire, avec les multiples occupations et les soins absorbants que le ménage m'impose. Les étables à bestiaux sont néanmoins sur notre emplacement, juste à côté des écuries, en sorte que tout ce qui les concerne est sous ma surveillance directe.

Notre grange ou étable est très grande; elle peut recevoir trente vaches laitières et contient deux compartiments spacieux et séparés pour les stalles des vaches.

Celles-ci sont vis-à-vis les unes des autres, les deux rangs de tête étant séparés par une allée en ciment de six pieds de largeur.

Chaque vache à sa stalle à elle; on évite ainsi qu'elles ne se pressent les unes contre les autres et ne se disputent. En arrière de celui-ci est une autre allée en bois de trois pieds de largeur.

Un large passage en ciment traverse l'étable par le milieu, intersectant les rangs de vaches, ce qui fait qu'à vrai dire, il y a quatre rangs de stalles.

Il y a de larges portes au bout de cette allée transversale par où les vaches entrent et d'où elles se dirigent à droite ou à gauche, suivant le cas, chaque vache connaissant sa place.

Après avoir essayé de nombreuses "attaches" et les avoir trouvées pour la plupart bonnes, mais nécessitant beaucoup de paille, pour la litière, et même avec cela, m'obligeant, pour tenir les vaches propres à plus de travail que je ne pouvais en faire, j'entendis parler des étançons, fabriqués apar M. Warriner, de Forestville, Connecticut.

J'en ai fait usage l'automne dernier, et plus je l'ai fait plus j'en suis contente. Je n'ai jamais vu d'attache qui donne aux animaux une liberté et un confort plus compatibles avec la propreté, et c'est avec un véritable plaisir que je les recommande chaudement.

Dans l'allée traversale, se trouve le banc pour déposer les chaudières à lait. L'usage de mettre les chaudières sur le plancher, en arrière des vaches, m'a toujours semblé dégoûtant, et je ne l'ai jamais toléré.

A côté du banc est un pupitre élevé mais petit, dont le couvercle se lève et qui sert au "foreman" pour écrire et tenir ses comptes. Sous le pupitre est un petit buffet où l'on garde bien des choses utiles, une jarre d'huile de lin, une bouteille de ricin (castor, en langage populaire), une de laudanum, une d'ammoniaque aromatique, une de térébenthine, et une d'huile carbolique; un peu de gingembre et quelques sels de Epsom complètent la liste des remèdes simples que l'on garde à sa portée et grâce auxquels, en y ajoutant cette "once de préservatif," qui est si importante et qui contient tant de choses, on maintient le troupeau dans d'excellentes conditions.

A l'une des extrémités de l'étable est la serre aux racines et le silo. Quelques échelons seulement au-dessus de la serre est la chambre aux approvisionnements qui est munie de grands coffres et, en arrière, se trouve la chambre à l'engin avec une bonne machine à vapeur.

Jadis, pendant un certain nombre d'années, nous faisions fonctionner l'engin tout l'hiver pour couper et bouillir les aliments, décortiquer les racines et moudre le grain, mais j'ai abandonné cette pratique pour bien des raisons et nous ne faisons usage de l'engin maintenant que pour couper le blé-d'Inde au silo.

Nous avons une autre étable pour les taureaux; nous en gardons trois, chacun dans une grande stalle libre.

Il y a aussi un compartiment pour deux taureaux de l'année (quand nous en avons), et tout le côté sud de la bâtisse est divisé en petits compartiments pour les veaux.

Je trouve cette dernière disposition préférable pour les jeunes animaux; cela vaut mieux que de les laisser dans l'étable aux vaches, et la température peut ainsi être maintenue plus également.

Dans la grande étable, quand les portes sont ouvertes et que trente vaches en sortent pour aller boire ou prendre de l'exercice, la température descend assez pour geler les jeunes veaux, outre que les vaches sont plus tranquilles et plus contentes lorsque les veaux sont complètement éloignés d'elles.

Dans une autre étable plus petite, il y a place pour six ou sept vaches ou génisses, outre deux stalles séparées en plus.

Le tout est de l'ordonnance la plus simple, je n'ai rien que ne puisse se procurer le fermier le plus pauvre, si ce n'est l'engin à vapeur, instrument que beaucoup d'entre eux possèdent néanmoins.

De même pour le gaz qui éclaire la grande étable et la chambre de l'engin. Nous faisons ce gaz nous-mêmes pour l'usage de la maison et nous l'avons installé dans l'étable, pour des motifs de sécurité et de commodité.

Ces bâtiments forment les trois côtés d'une cour au milieu de laquelle est un bon puits et une longue auge de bois.

Donnant sur la cour, sont deux ou trois enclos où l'on peut garder les veaux, de même que les vaches qui sont à la veille de vêler.

En hiver, les stalles sont nettoyées à cinq heures du matin, et les vaches brossées et chacune d'elles reçoit une portion d'ensilage et une quantité de farine et de son mélangé proportionnellement à la quantité de lait qu'elle produit. Les vaches sont ensuite traites, chacune d'elles reçoit une brassée de foin, puis nous allons déjeuner. Ensuite tous les animaux sont bien étrillés et nettoyés, tout le fumier est sorti de l'étable, les compartiments des veaux et les stalles nettoyés à fond.

Vers midi, on amène les bestiaux à l'abreuvoir. S'il fait beau et doux on les laisse dehors deux ou trois heures, tant qu'elles peuvent y rester sans ressentir les atteintes du froid. A son retour à l'étable, chaque animal trouve dans sa stalle, une portion de racines découpées, avec une poignée de farine ou de son répandue dessus.

A quatre heures on donne de l'eau à toutes les vaches dans des seaux, et une deuxième ration d'ensilage et de farine.

A cinq heures commence la traite, après laquelle chaque vache reçoit une provision abondante de foin et une litière fraîche; on les laisse ensuite pour la nuit.

En été les vaches sont traites et nettoyées à la même heure le matin. Chaque vache laitière reçoit une pinte de son et de farine d'avoine, suivant que le fourrage est bon ou mauvais.

Si l'herbe est très maigre, toutes les vaches reçoivent une bonne quantité de fourrage vert, luzerne, avoine, pois vert ou maïs. On les conduit ensuite au pâturage, d'où on les ramène avant cinq heures; on leur donne la même ration que précédemment si c'est nécessaire, et après la traite, on les conduit au pâturage pour la nuit.

On leur donne du sel à discrétion, mais jamais de coups ni de coups de pieds, et on ne leur fait jamais entendre de paroles dures.

Nous gardons d'habitude deux croisées Ayrshire pour nourrir les veaux; leur lait est moins riche que celui des autres vaches et les veaux semblent s'en accommoder de préférence.

Notre terre consistant surtout en pâturages, nous ne récoltons pas tous les aliments nécessaires à nos animaux et nous en achetons beaucoup.

Nous avons en général de 15 à 18 acres de maïs, qui nous donnent du fourrage vert pour l'été, remplissent le silo et nous fournissent en outre toute une provision de fourrage sec qui est engrangée et qui dure jusque près de Noël.

Nous récoltons aussi deux à trois mille minots de racines (betteraves et carottes), huit cents à mille minots d'avoine et assez de patates pour la consommation de la famille, outre vingt à quarante tonnes de foin.

Nous avons toujours un champ de luzerne et un autre de pois et d'avoine, pour le fourrage vert.

Par bonheur il y a un champ de huit acres attenant à notre propriété; nous le louons pour lui faire produire la luzerne et les patates; nous en retirons aussi des racines, du maïs sucré pour les gens de la maison et tout le fourrage vert consommé durant l'été, de même que celui que nous mettons sécher.

Nous avons un "foreman" homme d'une compétence parfaite dans sa besogne, comme peuvent en témoigner l'excellente condition du troupeau, les honneurs cueillis dans les expositions et la qualité remarquable du beurre.

Le "foreman" dirige la traite, donne à manger aux veaux, coule et écrème tout le lait, fait et expédie tout le beurre (des milliers de livres par année), exécute les commandes et tient une comptabilité dans les livres dont j'ai les doubles.

Il a pour aide un intelligent et industriel jeune homme, qui est un laitier de premier ordre.

Sur une des petites fermes habite le fermier, qui est occupé durant tout l'été et se fait aider à l'époque de la fenaison et de la moisson.

En hiver, le fermier participe aux travaux de la laiterie la nuit et le matin. L'avant-midi il aide à soigner les animaux et à nettoyer les étables: dans l'après-midi, il ramasse le fumier, et fait marcher de la sciure de bois, dont nous faisons un grand usage pour les litières.

Nous gardons en moyenne 54 bêtes à cornes. Une paire de robustes chevaux de ferme et quelques cochons complètent le nombre des animaux de la ferme.

Nous vendons une grande quantité de crème aux confiseurs qui viennent en chercher à la laiterie et nous en donnent 35 sous la pinte, en été, et 40 sous en hiver, les personnes qui n'en achètent qu'une pinte occasionnellement la paient 50 sous, et parfois nous ne pouvons satisfaire à la demande.

LES GAGNANTS DES COUPES D'ARGENT BELL ET HOLLIDAY A L'EXPOSITION HIBERNALE DE TORONTO

Cette vignette représente des têtes aux cornes courtes: Champion, le boeuf de deux ans et Bess, taure de trois mois. Ils ont remporté la coupe Silver Bell évaluée à $250, donnée à l'exposition provinciale d'hiver, à Guelph, pour le dernier couple de bétail gras. Le boeuf a aussi gagné la coupe Holliday, évaluée à $75 et le championnat de meilleur animal dans la classe des beatiaux, quels que soient l'âge et la race. Ces animaux ont été élevés, nourris et exhibés par M. James Leask, de Greenbank, Ontario.

BROME INERME

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Ne pourrait-on pas dire la même chose des récoltes. Rarement avons-nous eu une aussi forte récolte de foin que celle de l'année dernière, il n'en a pas été enregistré de meilleure dans la dernière décade.

Mais qu'elles sont les aléatoires, les récoltes de mil et de trèfle! Que de fois les dégels de l'hiver, les gelées tardives du printemps, les sécheresses de l'été n'ont-ils pas mis les cultivateurs dans la fâcheuse alternative ou de décimer leurs troupeaux, ou d'hiverner bien pauvrement bêtes ovines et bovines.

Que de fois, aussi, ne nous a-t-il fait peine, durant ces périodes de hausse extraordinaire dans les prix, de n'avoir pu échanger quelques tonnes de foincontre de beaux et bons écus sonnants. Mais par quoi remplacer le mil et le trèfle dans l'alimentation de nos animaux? Voilà le "hic".

N'est-il pas pour le moins étrange que les cultivateurs n'aient pas encore pensé à cultiver en outre du mil quelques autres graminées, moins riches en matières nutritives, peut-être, mais qui n'en seraient pas moins d'un très grand secours dans les années de disette de foin. Au nombre de ces graminées trop peu connues, il en est une, pourtant, bien méritante, à très fort rendement, presque aussi riche que le mil, en éléments nutritifs, très aimée du bétail, et résistant victorieusement aux plus fortes gelées comme aux plus grandes sécheresses; de goûts modestes, elle s'accommode des plus pauvres endroits sur la ferme; terre sablonneuse ou graveleuse, terrains bas et humides, tout lui convient. Ensemencer deux au trois acres de cette précieuse graminée, connue sous le nom de "Brome inerme". C'est, dans les années de disette de foin, s'assurer d'un fonds de réserve de fourrage, c'est s'éviter bien des misères, bien des pas en arrière, comme, par exemple, se défaire d'un certain nombre de ses animaux, ou de les entretenir, à pertes, chétifs et maigres.

Voici ce que le Dr Fletcher, le botaniste des fermes expérimentales, dit du Brome inerme:

"Cette graminée a rapidement gagné en faveur auprès de ceux qui l'ont essayée. Nous la cultivons à Ottawa depuis six ans et nous en avons déjà parlé avantageusement. Presque tous les rapports que nous recevons, en particulier des territoires du Nord-Ouest en disent beaucoup de bien. Dans le but de la faire connaître aussitôt que possible dans les districts où le besoin d'une telle plante se fait fortement sentir, nous en avons distribué à des cultivateurs dans toutes les parties du Canada des échantillons de graine en peu plus grands que celui des collections de graines de graminées avantageuses envoyées pour essais. D'après les rapports reçus jusqu'ici, je puis parler avec plus de confiance sur la valeur de cette graminée, que si mon opinion ne reposait que sur les résultats obtenus ici à Ottawa.

Elle est vivace avec rhizome (tige souterraine) traçant. Elle se fait remarquer par sa pousse rapide et ses tiges élevées et feuillues, qui produisent une quantité de bonne graine. Elle s'est montrée très rustique, plus hâtive que la plupart des graminées cultivées et produit beaucoup. Elle fleurit à Ottawa la dernière semaine de juin. Dans un bon sol riche, elle a produit plus de 3 tonnes 1-2 de foin par acre, et ensuite un abondant regain de tiges feuillues succulentes. Elle a une grande faculté de résistance à la sécheresse comme l'ont remarqué mes correspondants de l'Ouest, où les périodes de sécheresse sont parfois si longues.

Cette graminée est l'une des meilleures introduites. De plus l'analyse qu'en a fait M. Shutt, le chimiste des fermes expérimentales, montre qu'elle est riche en matières albuminoïdes et à teneur peu élevée en fibre.

Une autre opinion, celle du professeur S. M. Tracy, directeur de la station expérimentale de l'Etat du Mississipi, et l'un des premiers spécialistes des Etats-Unis sur le sujet des gramimées: "Le brome inerme est allié de près au brome de Schrader (Rescue grass, "Bromus unioloides)" mais lui est certainement supérieur en ce qu'il est plus permanent et réussit mieux dans des sols plus secs et moins fertiles. Il commence à pousser aux pluies d'automne et est frais et vert pendant les pluies d'hiver; il résiste aux plus fortes gelées. Il forme un gazon compacte si ferme qu'il empêche toutes les autres herbes de pousser, et il donne un plus fort rendement de fourrage qu'aucune autre graminée d'hiver que nous ayons essayée. Tous les animaux de ferme le mangeant bien." (U. S. Dept of Ag. Report, 1892, p. 209.)

La graine en est légère; elle pèse 14 livres le boisseau; aussi faut-il la semer à la main par une légère brise. On peut en semer de 28 à 35 livres à l'acre.

Ceux de nos lecteurs qui voudraient faire l'essai de cette précieuse graminée, n'ont qu'à nous en avertir par lettre et nous leur enverrons par la malle, une livre de graine pure et garantie.

Cette graine a été récoltée dans les Territoires du Nord-Ouest.

Grains de choix pour l'amélioration des semences

M. W. Saunders, directeur des Fermes Expérimentales, nous envoie la note suivante:

Suivant instructions de l'hon. Ministre de l'Agriculture, nous ferons cette saison-ci aux cultivateurs du Canada, pour l'amélioration des semences, une nouvelle distribution d'échantillons des variétés de grains les plus productives. L'approvisionnement à distribuer est des plus excellents et provient des récoltes sans précédent dans le Nord-Ouest. Il vaudra la peine que les cultivateurs en général renouvellent leur avoine de semence lorsqu'ils peuvent avoir des variétés qui ont produit plus de 100 boisseaux par acre. La distribution de ce printemps consistera en échantillons d'avoine, de blé de printemps d'orge, de pois des champs, de maïs et de pommes de terre. Tout cultivateur peut en demander, mais chacun ne peut recevoir qu'un seul échantillon. Si, par exemple, quelqu'un reçoit un échantillon d'avoine, il ne peut recevoir aussi un échantillon de blé, d'orge, ou de pommes de terre, et nous ne pouvons tenir compte des demandes de plus d'un échantillon. Ces échantillons seront expédiés francs de port par la poste.

Les demandes doivent être adressées au Directeur des Fermes Expérimentales, à Ottawa, et envoyées avant le 15 mars, date où les listes seront closes, afin que les échantillons demandés puissent être expédiés à temps pour les semailles. Ceux qui enverront des demandes devraient indiquer la variété qu'ils préfèrent, et, si l'approvisionnement s'en trouve épuisé, nous enverrons à la place un échantillon de quelque bonne autre variété.

AVORTEMENT EPIZOOTIQUE

L'avortement épizootique ou contagieux des vaches est déterminé par des germes infectieux très tenaces, et on l'a vu se reproduire, malgré une désinfection très énergique. Il ne suffit pas de laver au sulfate de cuivre, blanchir à la chaux et de laisser l'étable inhabitée pendant six mois, il faut encore, préalablement, dépiquer le sol de l'étable pour le remplacer par de la craie, refaire tout le pavage avec des matériaux nouveaux, gratter les murs, enfin ne laisser aucun coin inexploré. La contagion se fait par le contact des vaches entre elles, par les litières souillées, etc. L'introduction des germes se fait par la vulve. Il est évident que le contact des bêtes ayant avorté depuis trois ou quatre mois est encore dangereux. Quand des animaux infectés ont séjourné dans une prairie et y ont semé les principes contagieux la prairie devient funeste aux bêtes pleines que l'on y met ensuite. Il est préférable également de n'y point transporter de purin provenant d'étables contaminées, bien que, cependant, on admette qu'après avoir vécu dans un milieu alcalin pendant un mois, les microbes, d'une manière générale, ont perdu leurs propriétés pathogéniques. En pareil cas, le meilleur moyen c'est de repeupler l'étable complètement avec d'autres sujets. Toutefois, au bout de deux ou trois ans, le milieu infectieux s'éteint de lui-même.

L'ELEVAGE DES VOLAILLES

Le capital nécessaire au débutant dans l'industrie des volailles pour en faire une affaire suffisamment payante, n'est pas nécessairement investi en entier au début. Ce qui est un avantage dans l'élevage des volailles, c'est que celui qui s'y livre peut faire son capital lui-même, s'il a la patience d'attendre, ce qui veut dire, que si l'on commence avec 50 poules, il n'est pas nécessaire d'en acheter plus pour commencer, la deuxième année, au moyen de l'élevage, on en aura 200, la troisième année, le troupeau peut atteindre 500, ainsi de suite chaque année. Au bout de cinq ans le troupeau sera considérable, ce qui prend un petit capital au début, et à mesure que l'éleveur ajoute à son troupeau, il augmente son capital.

Ce genre de culture est à la portée d'un grand nombre qui peuvent retirer un assez gros bénéfice d'un petit capital.—Mais la grande difficulté est le fait que presque tous ceux qui se livrent à cet élevage, n'ont pas la patience d'attendre cinq années, qui leur permettraient l'augmentation nécessaire dans le troupeau, ils sont disposés à en faire une affaire payante, mais essaient d'atteindre ce but dès la première année avec un capital fort limité et sans expérience. Le résultat est que ceux qui ne réussissent pas sont légions.

Celui qui commence avec un petit troupeau et qui l'augmente graduellement, acquiert de l'expérience en progressant, et tout en augmentant son capital par l'accroissement naturel de son troupeau, ajoute à son expérience, et par ce moyen assure son succès futur dans cette industrie.

LE COMMERCE INTERPROVINCIAL D'ANIMAUX

Le commerce d'animaux en Canada entre les provinces de l'est et celles de l'ouest, a pris une grande extension durant ces dernières années. Grâce à de sages et généreuses dispositions, le compagnie du C.P.R. a donné une forte impulsion à ce commerce; elle l'a de fait rendu possible.

Pendant le mois de décembre et les premiers huit jours de janvier, il s'est expédié des provinces de l'est dans la Colombie-Anglaise, quarante-six chars de bestiaux de race, ou 2,225 têtes achetées dans l'Est, au prix de trente mille et quelques piastres. En outre de cette dernière expédition, un autre lot de bêtes à cornes avait été auparavant expédié dans les Territoires du Nord-Ouest et nombreuses sont les commandes de cette partie du pays qui restent encore à satisfaire. Afin de donner plus d'extension à ce commerce, qui leur est très profitable, les cultivateurs de certaines régions de l'Est ne devraient faire servir à la reproduction que les plus plus beaux Shorthorn (courtes cornes). Si on en fait un choix raisonné et qu'on les traite convenablement, les femelles ayant de tels taureaux pour pères font d'excellentes vaches laitières.

Un fait remarquable, c'est que les sept dixièmes des vaches laitières en Angleterre sont des Shorthorn pures et des Shorthorn croisées. La vache qui conviendrait probablement le mieux à la généralité des cultivateurs est celle provenant d'un croisement Shorthorn et Ayrshire. Les boeufs descendant d'une mère croisée Ayrshire, le sang de cette dernière race prédominant, et ayant pour père un taureau Shorthorn, font d'excellents animaux de boucherie, très recherchés pour l'exportation. Pour la production du lait, les croisés Shorthorn-Ayrshires sont supérieurs aux animaux que le cultivateur possède généralement.

F. W. HODSON.
Comm. de l'Industrie Animale.

Colin Campbell

Winnipeg, 31 — L'honorable Colin Campbell est parti, jeudi après-midi, pour Toronto. On ne connait pas le but de son voyage, mais on suppose que c'est quelque chose d'important concernant le Caadian Northern.

Au Palais de Justice

COUR SUPERIEURE : JUGEMENTS

L'hon. juge MATHIEU

A. G. McBean vs R. T. McArthur. Jugement en expulsion pour $195.

E. L. Korenthal vs The Tetrault Seming Machine Company. Jugement en expulsion pour $146.

QUARTIER EST

Le notaire Lévy, candidat battu aux dernières élections municipales, a obtenu de l'honorable juge Mathieu que le décompte des bulletins donnés dans l'élection du quartier Est, No 1, ait lieu ce matin à 10 heures.

AFFAIRE CRANKSHAW

Pour la première fois depuis 1875, alors que Mtre Barney Quinn a été condamné pour mépris de cour, au cours d'un procès en contestation d'élection, un avocat du Barreau de Montréal a été trouvé coupable hier de la même offense et condamné à être suspendu de l'exercice de sa profession durant huit jours.

Voici ce qui a amené la condamnation :

Depuis deux jours s'instruisait devant l'honorable juge Pagnuelo une contestation de demande de faillite — J. U. Carrière, requérant vs Tasinovsky, failli.

Au commencement du procès, l'honorable juge s'informa si le failli était juif, polonais ou russe. On lui répondit qu'il était juif.

Cette question, très fréquente dans nos tribunaux, et qui a sa raison dans l'étrangeté des noms pour nos oreilles, a peut-être piqué à tort l'avocat du failli, Mtre Crankshaw.

Jeudi après-midi, alors que la preuve dans ladite cause était terminée, les avocats au dossier référant à des notes qu'avait données un témoin, le président du tribunal rappela le témoin dans la boîte et lui ordonna d'apporter vendredi matin, en cour, une copie de ses notes. Et la cour ajourna au lendemain.

Hier matin, à l'ouverture de la Cour comme ce témoin entrait dans la boîte, Mtre Crankshaw, C. R., présenta à la Cour une objection écrite à ce que telle copie soit produite, alléguant que l'enquête était close et que la Cour n'avait pas le droit de la recommencer.

L'hon. juge Pagnuelo renvoya l'objection, déclarant qu'en matière civile, un juge avait le droit, à aucune période de la cause, de prendre toute information qu'il jugerait nécessaire dans l'intérêt de la justice.

Mtre Crankshaw s'adressa alors à la Cour en lui disant :

"Bien que mon client, le défendeur, soit Juif, j'espère que votre ségneurie, dans l'exercice de ses fonctions, voudra bien ne pas oublier que dans l'Empire Britannique tous sont égaux aux yeux de la loi, quelle que soit leur origine ou leur religion."

—Le juge :

"M. Crankshaw, je ne permettrai pas que de telles insinuations soient faites devant cette Cour; et à moins que vous ne fassiez immédiatement des excuses, vous serez puni civilement pour votre langage ?

—M. Crankshaw :

"Je soumets respectueusement que je n'ai rien dit qui m'oblige à faire des excuses. Je remplis les fonctions que j'ai le droit de remplir comme avocat."

—Le juge : "Alors, nous allons finir cette cause, puis nous procéderons avec la vôtre."

L'hon. juge termina la cause en contestation, renvoya la défense du failli, puis fit dresser procès-verbal de l'incident Crankshaw.

La Cour demanda ensuite si M. Crankshaw avait quelque chose à dire afin que sentence ne soit pas prononcée contre lui.

M. Crankshaw réitère qu'il n'avait rien dit l'obligeant à des excuses.

Le juge Pagnuelo ajourne la Cour à deux heures pour rendre jugement sur ce mépris de Cour.

A deux heures, la salle 22 du Palais était remplie d'avocats. Le juge Pagnuelo prit sa place au tribunal et appelle M. Crankshaw qui réitère la même réponse que le matin.

Maître H. C. Saint-Pierre, en quelques mots explique que Maître Crankshaw n'avait pas eu l'intention d'insulter la Cour, qu'il avait simplement voulu rappeler un droit et une maxime, que la longue carrière et l'expérience de M. Crankshaw sont là pour prouver son respect pour la Cour.

M. Saint-Pierre conclut à la clémence de la Cour au nom des bonnes relations de la magistrature et du Barreau.

LA SENTENCE

L'honorable juge Pagnuelo fait une revue des faits qui ont amené l'incident et déclare qu'il avait consulté ses collègues, qui tous étaient unanimes à voir une grave injure au tribunal dans les paroles de M. Crankshaw.

Le savant juge fait remarquer à M. Saint-Pierre qu'il ignorait comment les choses s'étaient passées.

Il déclare alors qu'il pouvait être très sévère; — (Ici M. Saint-Pierre demande à M. Crankshaw de s'asseoir près de lui; la Cour a interrompu ses remarques juste au moment où ce dernier déclarait à M. Saint-Pierre qu'il n'avait rien à dire).

L'honorable juge Pagnuelo déclare que la punition sera plutôt exemplaiplaire, afin que ces jeunes avocats ne soient pas tentés de suivre ce mauvais exemple. Il condamne M. Crankshaw à être suspendu dans l'exercice de ses fonctions durant huit jours.

Cet incident a fait sensation au palais; et les commentaires ont été leur train.

Toutefois, la majorité des avocats semble croire que la punition aurait pu être plus sévère, tout en étant très juste.

De quel droit, disait un vieux praticien, l'avocat exigerait-il que le public le respecte si lui ne respecte pas la Cour.

Et l'unique cause du manque de confiance en l'avocat est due au fait que les membres du Barreau ne sont pas suffisamment respectueux envers les juges. Une autre chose qui devrait disparaître, c'est le sans-gêne, ajoute-t-il, ou l'indélicatesse avec lesquelles on cause devant le public du caractère des juges et des faits tout-à-fait intimes aux membres du Barreau.

* * *

Bon Bargain

Maisons finies et à finir, chance rare de se mettre chez soi, payables au mois, petit montant comptant. Voir S. Hurteau, coin des rues Beaubien et Sanguinet, le dimanche de 10 à 5 p. m. 44—2.

* * *

Edison Kinitograph

Tout un programme de vues animées intéressantes au programme de dimanche prochain au Parc Sohmer. 45-1

L'AVERTISSEMENT D'UNE MERE

Elle parle d'une maladie qui afflige beaucoup de jeunes filles

Maux de tête, vertige, palpitations de cœur, appétit capricieux et paleur, les symptomes précoces de la ruine

Du "Sun," d'Orangeville, Ont

L'étude assidue à l'école, jointe au manque d'attention que devrait avoir toute jeune fille en passe de devenir femme, est la cause non seulement de tant de figures pâles et de formes déprimées qu'on rencontre avec une fréquence lamentable, mais elle est aussi responsable de la perte de tant de jeunes et précieuses existences. D'abord on constate un mal de tête occasionnel et une pâleur du teint, et à mesure que la maladie avance, si ces symptômes précoces sont négligés, le mal empire graduellement jusqu'à ce ce que la consomption s'implante et la mort ravit une autre victime de la négligence des parents. Une grande responsabilité pèse sur les mères surtout, quand approche le moment où leurs filles vont devenir femmes. L'histoire véridique suivante racontée à un reporter du "Sun," par Mme O. Herman, Troisième Avenue, Orangeville, comporte une leçon pour les autres mères. Mme Herman dit : "Il y a environ quinze mois, ma fille, Kate, qui fréquentait l'école publique, étudiait assidûment. Nous constatâmes qu'elle commençait à se plaindre de maux de tête. Ceci était suivi d'un dégoût et d'une indifférence prononcés pour les choses qui intéressent ordinairement les jeunes filles. Nous consultâmes un médecin et elle prit bouteille après bouteille de remèdes, mais sans bénéfice. Souvent elle se levait le matin après une nuit d'insomnie presque complète, ses membres frissonnaient et sa tête tournait. Elle était en proie à des accès de vertige, et au moindre effort son cœur battait violemment, et nous étions réellement alarmés au sujet de son retour à la santé. En cette occurrence, mon mari suggéra de faire l'essai des Pilules Roses du Dr Williams, et il en apporta plusieurs boîtes. Il n'y avait que quelques semaines que Kate prenait les pilules qu'un grand changement se produisit pour le mieux. Elle reprenait des forces, commençait à manger davantage et avait meilleure couleur, et, à cette phase, elle reconquit vite la meilleure santé et fut capable de reprendre ses études à l'école. Je dois vous dire également que ces pilules ont guéri ma fille Emma d'une attaque de rhumatisme, en sorte que vous voyez que nous avons toutes les raisons de les louanger et je les recommande chaleureusement à toutes les mères dont les filles peuvent souffrir comme la mienne l'a fait."

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent toutes les maladies ayant leur origine soit dans un sang pauvre ou aqueux ou dans les nerfs délabrés. C'est parce qu'elles rendent le sang riche et rouge et qu'elles renforcent les nerfs chaque fois qu'on en prend, qu'elles guérissent les maladies telles que : anémie, consomption à ses premières phases, mal de tête nerveux, danse de Saint-Guy, rhumatisme, paralysie partielle, maladie de rognons, indigestion, etc. Les remèdes ordinaires agissent simplement sur les symptômes de la maladie, et lorsqu'on discontinue de prendre ces remèdes, la maladie revient souvent sous une forme plus grave. Les Pilules Roses du Dr Williams, au contraire, vont directement à la racine de la maladie et guérissent pour toujours. Voyez à ce que le nom au long : "Dr Williams' Pink Pills for Pale People," soit sur l'enveloppe de chaque boîte. Si votre marchand n'en a pas, écrivez directement et elles vous seront expédiées franco par la poste, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont. 45—1

* * *

Echos des Deux-Montagnes

De notre correspondant

A St-Benoit, la mort est venue chercher le docteur Harry Gernon, dont nous avons annoncé la maladie, l'autre jour.

Ses funérailles ont eu lieu, mercredi dernier, à St-Benoit, au milieu d'une grande pompe. La plupart de ses confrères des paroisses environnantes et grand nombre des paroissiens y assistaient.

Le défunt était âgé de 38 ans et célibataire. Il était le fils de feu le docteur Gernon, et le frère du docteur George Gernon et le beau-frère de M. J.A. Chaurest, M.P.P., de Ste-Geneviève.

La paroisse perd, en lui, un excellent citoyen et un bon médecin.

Nous prions sa vénérable mère et toute sa famille d'accepter nos sympathies.

—Déjà, un nouveau médecin est installé. Le "Journal", en l'annonçant, l'autre jour, ne s'est pas trompé. C'est en effet, un enfant du comté des Deux-Montagnes, appartenant à l'une des plus braves familles et St-Hermas.

M. le docteur Joseph Pagé, par son travail et son énergie, a fort bien réussi dans ses études. Après huit années au Séminaire de Ste-Thérèse, il sortit bachelier et alla étudier la médecine à l'Université Laval de Montréal. Il fut reçu médecin avec distinction. C'est un jeune homme sobre, de conduite irréprochable, digne de la confiance des respectables citoyens de St-Benoit.

—On dit aussi que le docteur J. N. Plouffe, de Masson, comté de Labelle, est décidé de se fixer à St-Benoit. Monsieur Plouffe est un jeune homme de talent et sympathique. Il est malheureux pour lui qu'il soit arrivé en retard.

—Dans notre rapport sur les élections municipales, nous avons involontairement omis les noms de MM. Jérémie Clermont et F.X. Vendette, qui ont été réélus conseillers. Il n'y aura pas de changement dans les mairies du village et de la paroisse. M. Jérémie Clermont, pour le village et M. Damien Pilon, pour la paroisse, seront réélus.

—Une jolie soirée dramatique et musicale a été donnée au couvent de St-Benoit, lundi et mardi soirs derniers. L'assistance était assez nombreuse, malgré la tempête de neige. Nous y avons remarqué: le rév. M. Ferdinand Corbeil, curé de la paroisse, M. Jérémie Clermont, maire du village, M. Damien Pilon, maire de la paroisse; le docteur J.A. Mignault, sa dame et Mme A. Sauvé, M. J. Girouard et sa dame, le docteur Joseph Pagé de St-Benoit, le Dr Boucher d'Oka le Dr J. M. et Mme Edouard Corbeil, etc., etc.

Nous devons beaucoup de remerciements aux bonnes sœurs de St-Benoit d'avoir fourni aux citoyens de leur paroisse, une si belle occasion de faire une belle œuvre tout en s'amusant très agréablement.

Voici le programme de cette magnifique soirée :

Ouverture—Musique : Qui va là - - - - Stockton

Melles A. Charlebois et Y. Piché

Entrée—Les deux Cousines (duo comique) - - - - - - - -Letorey

Melles A. Baulne et L. Juneau

DRAME EN 2 ACTES

Acte premier—Eliza ou l'Enfant disparue

Intermède—Chant-duo "D'un cœur qui t'aime" - - - - - - -Gounod

Dames C. B. Girouard et E. Corbeil

Acte deuxième—L'Enfant retrouvée.

Musique—Danse - - - - - - - - - -Howel

Melles T. Fauteux et L. Juneau

Le Carillon Chinois

Musique—Waltz - - - - - - - - - -Kenney

Melles A. Masson et Bl. Raymond

Danse aux Papillons

Musique—Le moulin - - - - -D'Ourville

Melles A. Baulne et B. Raymond

DRAME EN 1 ACTE

Le Jugement de saint Pierre

Musique—Danse - - - - - - - - - - -Welb

Melles C. Girouard et S. Daoust

Simple Drama — A Search for the Fairies

Musique—Cabaletta - - - - -Th. Lack

Mlle A. Charlebois

Chœur—Les Soirées de Québec - - - - E. Gagnon

Tableau—Noel

Musique—Duo final "La forge" - - - - D'Ourville

On répétera l'exécution du programme mardi, le 11 du courant.

—A St-Hermas, M. B. Beauchamp, ex-M.P.P., a été élu à l'unanimité maire, en remplacement de M. Pierre Constantin. C'est un libéral, M. Anthime Girard, qui l'a proposé. Cette nomination est un honneur pour le proposeur et pour le proposé. M. Girard a fait acte de bon citoyen en mettant de côté tout esprit de parti pour rendre justice à l'un des cultivateurs les plus distingués de notre province, M. Girard savait que M. Beauchamp, comme maire, ferait honneur à sa paroisse en toute circonstance. C'est aussi pour M. Beauchamp un sujet de légitime fierté de recevoir, même de la part d'adversaires politiques, un aussi beau témoignage de confiance, d'estime et de reconnaissance. On dirait que les cultivateurs veulent venger l'un des leurs de la guerre déloyale et injuste que des exploiteurs insensés ont voulu lui faire. Bravos ! citoyens de St-Hermas ! Mille bravos aux directeurs de la société d'agriculture qui ont réélu M. Beauchamp, comme leur secrétaire.

Qu'en dites-vous, pauvre M. Calixte Ethier ? ? ?

—A Mirabel, Yvonne, enfant de Honoré Demers, est morte subitement, ces jours derniers. Elle était âgée de 11 ans.

La petite fille a été à l'école, l'après-midi et est tombée malade à la classe. L'institutrice l'a renvoyée chez son père. En arrivant à la maison, elle a pris le lit et peu de temps après est tombée dans le coma. Elle est morte quelques heures après, probablement de congestion cérébrale. Le coroner P. Z. Mignault n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

* * *

PARC SOHMER

DIMANCHE, 9 FEVRIER

(Après-midi, 3 heures ; soir 8 heures)

Mlle ALICE KING, cantatrice de Chicago.

EDWARD BROS, champions danseurs.

JULES FRANKEL, chanteur comique.

SMITH BROS, acrobates comiques.

M. et Madame SOULIER, duettistes français.

Nouvelles vues animées par la Edison Kinitograph Co., de New-York. Le panorama de "ATLANTIC CITY", scènes de la mer, et une quantité de vues intéressantes données en spectacle pour la première fois à Montréal. 45-1

LE JEU DE DAMES

A nos correspondants

Prière aux personnes qui auraient à nous envoyer quelque communication au sujet du jeu de Dames, problèmes, solutions, etc., d'adresser leurs lettres à M. Thaddée Brunet, 223 rue des Commissaires, Montréal.

PROBLEME No. 63.

Composé par M. P. A. Lamarre, Montréal, et dédié à M. E. Leclerq, Paris.

Noirs—7 pièces.

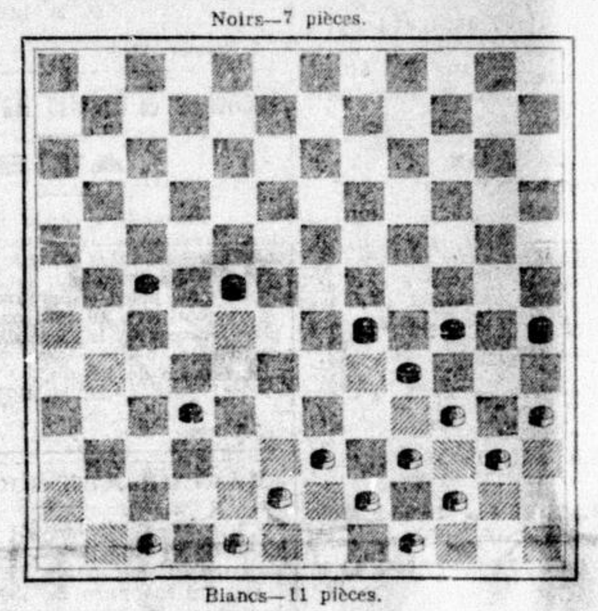

Blancs—11 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

PROBLEME No. 64.

Composé par M. Arthur Payette, Montréal.

Noirs—15 pièces.

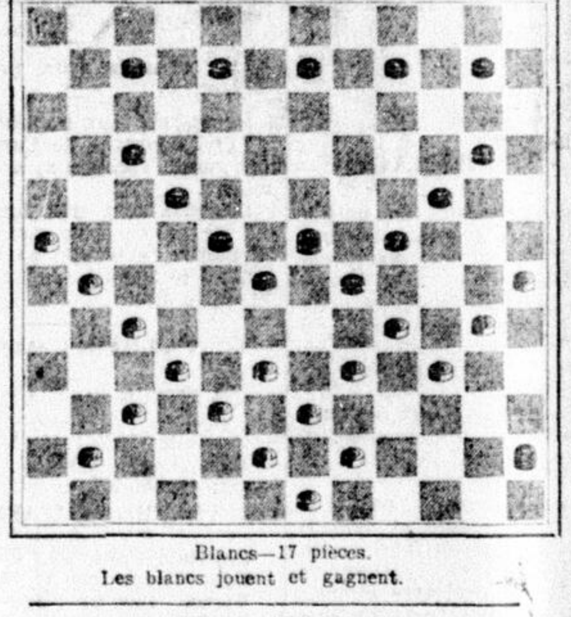

Blancs—17 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

PROBLEME No. 65.

Composé par M. Henri Boisclair, Montréal.

Noirs 7 pièces: Dames sur 12-58 et 5 pions sur 7-10-11-21-31.

Blancs 9 Pions sur 13-20'22-25-32-43-60-61-71.

Les Blancs jouent et gagnent.

LE JEU FRANÇAIS.

PROBLEME No. 7.

emprunté de la Revue de Paris.

Noirs 2 pièces sur 10 et 25.

Blancs 2 pièces sur 30 et 34.

Les blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME No. 60.

Composé par Madame Martel, Montréal.

Blancs: 52 à 46—54 à 48—41 à 36—51 à 46—30 à 24——36 à 56 gagnent.

Noirs: 39 à 65—65 54—54 à 62—52 à 39—18 à 24.

SOLUTION DU PROBLEME No. 61.

Composé par M. T. Brunet.

Blancs: 35 à 29—33 à 26—29 à 24—47 à 40—41 à 63—63 à 58—69 à 63—58 à 52—53 à 3—3 à 36 gagnent.

Noirs: 21 à 32—32 à 21—17 à 30—34 à 47—30 à 41—45 à 34—56 à 69—69 à 47—66 à 53.

SOLUTION DU PROBLEME No. 62.

Composé par M. J. B. G., de St-Jean d'Iberville.

Blancs: 70 à 63—16 à 11—21 à 14—20 à 13—69 à 62—58 à 51—51 à 25—66 à 5—5 à 68 gagnent.

Noirs: 59 à 46—5 à 16—8 à 21—7 à 20—56 à 49—69 à 38—38 à 60—32 à 19.

LE JEU FRANÇAIS.

SOLUTION DU PROBLEME No. 5.

Composé par M. P. A. Lamarre.

Blancs: 24 à 19—48 à 42—44 à 37—48 à 27—39 à 33—33 à 4 gagnent.

Noirs: 13 à 24—37 à 48, etc.

SOLUTION DU PROBLEME No. 6.

Composé par M. T.Brunet, Montréal.

Blancs: 42 à 37—26 à 21—28 à 17—35 à 30—37 à 32—36 à 31—41 à 5 gagnent.

Noirs: 20 à 29—17 à 26—etc.

SOLUTIONS JUSTES.

MM. Henri Boisclair, P. A. Lamarre, T. Clément, M. Lacroix, Wilfrid Périard, de Montréal. Joseph Brisebois, Lachine, et E. Leclerq, Paris.

M. H. B., Montréal.—Nous en parlerons samedi prochain.

Reçu 3 Problèmes de Madame Martel, et 5 de M. P. A. Lamarre.—A l'étude. —Nos remerciements.

LE MISSIONNAIRE CHEZ LES SAUVAGES

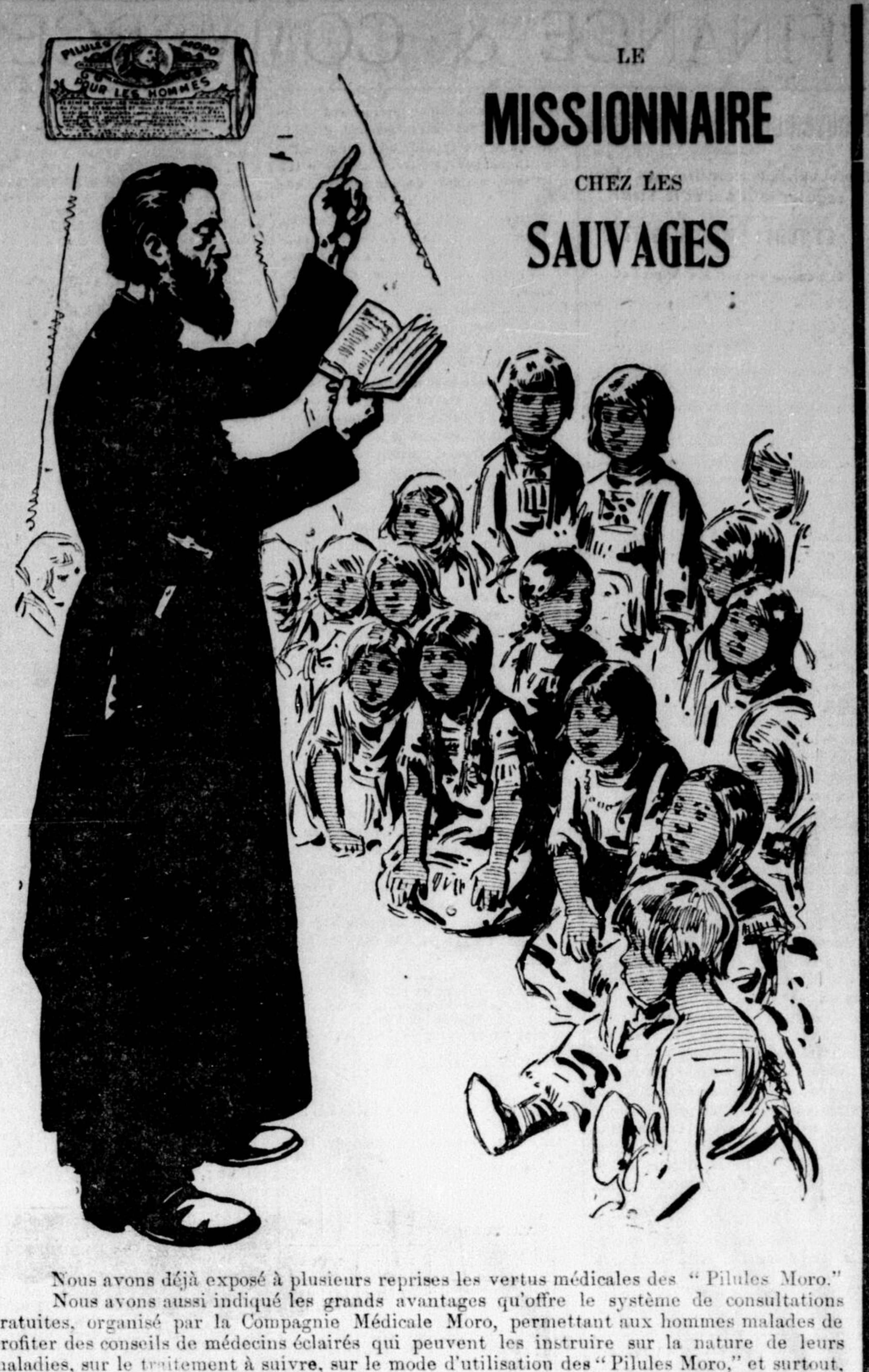

Nous avons déjà exposé à plusieurs reprises les vertus médicales des "Pilules Moro."

Nous avons aussi indiqué les grands avantages qu'offre le système de consultations gratuites, organisé par la Compagnie Médicale Moro, permettant aux hommes malades de profiter des conseils de médecins éclairés qui peuvent les instruire sur la nature de leurs maladies, sur le traitement à suivre, sur le mode d'utilisation des "Pilules Moro," et surtout, nous avons prouvé par les attestations d'hommes malades qui avaient été guéris, les résultats prodigieux obtenus.

On a pu apprécier par le ton même de ces nombreux témoignages, tels que ceux de M. J. B. Richer, de Lachine, de M. Louis Gariépy, de Montréal, de M. Pierre Veilleux, de St-François de Beauce, etc., etc., etc., ce qu'ils avaient de sincère, de spontané, de cordial, de pathétique.

Les hommes qui nous écrivent ces lettres sont des hommes qui souffraient depuis longtemps et beaucoup, qui avaient cherché partout à se guérir, mais n'avaient trouvé soulagement nulle part que dans nos conseils et nos avis. On ne doit donc pas s'étonner si leurs lettres sont reconnaissantes. Ceux-là seuls qui avaient le pied dans le gouffre, peuvent remercier avec autant d'effusion leurs sauveurs.

Mais le feu même, la chaleur de ces attestations peut quelquefois paraître suspecte ; on peut y soupçonner plus de sentiment que de fond, plus d'exaltation que de réalité.

Aussi, n'est-il pas mauvais de mettre à côté de ces certificats, si respectables et si précieux qu'ils soient, d'autres qui empruntent une plus haute valeur encore au caractère sacré des hommes qui les ont délivrés, à la position qu'ils occupent, à leur dévouement, à leur philanthropie, à leur absence de toute teinte de sympathie personnelle ou d'entraînement au contact des idées du dehors.

C'est pourquoi le public comprendra facilement avec quel sentiment de satisfaction bien légitime la Compagnie Médicale Moro publie aujourd'hui la lettre suivante, qu'elle vient de recevoir du Rév. Père Teston, missionnaire chez les sauvages du Nord-Ouest :

> "Messieurs de la Cie Médicale Moro,
>
> "Je ne saurais vous dire combien vos "Pilules Moro" m'ont fait du bien, et si j'ai retardé quelque temps "à vous écrire pour vous remercier, c'était pour être capable en même temps, de vous donner le résultat de leur "effet sur ma santé.
>
> "Comme vous le pensez bien, ma vie de missionnaire est parfois très dure. Ici, les distances sont très "considérables ; il nous faut beaucoup marcher, camper au froid et aussi avoir une bien pauvre nourriture ; "ainsi, on vieillit avant l'âge, et c'est cette vie qui m'avait rendu si souffrant, comme je vous l'écrivais le 10 mai "dernier. Mais aujourd'hui je ne saurais vous exprimer toute ma gratitude, car les "Pilules Moro" que vous "m'avez envoyées, m'ont guéri entièrement de cette grande pauvreté du sang qui faisait que je pouvais à peine "marcher ; elles ont remis mon estomac à neuf, m'ont ramené à la santé et me permettent maintenant de con- "tinuer mes œuvres chez les Indiens que j'évangélise.
>
> "(Signé) Rév. JULES EMILE TESTON, Ptre, O. M. I.
> "Green Lake, Saskatchewan, N. W. T."

Nous ne pouvons certainement pas commenter ces documents émanés d'une source aussi élevée, nous nous ferons un scrupule de n'y ajouter le moindre mot qui en déflorerait l'exactitude, la simplicité et la force. Ce sont là des faits, une attestation nette, il n'y a rien à ajouter.

Les "Pilules Moro" ne sont que pour les hommes.

PILULES MORO
MARQUE DE FABRIQUE
POUR LES HOMMES
CE REMÈDE GUÉRIT LES MALADIES DE COEUR, DE POUMONS, DU FOIE, DES ROGNONS ET TOUS LES TROUBLES NERVEUX, AINSI QUE CES MALADIES COMPLIQUÉES ET PARTICULIÈRES AUX HOMMES SEULEMENT. IL RECONSTITUE LE SYSTÈME, DONNE DE LA FORCE AUX HOMMES FAIBLES ET CONSERVE LA FORCE AUX HOMMES VIGOUREUX.

Les "Pilules Moro" se vendent partout 50 centins la boîte ou six boîtes pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, nous vous les enverrons franco, sur réception du prix, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Lorsque vous écrirez pour les "Pilules Moro," dites en même temps les maux qui vous font souffrir, afin que les médecins de la compagnie puissent vous donner les renseignements dont vous aurez besoin.

Adressez toutes vos lettres :

Compagnie Médicale Moro

1724 Rue Ste-Catherine, Montréal.

Toutes les lettres contenant de l'argent doivent être enregistrées.

N. B.—Les consultations gratuites se donnent tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, de 9 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir.

FINANCE & COMMERCE

Mouvement Réactionnaire

Des ventes nombreuses font reculer le Coal et le Steel

ET TOUT LE MARCHE SUIT

Les cours ont cloturé faibles et en baisse

(Des bureaux du "Journal")

Vendredi, 7 février.

La Bourse a été aujourd'hui encore pleine de feu et d'activité, mais la fermeté des jours précédents a été mise en échec, par un fort courant de réalisations de bénéfices et pour ce qui concerne les valeurs les plus actives, qui ont été naturellement les plus exposées, les écarts sont nombreux et très notables.

Les affaires traitées sur le Dominion Coal et le Dominion Steel ont été très volumineuses, des lots de 500, 700 et même 1000 actions changeant de mains dans une seule vente. Jusque tard dans la journée la demande s'est maintenue assez bien et les offres furent si promptement absorbées, que de faibles et lourds au début, les cours se raffermirent quelque peu par la suite. Mais les vendeurs redoublèrent d'efforts dans l'après-midi et la résistance devint impossible. Le Coal et le Steel rétrogradèrent alors, entraînant le reste du marché.

Le Coal débuta à 68 1-2, remonta à 69 7-8, puis clôtura à 69 1-4, perdant au-delà d'un point sur le plus haut niveau de la veille. Le Steel se négocia ferme ce matin aux environs de 33 1-2 puis le cours déclina graduellement dans l'après-midi jusqu'à 32 3-4, en baisse d'un point sur hier. Les actions privilégiées ont été ramenées à 89 et les débentures ont baissé d'une fraction à 83 7-8.

Le Pacifique Canadien n'a pu se maintenir à son niveau d'hier et recula à 115 1-4 ; le Montréal Power manifestait de sérieuses velléités de hausse ce matin en s'inscrivant à 96, en progression de 3-4 de point, mais il ne fut pas lent à subir la contrainte générale et retourna à 95 cet après-midi. Il en fut de même pour le Dominion Cotton, qui perdit 2 points nets à 52.

Le Toronto, le Halifax et le Richelieu n'ont guère souffert de ce mouvement de réaction et se tiennent à flot.

Le Twin City, au contraire, est en ce moment l'objet d'une petite liquidation et le titre est un peu discuté à la suite de la publication du rapport des opérations de la compagnie, pendant le dernier exercice. La question se pose, si les actionnaires qui ne toucheront que quatre pour cent pour l'année 1901, en dépit des rapports amplifiés de la presse de Toronto, toucheront enfin cinq pour cent avant 1903.

Un point intéressant ressort de la communication de la compagnie, c'est que le bénéfice industriel de l'exercice équivaut à 5 3-4 pour cent, alors que les esprits clairvoyants avaient prévu au moins sept pour cent. Le titre s'est inscrit faible aujourd'hui à 108 3-4.

75 actions de la Banque d'Hochelaga se sont négociées aujourd'hui à 144. Les directeurs de cette prospère institution canadienne-française ont résolu, aujourd'hui, d'émettre pour $500,000 de nouvelles actions, afin de libérer le capital autorisé de $2,000,000 et qui n'a été que partiellement souscrit jusqu'à concurrence de $1,500,000.

Cette nouvelle émission sera faite au taux de 125, à raison de une nouvelle action par chaque trois actions détenues du capital primitif, en faveur des actionnaires enregistrés sur les livres de la société le 28 février courant. Les circonstances qui ont motivé cette opération et les résultats que celle-ci doit procurer à la société, sont d'actualité courante. Le public d'affaires de notre ville et de notre province, est en effet familier avec les succès et les progrès de la banque d'Hochelaga et il est clair que l'augmentation de ses disponibilités doit être en raison directe de l'augmentation de sa clientèle. Déjà à deux reprises les directeurs de la banque ont offert à leurs actionnaires l'occasion de souscrire à des émissions de ce genre, qui répondaient aux besoins du moment. Aujourd'hui les directeurs ont résolu de libérer tout le capital et d'émettre d'un seul bloc la balance de l'émission autorisée il y a quatre ans. En effet les directeurs ont en vue des développements d'une telle importance et les résultats obtenus jusqu'ici leur permettent de prévoir un tel accroissement d'affaires, qu'il est facile de comprendre que la banque trouvera un facile et fructueux emploi de son nouveau capital.

Un des résultats les plus heureux et des plus pratiques de cette opération financière, sera d'assurer aux actionnaires une garantie, encore plus grande, si possible, que celle que leur fournit actuellement l'état des affaires sociales. En effet, le fonds de réserve tel que démontré à la dernière assemblée générale, est de $750,000, soit exactement la moitié du capital. Or, en vertu de l'opération actuelle, au moyen d'un montant affecté immédiatement à ce fonds, et grâce au surplus transporté à la fin de l'année, la réserve se trouvera alors forte d'un million.

Si l'on joint à cela l'excellence de l'administration de cette institution et la prudence proverbiale de ses dévoués et compétents fonctionnaires, l'on conviendra que cette opération est non seulement justifiée, mais qu'elle est toute à l'avantage et de la clientèle, et des porteurs de titre et des spéculateurs.

En effet la souscription aux nouvelles actions au taux de 125, constitue un placement des plus avantageux et l'occasion est unique pour les nombreux capitaux disponible d'effectuer une belle affaire. Le privilège de souscription est réservé aux actionnaires du 28 février courant.

D'ici là, le titre qui est déjà très ferme à la Bourse, depuis trois mois, en prévision de cet événement, ne saurait que bénéficier largement de ce nouvel appoint, qui lui arrive. Les cours actuels seront donc sûrement dépassés et déjà l'on entrevoit le cours de 150 pour la semaine prochaine.

Les cotes suivantes ont été spécialemet câblées de Londres aujourd'hui à MM. L. J. Forget et Cie :

Grand Tronc, 1re, 98 3-4 ; 2e, 82 ; 3e, 30 1-8.

Pacifique Canadien, 118 1-4.

Anaconda, 7.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant:

VALEURS	Demande	Offre	Demande	Offre
	7 Fév. 12.30 a.m		7 Fév. 3.00 p.m.	
Pacifique Canadien	115¼	115½	115⅛	115½
Tramways U., Détroit	....	....	....	....
Duluth Com	13	12	13	12
Do pref	25	28	24	22
Tram. Elec., Winnipeg	145	129	140	129
S. R'y, Montréal	266½	266¼	269¼	268
Do Do nouv.	....	....	....	....
Do Toronto	117¼	117	117¼	116¾
Do Halifax	108½	107½	109	107
Do St-Jean	118	119	118	110
Twin City Transit. xd	109	108½	109	108¾
Do do préf.	....	....	....	....
Cie Rich. & Ont	111¼	110¾	111	110½
Cable Commercial	185	183	184	183
Télégraphe Montr'l	175	172	173	170
Téléphone Bell	168	165	168	168
Dom. Iron Steel	33¼	33½	33	32¾
Do do pref	90	89½	89½	89½
Mont. Heat L. Power xd	95½	95	94½	94
Nova Scotia Steel Com	70	69	67½	65
Laurentide Pulp Co. xd	100	....	100	....
Coton, Montréal	127½	125	127	126
Do Dominion	54¼	55	52½	51
Do Can. Coul.	60	52	69	53¼
Do Marchands	82	77	82	70
Do Montmorency	100	....	100	....
Hamilton Elec. Ry pref	....	....	....	....
MINES				
War Eagle	....	....	....	13
Republic	10	8	....	8
Payne	.32	30	.35	.30
Montreal London	....	....	....	....
Virtue	.24	.21	.24	.21
North Star xd	.25	....	.25	....
National Salt	....	....	....	....
Do do pref	....	....	....	....
Dominion Coal Com	69¾	69¼	69½	69¼
Dom. Coal Com. préf.	118½	116	....	....
Inter. Coal Com	....	....	....	....
Windsor Hotel	....	....	....	....
Nova Scotia Steel pfd.	....	....	....	....
BANQUES				
Banque de Montréal	....	255	....	255
do Ontario	....	125	....	125
do B.N.A.	....	....	....	....
do Molsons	210	208	210	208
do de Toronto	....	....	....	....
do des Marchands	149	145¾	149	145½
do Royale	180	....	150	....
do de la N. E.	....	230	....	230
do des Cant. de l'Est	....	....	....	....
do de Québec	....	....	....	....
do Union	....	....	....	....
do Commerce	....	....	....	....
do Hochelaga	145	....	145	....
do Ottawa	....	....	....	....
do Nationale	....	....	....	....
N.W. Land pfd	....	....	....	....
DEBENTURES				
Dom. Iron Steel	85	83¼	85	83¼
Land Grant	....	110	....	110
Com. Cable Coupon	....	....	....	....
Do do Reg	....	....	....	....
Peoples Heat & Light	....	22	40	20
Halifax Electric Ry	....	....	....	....
Bell Téléphone	....	....	....	....
Can. Col. Cotton Bds	....	....	....	102½
Dominion Coal Bds	....	111	....	111
Laurentide Pulp	....	103	....	103
Nova Scotia Steel Bds	....	....	....	....

Ventes de la matinée :

Can. Pac., 250 à 115 1-2, 125 à 115 3-8, 125 à 125 à 115 1-2, 150 à 115 5-8.

Halifax Ry, 50 à 109, 50 à 108.

R. & O. N. Co., 225 à 111.

Tor. Ry, 5 à 117, 25 à 117 1-4.

Republic Co., 3400 à 10, 1000 à 12, 500 à 12 1-2, 1500 à 12, 500 à 11, 500 à 10.

TwinCity, ex-div., 25 à 109, 25 à 108 3-8.

Do. Coal pref., 25 à 147 1-4.

Com. Cable, 25 à 164, 8 à 163.

Mo. Power, 350 à 96, 20 à 95 1-2, 150 à 96.

Do. Coal Com., 800 à 68 1-2, 400 à 69, 15 à 68 1-4, 76 à 69 1-4, 370 à 69 1-2, 50 à 69 7-8, 100 à 69 3-4, 50 à 69 5-8, 350 à 69 1-2, 25 à 69 5-8.

Do. Steel Com., 175 à 33 1-2, 350 à 33 1-4, 425 à 33, 50 à 33 1-8, 55 à 33 1-4, 180 à 33 1-8, 200 à 33 1-4, 425 à 33 1-2, 350 à 33 3-4, 25 à 33 5-8, 525 à 33 1-2, 25 à 33 3-8.

Do. Steel pref., 100 à 89 1-2, 50 à 89 1-4, 5 à 90, 225 à 89 1-4, 150 à 89 1-2, 100 à 89 3-4.

Mo. St. Ry, 10 à 266.

War Eagle, [illegible] à 13.

Montreal Telegraph, 07 à 173.

Hochelaga Bank, 25 à 144.

Bank of Montreal, 22 à 256.

Dom. Cotton, 15 à 55, 75 à 54.

Bank of Toronto, 2 à 231 1-4.

Merchants Bank, 17 à 145.

Do. Steel Boods, 1000 à 85, 6000 à 84 3-4, 20000 à 84 1-2, 10000 à 84 1-4, 10000 à 84, 10000 à 83 7-8.

Vente de l'après-midi :

Can. Pac., 100 à 115 3-8, 50 à 115 1-4.

Mo. Power, 225 à 95.

Nova Scotia Steel Com., 25 à 67 3-8, 10 à 68.

Twin City, 200 à 109, 100 à 108 3-4.

Do. Coal Com. 1650 à 69 3-4, 700 à 69 1-2, 50 à 69 1-4.

Do. Steel Com., 150 à 33 1-4, 25 à 33 3-8, 300 à 33 1-4, 250 à 33 1-8, 125 à 33 1-4, 75 à 33 1-8, 475 à 33, 160 à 33, 25 à 33 1-8, 108 à 32 3-4.

R. & O. Co., 25 à 111.

Do. Steel pref., 75 à 89 3-4, 25 à 89 1-2, 5 à 89.

Dom. Cotton, 25 à 53 1-2, 5 à 54, 70 à 52 1-4, 25 à 52.

Montreal Telegraph, 1 à 171 1-2.

Republic, 2000 à 8 1-2.

Can. Col. Cot. Bonds, 1000 à 101 1-2.

Hochelaga Bank, 50 à 144.

M. PERCY MACDOUGALL

M. Percy MacDougall, dans ces derniers temps, attaché au service de M. Wm. MacKenzie, vient de succéder à ce monsieur à la Bourse, dont il a été élu membre à l'unanimité hier. Nos félicitations.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 7. — Consolidés au comptant, 94 5-8 ; idem, à terme, 94 13-16 ; Anaconda, 7 ; Atchison, 79 3-8 ; do, pref., 100 1-4 ; B. & O., 107 ; C.P.R., 118 3-8 ; Chesapeake and Ohio, 47 1-2 ; Chicago, Great Western, 23 3-4 ; Chicago, Milwaukee and St. Paul, 170 1-2 ; Denver and Rio Grande, 46 ; do., pref., 96 ; Erie, 40 5-8 ; do., 1re pref., 71 3-8 ; do., 2e pref., 57 1-2 ; Illinois Central, 145 ; Louisville and Nashville, 107 1-8 ; Missouri, Kansas and Texas, 25 1-4 ; do., pref., 54 ; New-York Central, 168 ; Norfolk and Western, 58 3-8 ; do., pref., 95 ; Ontario and Western, 24 5-8 ; Pennsylvania, 77 1-8 ; Reading, 29 1-4 ; do., 1re pref., 32 1-4 ; do., 2e pref., 32 3-4 ; Southern Railway, 33 3-8 ; do., pref., 97 ; Southern Pacific, 67 Union Pacific, 105 3-4 ; do, pref., 92 1-2 ; United States Steel, 44 7-8 ; do., pref., 96 1-8 ; Wabash, 23 ; do., pref., 44 3-4 ; Quatre Espagnol, 77 1-2 ; Rand Mines, 12 1-4 ; De Beers, 45 3-4.

BOURSE DE NEW-YORK

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant:

VALEURS	Ouver.	Clôture	Ouver.	Clôture.
	6 Fév.		7 Fév.	
Amalgamated Copper	75	74½	74¾	73
Amer. Tobacco Co	....	....	....	....
Do do pfd	....	....	....	....
Am. Sugar Refin. Co	128	128¼	128¾	128¼
Do do pfd	....	....	118¼	115
Am. Smelting & Ref Co	47	47¼	47¼	47¾
Anaconda Mining Co.	34	33¾	33¾	33¾
A. Top & St. Fe. all pd	76¾	77¾	77¾	77¾
Do do pfd	97¾	97¾	98	98¼
Baltimore & Ohio	103¾	104¼	104¾	104¾
Do do pfd	....	....	....	96¾
Brooklyn Rapid Trans.	66¼	65¾	66¼	66¼
Chic. & Alton Com	34¼	34¼	34	34¼
Canadian Pacific	115	115¼	115¼	115¼
Canada Southern	88¾	88¾	88¾	88¾
Ches. & Ohio	46	46	46¼	46⅛
Chic. Burl. & Quincy	....	....	....	....
Chic. & North-West	218	222	223¼	222
Chic. R. I. & Pac. com.	163¾	165	164¼	165
Chic. Mil. & St. Paul	165¾	166¼	166⅝	166¼
Continental Tob. com	....	....	....	....
Do do Pfd	117	117	117	117
Consolidated Gas N. Y.	218	218¾	219	218¾
Colorado Fuel & Iron	86¾	86	86¼	86¾
Cleveland C. C. & St. L.	101¾	103	103¼	103½
Delaware Lack. & W.	281	283	286¼	285
Delaware & Hudson	....	....	....	....
Denver & Rio G., pfd	....	93¾	93¾	93¾
Duluth S. Shore & Atl.	12¼	12¼	12	12
Do do pfd	24¾	23¾	23¾	23¾
Great Northern Ry, pf.	....	....	185¾	185¾
General Electric	....	....	282	283
Jersey Central	....	....	....	....
Kansas & Texas com.	24¾	24¾	....	....
Do do pfd.	53	52¾	....	....
Lake Erie & Western	....	....	....	....
Do do pfd.	....	....	....	....
Louisville & Nashville	104¾	104¾	104¾	105¼
Manhattan Elevated	135¾	135¾	135¾	135¾
Missouri Pacific	103¾	103¾	103¾	103¾
Metropolitan Traction	172¾	171¾	171¾	172¾
Nor Pacific, com. new	....	....	....	....
Do do do pfd	....	....	....	....
N. Y. Central & Hud.	162¾	164	163¾	164
N. Y. Lake Erie & West	39¾	39¾	39¾	39¾
" " II pfd	....	57	57	54¾
" " I pfd	69¾	69¾	69¾	69¾
N. Y. Ontario & West.	33¾	81	....	....
Omaha, com	....	....	....	....
Pacific Mail	....	....	112¾	144
Pressed Steel, com	41¾	41¾	40	40¾
Do do pfd	....	....	88¾	84¾
Peoples Gas	100¾	100¾	101¾	101¾
Phila. & Reading	57	57	57¾	56¾
Do do I pfd.	82¾	82¾	82¾	82¾
Do do II pfd	63¾	64	63¾	64
Pullman	....	....	219¾	218¾
Southern Ry. com	33	33¾	32¾	33¾
Do do pfd	91¾	91¾	91¾	93¾
Southern Pacific	63¾	63¾	63¾	61¾
Tenn. Coal & Iron	64¾	64	61	61¾
Texas Pacific	38¾	39¾	38¾	39¾
Twin City	109¾	109¾	....	109¾
U. S. Leather, com	11¾	11¾	11¾	11¾
Do do pfd	81	81¾	81¾	81¾
U. S. Steel, com	44	43¾	44	43¾
Do do pfd	93¾	93¾	94	93¾
U. S. Rubber, com.	....	14¾	....	....
Do do pfd.	....	....	....	....
Union Pacific, com	102¾	102¾	103¾	103¾
Do do pfd	88¾	88¾	89¾	90
Wabash	23¾	23¾	23¾	23¾
Do pref.	43¾	43¾	43¾	41¾
Western Union Tel	91¾	91¾	91¾	91¾
Wis. Cen., com.	....	....	....	....
do pfd	11¾	11	....	....
American Loco	32¾	32	31¾	31¾
do pref	92¾	92¾	91¾	92¾

New-York, 7.—Bourse ferme: Amalgamated Copper, 74 3-8; Atchison, 77 3-8; Atchison, pref., 98; B. & O., 104 3-4; B.R.T., 66 1-4; Chesapeake and Ohio, 46 1-3; Erié, 39 5-8; Louisville, 104 3-4; Manhattan, 135 7-8; Missouri Pacific, 103 5-8; Norfolk et Western, 57; N.Y.C., 163 3-4; Pennsylvania, 150 3-4; Reading, 57 1-8; Southern 32 7-8; Saint-Paul, 166 3-8; Sucre, 128 3-8; Southern Pacific, 65 5-8; Union Pacific, 103 1-8; U. S. Steel, 44, do, pref., 93 7-8.

MARCHE AUX GRAINS

Le marché aux grains à Montréal n'offre aucun intérêt.

Le commerce de blé est nul; le prix du blé No 1 dur, à Fort William, est nominalement de 73c livraison en mai. Quelques expéditions de pois de l'ouest ont lieu à des prix qui ne permettent pas d'en prendre part ici, et qui représentent à peu près 89 cents au port d'embarquement. Il ne se fait rien en ce moment en avoine, sauf pour la consommation locale qui paie de 47 à 47 1-2 cents suivant qualité.

Les farines ont une bonne demande à des prix fermes, et sans changement. Pas de changement non plus à signaler dans les son, gru, farines d'avoine, etc.

A Montréal, le premier contrat pour le transport des céréales à Londres, au premier temps, a été conclu.

QUI VIVE!

Les meilleures Peintures sont manufacturées par ....

La Canada Paint Company, L'tée.

Faites attention aux contrefaçons et voyez à ce que le sceau de la Compagnie soit sur le couvercle.

LA CANADA PAINT COMP'Y, Ltée,
MONTREAL.

LA CLOTURE A CHICAGO

Les valeurs ont clôturé comme suit:

Blé:—Février, 74 3-4; mai, 77 5-8 à 3-4; juillet, 77 7-8.

Maïs:—Février, 59 1-4; mai, 62 1-8 juillet, 62 1-8; septembre, 61 1-8.

Avoine:—Février, 42 1-2; mai, 43 1-2; juillet, 37 5-8; septembre, 32 1-4;

Lard:—Février, 15.65; mai, $15.90 juillet, 15.97 1-2.

Saindoux:—Février, $9.35; mai, $9 47 1-0 à 9.50; juillet, $9.57 1-2. juillet, $8.62 1-2; septembre, $8.72 1-2

Côtes:—Février, $8.40; mai, $8.52 1-2

MARCHE DE CHICAGO

7 février.

	Ouverture	Plus haut.	Plus bas.	Clôture.
Blé mai :—	78 1-4	78 3-8	77 5-8	78 5-8 3-4
Blé, juillet :—	78 1-2	78 1-2	77 7-8	77 7-8 8
Maïs mai :—	63 3-8 1-2	63 1-2	62 1-8	62 1-8
Maïs, juillet :—	63 1-4	63 1-4	62 1-8	62 1-8
Avoine mai :—	44 5-8	43 5-8	43 1-4	43 1-2
Avoine, juillet :—	38 3-8		37 1-2	37 5-8
Lard, mai :—	1592	1597	1587	1590
Lard juillet :—		1600	1592	1597
Saindoux mai :—	950	350	947-50	947-50
Saindoux juillet :—		960	957	957
Côtes mai :—	850	847-50	850	857
Côtes juillet :—	865	867	862	862

LE FOIN

Le marché local est actif et les prix sont plus fermes.

On cote le No 1, de $10.00 à $10.50 le No 2, de $9 à $9.75; le foin mêlé de trèfle, $8 à $8.50.

A BOSTON

A Boston on marque un marché tranquille, avec prix assez soutenus et une demande modérée.

On cote à Boston:

	Grands ballots	Petits ballots.
Foin choix	$18.00 à 17.00	$17.50
Foin No 1	16.50 à 17.00	16.00 à 16.50
Foin No 2	14.50 à 15.50	14.50 à 15.00
Foin No 3	13.00 à 13.50	13.00 à 13.50
Foin shipping	12.50 à 13.00	12.50 à 13.00
Foin trèfle mêlé	13.00 à 14.00	13.00 à 14.00
Foin, trèfle	12.50 à 13.00	12.50 à 13.00
Paille avoine	9.50 à 10.00	9.50 à 10.00
Paille de saigle	16.00 à 16.50	

BEURRE ET FROMAGE

Le marché au beurre est tranquille, mais la demande s'améliore quelque peu. Les prix sont fermes, avec tendance à la hausse. On cote les beurres de choix de 21 1-2 à 21 3-4c; et les beurres frais conservés de 20 1-4 à 20 3-4.

Les livraisons de beurre ont été aujourd'hui de 130 colis.

Le marché au fromage est toujours stagnant, par suite de la divergence d'opinions, qui existe entre acheteurs et vendeurs.

Ces derniers ne paraissent pas disposés à faire des concessions et demandent 10 1-4c. pour le beau fromage de la province, alors que les acheteurs n'offrent que 10c. et peut-être moins.

Le marché de Liverpool est soutenu à 18s 6d et 19s 6d.

PRODUITS DE LA FERME

Le marché aux œufs est modérément actif et les prix sont plus faciles ; les œufs mirés No 1 se vendent à 24 cents les œufs chaulés, 22 à 24 cents ; les œufs frais pondus se vendent de 30 à 32 cts et les œufs conservés frais, de 25 à 27 cents.

Le marché à patates est ferme avec tendance à la hausse Les commerçants paient 85 à 90c la poche de 90 lbs par lots de char. On détaille à $1.00.

Les fèves se vendent de $1.30 le boisseau par lots de char. Les pois à soupe se vendent à $1.05 le minot.

Le marché aux volailles est ferme La demande se maintient bonne. On cote les beaux dindes frais tués, de 11 à 12 cents la livre, les poulets, à 9 à 10 cents, les oies, 7 à 8 cents.

Le sucre en baisse

Les raffineurs de Montréal ont décidé de réduire les prix du sucre de 10 cents par 100 lbs hier. On cote actuellement les sucres granulés $3.90 et les cassonades $3.55.

MARCHE AUX BESTIAUX

Aux abattoirs de l'Est, jeudi, il y avait en vente 300 bêtes à cornes, 50 moutons et agneaux, et 25 veaux. La demande a été bonne et en conséquence de la réduction de l'offre, les prix ont été plus élevés.

On a payé :

Bœuf de choix, la livre, sur pied, manquent.

Bœufs bons, la livre, sur pied, 4 1-4 à 4 3-4 cents.

Bœufs moyens, la livre, sur pied, 3 3-4 à 4 cents.

Bœufs communs, la livre, sur pied, 3 à 3 1-2 cents.

Moutons la livre, sur pied, 3 à 3 1-2 cents.

Agneaux, la livre, sur pied, 4 à 4 1-2 cents.

Veaux, la pièce, $2.50 à $12.50.

Cochons gras, manquent.

PAR BENNING ET BARSALOU

Vente au Commerce

Nouveautés, Toiles de Ménage, Lainages, Etoffes, Freizes, Mackinaws, Cheviots, Hardes Faites, Fourrures, Chapeaux, Chaussures, etc., etc.

A L'ENCAN

A leurs salles de ventes, Nos. 86 et 88 rue St-Pierre.

Mercredi, le 12 Février,
A 10 HEURES A.-M.

Vente sans réserve.

Lots pour convenir au commerce de la ville et de la campagne.

Conditions faciles.

BENNING ET BARSALOU,
45—8-11-12. Encanteurs.

LES INTERETS DU CREANCIER SE sont protégés et un résultat satisfaisant sera donné au débiteur insolvable. Confiez l'état de vos affaires à

WILKS & MICHAUD,
Bâtisse de la Banque des Marchands

AVIS est par la présente donné que l'hôpital protestant pour les aliénés demandera, au parlement de la province de Québec, à sa prochaine session, un acte pour amender son acte d'incorporation, en changeant la qualification de ses gouverneurs à vie, de deux cents à cent dollars.—Montréal, 20 janvier 1902.—Hall, Cross, Brown et Sharp, procureurs des pétitionnaires. 29-1m.

AVIS est par la présente donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session afin d'obtenir un acte pour constituer la "Royal Standard Fire Insurance Company" du Canada, et lui permettre de transiger les affaires générales d'assurance contre le feu en Canada et ailleurs.—Montréal, 14 janvier, 1902.—HIBBARD ET GLASS, avocats des requérants. 32-1m

Bureau principal et Clos
512 Lagauchetière. Tél. Bell Est 1678, March. 739

BOIS de Sciage

D. PARIZEAU

BOIS DE CHARPENTE

Clos—rue St-Laurent, St-Louis du Mile-End. Tél. des March. 1941.

Richelieu & Ontario Navigation Co'y

AVIS

L'assemblée générale des actionnaires de ladite compagnie sera tenue aux bureaux de la compagnie, 228 rue St-Paul, mercredi le 19 février à midi.

Par ordre du bureau,

H. M. BOLGER,
Secrétaire.

7 Février 1902. 45—8 à 19

Richelieu & Ontario Navigation Co'y

AVIS

Une assemblée générale spéciale des actionnaires de ladite compagnie sera tenue aux bureaux de la compagnie, No. 228, rue St-Paul, mercredi, le 19 février, à 12.15 p.m. pour approuver et confirmer une résolution adoptée par les directeurs pour augmenter le capital-actions de la compagnie.

Par ordre du bureau,

H. M. BOLGER,
Secrétaire.

7 Février 1902. 45—8 à 19

MARCHE AUX PROVISIONS

On a baissé de 50c les lards salés de l'Ouest; la seule qualité sur le marché aujourd'hui est cotée $22.

La graisse pure de l'Ouest a été baissée de 1-4 à $2.32 1-2c le seau "bois" de 20 livres.

Les lards en carcasse de qualité ordinaire sont distribués à la moyenne de $8.25 le 100 lbs au minimum.

Généralement notre marché est approvisionné juste pour ses besoins courants.

Marché aux poissons

Le marché aux poissons est très actif et l'approche du Carême, qui sera cet année rigoureux, a aiguisé la demande.

Les prix sont très durs et même en hausse en certains cas, comme pour la morue verte, qui se vend de 3 1-2 à 4c; le hareng fumé qui se vend à 14c à la boîte.

VALEURS MINIERES

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Republic, 1000 à 13; 5000 à 12.

Dom. Cons. 1000 à 5; 400 à 5; 100 à 4 1-2; et 500 à 5.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Republic 250-9 1-2.

Dom. Cons, 1000-5.

Virtue, 1000-24 1-2.

North Star, 1000-24 1-4.

A TORONTO

Toronto, 7.—Ventes de la journée: Iron Mask, 1.000 à 19.

Cariboo McKinney, 1,000 à 32, 1,500 à 32.

Total, 3.500.

Les prochaines grandes manœuvres françaises

Paris, 8. — Les crédits prévus pour les manœuvres de 1802 sont peu inférieurs à ceux de l'année dernière. Les manœuvres d'armée qui, à cause de la visite du tsar, absorbèrent 2 millions 535,000 fr., ne réuniront que deux corps d'armée, sous le commandement du général Brugere, et la dépense ne devra pas excéder 620,000 fr.

Par contre, il sera dépensé 2 millions 300,000 fr. pour les manœuvres de division, et 300,000 fr. pour les manœuvres d'ensemble de la cavalerie, qui seront exécutées sous la haute direction du général Donop, 1 million 392,000 fr. sont réservés pour les manœuvres de montagne des 14e et 15e corps dans les Alpes, et la concentration de la 41e division d'infanterie entre Remiremont et Epinal.

Enfin, a importantes manœuvres mettront en mouvement quatre corps d'armée dans le centre.

Gérant du Vermont Central

St. Albans, Vt., 7 — A une assemblée des directeurs de la compagnie du Central Vermont, aujourd'hui, M. E. H. Fitzhugh a été nommé vice-président et gérant général à la place de M. R. S. Logan qui a démissionné.

LOCATAIRES

Maisons finies et à finir, chance rare de se mettre chez soi, payables au mois, petit montant comptant. Voir S. Hurteau, coin des rues Beaubien et Sanguinet, le dimanche de 10 à 5 p. m. 44—2.

Si vous toussez—Baume Rhumal
273 w-tf

"Island City"

MARQUE DE COMMERCE.

Peintures Préparées en 56 couleurs
Peintures à Plancher qui sèchent en (8) huit heures

P. D. DODS & Co
Propriétaires des Usines Island City Paint & Varnish Works.

HUILES. HUILES.

EMPLOYEZ LA MARQUE "STERLING" DES

Huiles à Cylindre, Huiles à Engin,
Huiles à Dynamo, Huiles à Machine,
Huiles à Séparateur, Huiles à Harnais,

Graisse à coupe de compression, Savon d'huile de lin pur, Graisse à Essieux, etc.—SPÉCIALITÉ: Huiles Marines.

The Grant-Hamilton Oil Co. Ltd, Bureaux et Magasin: 27 & 29 RUE WELLINGTON.

COUVERTURES DE MICA pour Tuyaux à Vapeur, Tuyaux à Eau chaude et froide; Réfrigérateurs ; Bouilloires de locomotives, de vaisseaux, de machines stationnaires, de cuisine.

Toute espèce de Fournitures pour les Ingénieurs.

Agents pour le célèbre Composé pour les Bouilloires "BOILERINE" de Strauss.

MICA BOILER COVERING COMPANY, Limited,
Tél. Main 1540. 82 à 92, RUE ANNE, MONTREAL.
108-1a

O. DUFRESNE, Jr. & FRERE

BOIS DE SCIAGE, EN GROS....

2388, rue Notre-Dame
MONTREAL

J.S. BACHE & CIE.

BANQUIERS ET COURTIERS,

16 Rue St-Sacrement, - - Montréal.

C. D. MONK, Gerant.

Bureau Principal, 66 Exchange Pl., N.-Y.

Membres de la Bourse du Coton et du Café de New-York, de la Chambre de Commerce de Chicago, des Bourses de Chicago et de Philadelphie.

Rapports et cotes de la Bourse quotidienne du coton et des grains envoyés gratuitement sur demande.

FIL TÉLÉGRAPHIQUE PRIVÉ et DIRECT
107-n

HUILES HUILES

Chez nous sont les grands magasins des .....

Huiles lubrifiantes, Graisses, Huiles de lin, Térébenthine.

Essayez un baril-échantillon d'huile élastique "CARBON" pour votre toiture.

Ecrivez-nous pour prix et échantillons.

THE ATLANTIC REFINING CO.
TORONTO

Un contrat qui peut n'être rempli que dans des années ne devrait être fait qu'avec des parties contractantes dont la solvabilité permanente est hors de tout doute.

Metropolitan Life Insurance Co'y
(Constituée par l'Etat de New-York)

Rapport annuel pour l'année finissant le 31 décembre 1900

$62,158,934.31

Passif—Fonds de réassurance et Réserve spéciale $52,527,631.90
Toutes autres obligations 885,938.42
SURPLUS 8,744,334.91
Gain en actif en 1900 .... $11,395,933.73
Réclamations — pour décès payées en 1900 .... $9,799,124.21
Nouvelles assurances acceptées en 1900 .... $349,761,603.00

CHARLES STANFIELD,
Surintendant

1670 rue Ste-Catherine

GEO. SPARROW & CO.
118 RUE KING EST
TORONTO

Manufacturiers de Poêles en Acier pour les Hôtels et les Familles.

Vapeur, Tables, Ustensiles de Cuisine, Machines et Outillage de Boulangers et Confiseurs.

Ecrivez pour Catalogues
38-6m

MEUBLES DE BUREAUX.

Pupitres Roll-Top
$15.00 à $75.00.

Pupitres à dessus plat
$2.50 à $50.00.

Le plus grand assortiment et les plus bas prix dans Montréal.

The Office Specialty Mfg Co'y, Ltd,
1744 rue Notre-Dame.
MONTREAL

Sans Endosseur ni Sûreté

Les personnes travaillant à salaires peuvent emprunter de l'argent sur leur propre signature, sans endosseur ni sûreté ; conditions de paiements au choix de l'emprunteur. Toutes les transactions sont confidentielles.

Montréal Credit Company, 104, Temple Building, 185 rue St-Jacques. 278-3m.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les légataires de feu l'Honorable Jean Louis Beaudry s'adresseront à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour obtenir une loi, définissant leurs droits en vertu du testament dudit l'Honorable Jean Louis Beaudry, leur accordant le pouvoir d'hypothéquer et aliéner certains immeubles de la succession et de régler les réclamations et soultes dues à certains légataires, et pour mettre fin à l'administration des exécuteurs testamentaires et leur en accorder décharge.—Montréal, 28 janvier 1902.—Lajoie et Lacoste, avocats des requérants. 37-1m.

LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME, de Montréal, demandera à la législature de Québec, à sa prochaine session, la passation d'une loi pour mieux définir les droits des concessionnaires de terrains pour sépulture dans le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, et ceux de leurs héritiers, aussi pour rendre plus complètes les dispositions des lois actuellement en vigueur concernant l'administration dudit cimetière.—Taillon, Bonin et Morin, procureurs de la Fabrique Notre-Dame, de Montréal. 27-1m

OSCAR HURTUBISE
MARCHAND-TAILLEUR
Spécialité : MANTEAUX et COSTUMES DE DAMES
109 Rue Mansfield, - Montréal

PACIFIQUE CANADIEN

SEMAINE DE SPORTS A QUÉBEC

Du 3 au 11 Février

Des billets de première classe seront vendus comme suit : MONTREAL A

QUEBEC ET RETOUR } $4.75

Dates de départ—Du 3 au 11 février inclusivement.

Limite de retour :—De Québec le ou avant le 12 février 1902.

Service de trains de Quebec

Départ de la Place Viger : a8.30 a.m., a2.00 p.m., b 3.30 p.m., c11 p.m.
Arrivée à Québec : a2.30 p.m., a7.00 p.m., b9.50 p.m., c6.30 a.m.
Départ de Québec : a8.10 a.m., a1.45 p.m., b12.15 p.m., c11.30 p.m.
Arrivée à la Place Viger : a2.10 p.m., a6.20 p.m., b6.30 p.m., c6.30 a.m.
cTous les jours. bDimanche. aTous les jours excepté le dimanche.

MONTREAL & SPRINGFIELD, MASS.

Service de chars et chars-dortoirs direct

Laisse la gare Windsor à 7.45 p.m. tous les jours excepté le dimanche.

SERVICE DU DIMANCHE A ST-JEROME

Départ de la Place Viger 9.15 a.m., arrivée à St-Jérôme à 10.35 a.m. Au retour, départ de St-Jérôme à 8.15 p.m., arrivée à Montréal à 9.45 p.m.

Bureau des billets de la Ville et du télégraphe, 129 rue St-Jacques, à côté du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Semaine de Sports à Québec

Du 3 au 11 Février

Des billets d'excursion de première classe seront vendus comme suit :

DE MONTREAL A

Québec et retour } $4.75

DATE DU DEPART—Du 3 au 11 février inclusivement.

LIMITE DU RETOUR—Billets valides pour revenir de Québec le ou avant le 12 février 1902.

Prix en proportion de Toronto, Markham, Myrtle, Peterboro, et toutes les stations intermédiaires et de toutes les stations à l'est d'icelles en Canada.

MONTREAL et SPRINGFIELD, Mass.

Ligne Courte—Service Double

Départ de Montréal	†9.01 a.m.	*8.40 p.m.
Arr. à Springfield	6.18 p.m.	7.25 a.m.
Départ de Springfield	†8.05 a.m.	*8.10 p.m.
Arr. à Montréal	8.20 p.m.	7.25 a.m.

*Signifie tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche.

Chars directs sur les trains de jour et de nuit, et des dortoirs Pullman sur les trains de nuit dans les deux directions.

Bureau des Billets de la Ville, 137 rue St-Jacques et à la gare Bonaventure.

MONTREAL Park & Island Railway Co.—Ligne de Lachine. De la Côte St-Lambert et Lachine toutes les 20 min. de 6.00 a.m. à 11.00 p.m. Dernier char de la ville, 12.00 p.m.; de Lachine, 1.00 a.m. Ligne du Sault au Récollet—Du coin des rues St-Laurent et Craig, via la rue St-Laurent, et du Sault au Récollet, via la rue St-Denis, toutes les heures de 6.00 a.m. à 11.00 p.m., 30 minutes de 6.00 a.m. à 8.00 a.m., et 4.00 p.m. à 7.00 p.m. Dernier char du Sault au Récollet, 12.00 p.m. Ligne de Cartierville, St-Laurent et Côte-des-Neiges—De Craig et Bleury et Cartierville toutes les heures de 6.00 a.m. à 11.00 p.m. Service extra à la Côte-des-Neiges, toutes les 30 minutes de 6.30 à 9.00 a.m., et 4.00 à 7.00 p.m. De Westmount, coin de l'avenue Victoria, toutes les 30 minutes, de 6.15 a.m. à 11.15 p.m. A Snowdon's Junction, les chars partant sur les 45 minutes ne se raccordent pas à ou de Cartierville.—NOTA. Les dimanches, les chars partent de Lachine à 6.30 a.m., de Westmount, à 6.15: autres lignes, à 8.00 a.m.

Cie Franco-Canadienne
DE STEAMERS
DE ST-JEAN, N.-B.
AU
HAVRE et à ANVERS

De St-Jean, N.-B.

S.S. "Manchester Shipper." 23 février

Pour plus amples renseignements concernant le fret, etc., s'adresser à aux bureaux de la Cie.

223 Rue des Commissaires, Montréal

THEATRES ET SPECTACLES

FRANCAIS | Semaine prochaine | Matinées : Mercredi, Jeudi, . . . Vendredi et Samedi . . .

"C'EST UNE CHOSE DROLE"

FRANK HENNESSY PRÉSENTE LES CÉLÈBRES COMÉDIENS CARICATURISTES

FISHER et CARROLL,

Dans le succès de Comédie Musicale le plus prononcé de la saison,

PUT ME OFF AT BUFFALO.

Toutes les Chansons "up-to-date," la plus grande partie de la Musique à la mode, belles femmes, décors et effets en quantité. PRIX,—10c, 20c, 30c, 35c et 50c,

Théatre des NOUVEAUTES, 1861 Rue Sainte-Catherine.

CETTE APRES-MIDI ET CE SOIR:

"LE TRUC D'ARTHUR"

Comédie en 3 Actes.

Matinées : Jeudi et Samedi—10 et 20c.
Soirées : 10c, 25c, 40c. Loges, 50c.
Soirée de Gala : Jeudi. Tel. Bell, Est 1395.

Semaine Prochaine "Deux Merles Blancs" COMEDIE EN 3 ACTES.

ACADEMIE | Toute cette semaine. Matinée samedi.

FLORODORA

Prix—25c à $2.00
A venir—Mme Patrick Campbell.
40-6

SIEGES MAINTENANT EN VENTE POUR les 8 représentations de

Mme PATRICK CAMPBELL

Commençant lundi prochain.

Lundi soir, et matinée spéciale mercredi—Magda; mardi et mercredi soir—The Second Mrs. Tanqueray; Jeudi et samedi soir—The Notorious Mrs. Ebbsmith; Vendredi soir—Mariana; Matinée samedi—Beyond Human Power.

Orchestre, $2.00. Balcon, $1.00, $1.50 et $2.00. Galerie, 50c 41-5

FRANÇAIS | Cette Semaine.

Le nouveau succès mélodramatique,

"IN A WOMAN'S POWER."

NOTEZ NOS JOURS DE MATINÉES
Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi.

Prix—10c 20, 30, 35 et 50c.

La semaine prochaine—"PUT ME OFF AT BUFFALO." 40-3

THEATRE ROYAL Tous les après-midi et soirs.

CETTE SEMAINE, 3 FEVRIER

MISS NEW-YORK, JR.

Et THE DEWITTS, Lillian et Shorty, un grand olio de nouveautés et 2 burlettas musicales—2. Prix—10, 20 et 30c. La semaine prochaine: The Victoria Burlesquers. 4-tf

MUSEE EDEN

206 rue St-Laurent

Maintenant divisé en deux galeries distinctes, le Musée Historique et le Musée des Crimes.

Nouveaux groupes. L'admission aux deux musées reste la même, 10 cents.

Ouvert tous les jours de 9 heures a.m. à 10 p.m.

Le dimanche de 1 heure à 10 heures p.m. 151-1mo.

AVIS PUBLIC.

Un bill sera soumis à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour modifier la charte de la COMPAGNIE HYPOTHECAIRE, (56 Vict., ch. 76), en traduisant le nom de la Compagnie dans la version anglaise, par les mots "THE MORTGAGE COMPANY", et en définissant les frais de premier établissement dont il est parlé dans l'article 72 de ladite charte. 33-1m.

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal. No 6722. Joseph H. Jacobs, marchand de la cité de Montréal et y faisant affaires sous le nom de "The British Importing Coy", demandeur, vs. Isaac Ostrofsky, du même lieu, défendeur.—Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.—Montréal, 31 janvier 1902.—(Par ordre) J. Cartier, député greffier de ladite Cour. — G. A. Marsan, avocat du Demandeur. 44-2

PROVINCE DE QUEBEC. —DISTRICT DE MONTREAL. — Dans la Cour de Circuit du District de Montréal.—No. 658. —John B. Musgrove, de la cité et du district de Québec, contremaître, demandeur, vs. John E. Rawstron, ci-devant des cité et district de Montréal, et actuellement en lieux inconnus, défendeur.—Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. —Montréal, 5 février 1902.—(Par ordre). —J. Cartier, député greffier de ladite Cour.—Henry Tucker, avocat du demandeur. 44-2

PROVINCE DE QUEBEC. —DISTRICT DE MONTREAL. —Cour de Circuit.— No. 3642.—Thomas R. Ridgeway, de la ville de Westmount, district de Montréal, agent percepteur, demandeur, vs. John W. Tucker, autrefois de la cité de Montréal, mais maintenant absent de la Province de Québec, défendeur.—Il est ordonné au défendeur de comparaître sous le délai d'un mois.—Montréal, 4 février 1902.—(Par ordre), J. Cartier, député greffier de ladite cour. 44-2

AVIS est par la présente donné que la Liverpool and London and Globe Insurance Company demandera à la prochaine session de la législature de la Province de Québec un acte pour amender l'acte concernant ladite Compagnie, 45 Vic. chap. 64, en donnant à ladite compagnie plein pouvoir de tenir et posséder des biens fonds pour les fins de ses affaires et pour louer, et pour corriger certaines erreurs de rédaction dudit acte.— Cramp et Ewing, procureurs des requérants.—Montréal, 1er février 1902. 40-26

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No. 760.

Dame CAROLINE HEBERT, de la Cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de Philias Michaud, cigarier de la Cité et du District de Montréal, dûment autorisée aux fins des présentes, demanderesse.

vs.

Ledit PHILIAS MICHAUD, défendeur.

Une action en séparation de corps et de biens a été, ce jour, instituée par la demanderesse, contre le défendeur.

Montréal, 13 janvier 1902.

BISAILLON & BROSSARD,
Avocats de la demanderesse.

27—18-25-1-8-15.

PROVINCE DE QUEBEC.—DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit. — No. 354.—Mary Ann Uphany Shepherd, demanderesse, vs. Joseph S. Larue, défendeur.—Le 17e jour de février 1902 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit Défendeur, au No. 165 rue McGill, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause, consistant en chapeaux pour dames, garnitures de chapeaux, fleurs, etc.—Conditions: argent comptant.—Montréal, 6 février 1902.—H. Lajeunesse, H.C.S. 45-1.

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL. —Cour de Circuit.— No. 3281.—L. O. Grothé, demandeur, vs. F. Forest, défendeur.—Le 17e jour de février courant 1902, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit Défendeur au No. 856 rue Cadieux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.—Conditions: argent comptant.—Montréal, 7 février 1902.—J. A. Renaud, H.C.S. 45-1

PROCTOR'S Rues Ste-Catherine et Guy.

Aujourd'hui, dernière représentation de "DIPLOMACY", la GRANDE TROUPE TEN-ICHI, Caron et Herbert, etc.

LUNDI APRES-MIDI A 2 HEURES,

LA GRANDE FARCE FRANÇAISE

"PINK DOMINOES"

Avec tous les favoris de la "Stock Company" en scène.

GRAND VAUDEVILLE:

LES TROIS FRERES LUKEN, Acrobates, GUS WILLIAMS, Comédien Allemand, LONEY HASKELL, diseur.

10c DAMES—Tous les après-midi excepté les samedis et les jours de fêtes. 10c

THEATRE NATIONAL (En Français)

RUE STE-CATHERINE & BEAUDRY.
Tél. Bell Est 1733.—2425 Up-town. March'd 529
Semaine du 3 février.

"LA NUIT DU 20 SEPTEMBRE"

PAUL CAZENEUVE dans "Armand de Villedieu" et BLANCHE DE LA SABLONNIERE dans "Blanche."

MATINÉE TOUS LES JOURS—Prix: soirées 10, 20, 30, 40c; loges, 50 et 75c. Matinées, 10, 15, 20, 25c; loges, 50c. Semaine prochaine: LES VOLONTAIRES DE LA LOIRE. 40-6

Théatre du Palais Royal, coin Lagauchetière et St-Laurent. Tél. Bell Est 2067. Mardi, Jeudi et Sam.: mat. 2½ hs.

SEMAINE DU 3 FÉVRIER

"Le Truc d'Arthur" avec Mmes Harmant et Meissonnier; MM. Prad et Harmant.

PRIX DES PLACES: Soirs, 15c 25c, 40c et loges 50c. Matinée—10c, 15c, 25c et 35c. 40-6

Semaine du 10—"LES BOUSSIGNEUL", opérette en 3 actes. Grande mise en scène, nouveaux décors, splendides costumes.

Windsor Hall

Orchestre Symphonique de GOULET

TROISIEME CONCERT, Vendredi après-midi, le 14 Février, commençant à 4.30 heures précises.

Soliste: M. J. B. DUBOIS, Violoncelliste.

Sièges réservés, 50c et 75c. Admission, 50c. Sièges en vente chez Shaw.

A LOUER—Un étage, vaste d'environ 7,000 pieds de plancher, 4e étage d'une maison, ayant front sur les rues St-Laurent et St-Charles-Borromée, entre Lagauchetière et Dorchester.—Bonne lumière, ascenseur pour marchandises; entrée spacieuse. Loyer $500.—S'adresser à A. Brunet, 58 rue St-Jacques. 44-12

AVIS PUBLIC

Nous soussignés, propriétaires de biens immobiliers situés dans le comté de Laval, convoquons en assemblée, les propriétaires de biens immobiliers situés dans les comtés de Hochelaga, Jacques-Cartier, L'Assomption, Laval et Terrebonne, pour Samedi le 22 Février 1902, à 7 heures p.m. dans la salle publique de l'hôtel Robert au village de Ste-Rose, Comté de Laval, pour considérer l'organisation d'une Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu, tel que pourvu par les lois de la Province de Québec.

T. J. Charbonneau, J. E. Emile Léonard, C. Desjardins, G. Jubinville, Nap. Cadieux, Mag. Ethier, Théo. Chalifoux, Bruno Forret, W. Millen, W. Chartrand, Edmond Ouimet, Jas. Robert, Gédéon Labelle, Amable Labelle, Paul Nadon, Odilas Cadieux, Adolphe Major, F. Léonard, P. Labelle, Ant. Hurtubise, Wilfrid Ouimet, Grégoire Gravel, Damien Cyr, Thimothée Hotte, Télesphore Joly, Pierre Renaud. 38—31-7-14.

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit. — No. 13559.—William E. Phillips, demandeur, vs. Charles H. Gwilt, défendeur.—Le 17e jour de février 1902 à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit Défendeur, au No 28 rue Seymour en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc.—Montréal, 7 février 1902.—A. Laverdure, H.C.S. 45-1.

PROVINCE DE QUEBEC. — DISTRICT DE MONTREAL.— Cour Supérieure. — No. 800.—Dame Marie-Louise Boivin, des cité et district de Montréal, épouse séparée de biens dudit défendeur, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs. Jules Joseph Sévère Gélinas, autrefois commis des cité et district de Montréal, maintenant absent de la Province, défendeur.—Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.—Montréal, 7 février 1902.—E. Brousseau, député protonotaire, C.S.—T. Brosseau, avocat de la demanderesse. 45-2.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL.—Dans la Cour de Circuit du District de Montréal.—No 3474. —Moosa Rouri, marchand de Montréal, demandeur, vs. L. K. Aver, de la Cité de Toronto, Ontario, défendeur, et "The Canadian Express Company" corps politique de Montréal, tiers-saisi.— —Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois. —Montréal, 6 février 1902.—J. B. Dupuis, député greffier de ladite Cour. 45-2.

Seule au monde à...100 ans

Indianapolis, 8. — Mme Sousa MacDaniels, de Kokomo, Ind., vient de mourir à l'âge de 82 ans. Cette mort laisse seule au monde la mère de la défunte, Mme Bryan Cobb, âgée de 100 ans.

C'est la plus âgée des Filles de la Révolution qui existe encore, à l'heure actuelle.

Sampson est mourant

Washington, D. C., 7 — Des rumeurs alarmantes circulent au sujet de la santé de l'amiral Sampson. Il est beaucoup plus mal depuis 24 heures et on craint que le dénouement fatal ne soit proche.

Mort d'un grand peintre

Londres, 7 — M. Thomas Sydney Cooper, le célèbre peintre dont les œuvres ont été exposés à la "Royal Academy" pendant 67 années consécutives, est décédé, hier, à Vernonholme, Harbledown. M. Cooper était le doyen des académiciens. Il était né en 1803.

Courrier des Sports

Le Hockey

Les parties d'aujourd'hui sont très importantes, et le championnat en dépend

LA PREMIERE MANCHE DU DETAIL

Courses de yachts à glace aux Etats-Unis--Parties de quilles. Maber vainqueur. Notes diverses

HOCKEY

LES PARTIES DE CE SOIR

BOWIE JOUERA

Les Vics ont eu leur dernière pratique hier soir, et bien qu'ils n'aient pas joué avec ardeur, ils sont en parfaite condition. Ils n'attendent que l'arrivée du Ottawa pour se venger de leur défaite du commencement de la saison. Contrairement aux rumeurs répandues par quelques confrères, Bowie reprendra sa position et dirigera de nouveau son équipe.

De leur côté, les Sénateurs sont en parfaite condition, et ils s'en viennent avec la ferme intention de défaire encore une fois les champions probables. Après leur splendide victoire sur le Shamrock ils se croient de force à battre n'importe quelle équipe.

L'équipe sera le même que samedi dernier: Spittal, le nouvel avant a fait de grands progrès cette semaine, et il est un aide puissant pour Stuart et Westwick.

Les équipes se composeront probablement comme suit:

Victoria		Ottawa
Lockerby	goal	Hutton
Strachan	point	Pulford
Gran	cover	Duval
Bowie	avants	Spittal
Howard	"	Westwick
Russell	"	Stuart
Locke	"	Henry

M. Arthur Farrell sera referee, et il est certain que la partie sera honnête sans brutalité sous sa direction. Arthur Farrell a assez d'expérience pour ne pas se laisser embêter par les petits trucs des joueurs trop rusés, et il saura faire observer les règlements avec autorité et justice.

MONTREAL-QUEBEC

L'équipe de la M.A.A.A. sera composée des mêmes joueurs qui ont fait si bonne figure depuis le commencement de la saison. Ils sont en meilleur condition que samedi dernier, et décidés à vaincre les gens de la capitale une seconde fois.

Mais il est probable qu'ils vont trouver la soupe chaude. Il est ordinairement assez difficile pour les clubs étrangers de vaincre les Québecquois sur leur propre terrain, et à part cela, le Québec connait maintenant la force de ses adversaires, et est plein de confiance de gagner la partie.

Les équipes seront comme suit:

Montréal		Québec
Nicholson	goal	Moran
Elliott	point	Scott
Boon	cover	H. Stuart
Liffiton	avants	Pacaud
Marshall	"	Stanley
Hooper	"	Montgomery
Gardner	"	Hogan

Le referee sera Percy Quinn, qui s'est bâti cette année une splendide réputation comme juge impartial et au fait de tous les tours.

LIGUE INTERMEDIAIRE

POINTE ST-CHARLES VS TROIS-RIVIERES.

La première partie du détail pour le championnat de la section centrale A, sera jouée cet après-midi à l'Aréna, à 3.30 heures, entre le Pointe St-Charles et le Trois-Rivières. Cette partie ne manquera pas d'être très intéressante, et nous conseillons aux amateurs d'y assister. Ils en auront pour leur trente sous.

Les deux adversaires sont à peu près de même force, et comme le championnat dépend du résultat, il est certain qu'ils feront les plus grands efforts pour gagner. Nous n'osons prédire en aucune façon, car si le Trois-Rivières parait le meilleur club, il faut se rappeler que les Pointes sont difficiles à vaincre et qu'ils ne veulent pas se laisser battre.

Dans tous les cas, pour l'amour du sport, que les arbitres soient honnêtes aujourd'hui, et que les manœuvres disgracieuses, qui ont caractérisé les dernières parties de cette section de la ligue ne se répètent plus ! Autrement c'en est fini.

LE MONTREAL II VAINCU

La partie d'exhibition que le Montréal II, a joué jeudi soir contre le Crescent, de Québec lui sera, nous l'espérons, très profitable. Il a été vaincu par un score de 4 à 3, et cette défaite a causé une surprise générale à Montréal. On croyait le Montréal II invincible, et le Crescent a prouvé qu'il n'était pas le seul club de la ligue.

Naturellement le club de la M. A. A. A., va se remettre à l'ouvrage avec ardeur, et il n'est pas douteux qu'en bonne condition il viendra à bout de ses plus redoutables adversaires.

La partie de jeudi a été très contestée. Lady Minto, plaça elle-même le puck entre les bâtons.

LE YACHT

COURSES EN YACHT A GLACE POUR LE CHAMPIONNAT

Poughkeepsie, N.-Y., 7.—La première des trois courses en yacht à glace, pour le trophée représentant le championnat du monde, a eu lieu cet après-midi, à Hyde Park. Elle a été gagnée par le yacht de l'Hudson River Club, qui était déjà en possession du trophée.

Le parcours était de 10 milles, ou quatre fois autour d'un trajet de 2 milles et demi entre Hyde Park et Esopus Island. Le départ a eu lieu à midi et 42 minutes. "Jack Frost" et "Icicle", représentant le Hudson River Club, et les yachts "Scud" et "Dreadnaught", représentant le North Shrewsbury Club, étaient les seuls concurrents.

"Jack Frost" prit les devants au départ et ne fut jamais dépassé.

Temps officiel de l'arrivée :

Jack Frost...	1.02. 21 2-5	1
Icicle...	1.03. 15	2
Scud...	1.08. 03	3
Dreadnaught...	1.08. 08	4

Ça été une des plus jolies courses qui aient encore été courues sur l'Hudson.

Le vent était assez frais, et soufflait du Sud-Ouest. Les concurrents partirent ensemble, mais "Jack Frost", dirigé par son propriétaire, Archibald Rogers, prit aussitôt l'avantage et le garda jusqu'à la fin. La lutte pour la seconde place fut toute entre le "Dreadnaught" et le "Icicle", dirigés par leur propriétaires respectifs, Chas. P. Irwin et W. R. Smith.

La seconde course aura lieu demain matin, à 11 heures. Les paris sont de 2 à 1 en faveur des yachts du Hudson River Club.

C'est la septième fois que le Shrewsbury Club tente inutilement de gagner la coupe en vingt ans.

Pour des champions universels, les yachts n'ont pas marché à une allure vertigineuse. Il a fallu plus de 20 minutes au vainqueur pour parcourir les 10 milles. Plusieurs yachts de Ste-Anne de Bellevue peuvent faire mieux que ça, et il est probable que le "Blizzard" de M. Paton, est capable de les battre. Il faut dire aussi, circonstance atténuante, que le parcours américain est un peu court et qu'il faut un peu trop louvoyer.

LA BOXE

MABER VAINQUEUR

(Spécial)

Une dépêche particulière de Québec, nous annonce que Shadow Maber est sorti vainqueur de sa bataille avec Mainville, et qu'il devient ainsi champion heavyweight du Canada. La rencontre a eu lieu en présence d'une foule très nombreuse, au Parc Savard. Maber mit son adversaire hors de combat à la dixième ronde.

LES QUILLES

LES VISITEURS BATTUS.

Il y a eu hier soir, au Victoria Armory, deux parties de quilles entre la Réserve des Vics, et le O. A.A.A., et le 43 ième régiment, aussi de la capitale. La première partie, a été très intéressante, et la Réserve n'a remporté la victoire que par la faible majorité de 16 points. La seconde partie, malheureusement s'est terminée trop tard pour que nous puissions en publier le résultat.

Voici le score de la première partie :

RESERVE DU VICTORIA

Simpson — — — —	143	157	199—499
Wyness — — — —	167	178	205—550
Hudson — — — — —	163	135	152—450
McRobie .. — — —	129	149	213—489
Belcourt-- — — — —	185	198	136—519
Gorman — — — —	151	202	158—511
			3,018

OTTAWA A. A. A.

Burns — — — — —	211	155	165—531
Rosenthal — — — —	172	136	150—458
Gilpin — — — — —	171	139	187—497
Gamble — — — — —	159	144	181—484
Whillaus — — — —	191	177	189—557
Dunderdale — — — —	146	169	160—475
			3,002
Majorité pour la Réserve			18

A LA POINTE ST-CHARLES.

Le grand concours de quilles pour le magnifique trophée offert par le présidentde l'association, s'est terminé cette semaine.

Voici les résultats :

A. E. Surgeon - —	181	215	279—675
Hiram Johnson - -	228	202	232—662
J. E. Townsend —	181	238	259—648
Thomas Pearson —	224	236	188—648
W. Eddison — — —	220	223	183—626
J. Storey — — — —	218	220	186—624
J. Hall — — — — —	218	220	187 625
W. Charles — — —	212	211	194—617
W. G. Ward — — —	206	200	194—597

Les autres résultats ont été :

E. E. Fox — — — — — — — -	589
F. E. Starke— — — — — — — —	594
J. Perrie — — — — — — — —	572
H. Call — — — — — — — —	550
W. Surgeon — — — — — — —	570

LA LUTTE

LE TOURNOI KENNEDY-LINDROOS

Vendredi prochain, George Kennedy, et Otta Lindroos se rencontreront au Victoria Armory pour décider du championnat canadien à 135 livres. Il y aura plusieurs autres luttes, mais celle-ci sera la principale. Kennedy a défait tous ses adversaires, ou mieux tout venant, dans son style favori, "catch as carch can," et a vaincu de plus dans plusieurs luttes greco-romaines.

Lindroos est bien connu à Montréal. Il n'a encore été défait que par Simons, et celui-ci a dû sa victoire à la fortune, car Lindroos l'eût plusieurs fois à sa merci. Il est donc inutile de dire que la rencontre sera intéressante.

Le programme n'est pas encore tout-à-fait complété, mais nous pouvons annoncer tout de même les numéros suivants:

105 livres:—
Geo. Mayo vs O. Houle.
115 livres:—
G. Fournier vs C. Bouchard.
125 livres:—
Bissette vs F. Phillips.
J. Topp vs A. Mayo.
135 livres.:—
Geo. Kennedy vs O. Lindroos.

A part cela il y aura probablement une autre rencontre à 135 livres entre le fameux Tremblay et un lutteur américain.

ECHECS

PILLSBURY ET MARSHALL VAINQUEURS

Monte-Carlo, 7.—Voici les résultats de la quatrième ronde du tournoi d'échecs : Marshall a battu Tschigorine ; Janowski a défait Tarrasch ; Teichman est venu à bout de Gunsberg ; Pillsbury a vaincu Popiel ; Wolf a battu Masson ; Reggio a succombé à Eisenberg ; Marco a eu le dessus sur Mortimer et Maroczy a défait Scheve. Napier et Albin ont fait partie nulle.

BASEBALL

FORMATION D'UNE LIGUE PROVINCIALE

L'Association Athlétique de baseball Delorimier a décidé de convoquer une assemblée pour le 8 courant, afin de former la Ligue Provinciale et nous invitons tous les gérants des clubs de baseball qui désireraient faire partie de la Ligue Provinciale de bien vouloir se rendre à 8 heures p.m. L'assemblée n'aura pas lieu chez M. S. Désy, 87 rue du Champ de Mars, tel que nous l'avons annoncé, mais chez M.H. Lafleur, gérant du Parc Delorimier, au No 616 rue Ste-Catherine.

L'Association de Baseball
du Parc Delorimier.

NOTES

—Dan McLeod a encore ajouté une autre victoire à son crédit, en renversant deux fois de suite un lutteur de renom,Charley Wittmer. La lutte devait être gréco-romaine, mais une fois devant le public, McLeod refusa d'avancer à moins que la lutte soit mêlée de "catch as catch can". Wittmer céda et fut renversé.

C'est du Little tout plein, cela !

—Terry McGovern, qui s'entraine actuellement à Cincinnati, pour sa prochaine bataille avec Dave Sullivan, est en parfaite santé, malgré les bruits contraires. Son gérant déclare que l'ex-Terreur est complètement guérie de sa maladie de nez, et qu'il ne souffre plus.

La Coqueluche — Baume Rhumal
273-dw-tf

COURSE INUTILE

L'ambulance de l'hôpital Général a fait une course inutile à la gare Bonaventure, vers 7.10 heures pour Alphonsine Cadieux qui a été prise d'une crise hystérique. Le médecin n'a pas jugé à propos son transport à l'hôpital.

VETERANS CANADIENS

Election des officiers

Les membres de l'association des Vétérans Canadiens se sont réunis mardi soir, dans leur salle, Monument National, pour élire leurs officiers pour l'année 1992.

Le président M. W. Crépeau, ouvrit la séance. M. A.P. Pigeon fut appelé au fauteuil pour présider l'élection, et MM. Labelle, Ste-Marie et Fortin, furent nommés scrutateurs.

Les officiers élus pour cette année, sont:

Lord Strathcona: Colonel Honoraire.

H.C. St-Pierre, C.R., Commandant Honoraire.

Le docteur Mount, et J.N. Dupuis, membres honoraires.

William Crépeau, réélu commandant.

Philias Lescarbeau, réélu vice-commandant.

Ludger Patenaude, réélu vice-commandant.

Joseph Corbeille, réélu Adjudant.

Albert P. Pigeon, Quartier-maître.

Cyriac Bellehumeur, réélu sergent - d'armes.

Les messieurs suivants ont été nommés lieutenants du comité de régie: Messieurs C.P. Beaudry, A. Labelle, H.A. Ste-Marie, A. St-Amand, et B. Robillard.

Le bureau du quartier maître est situé au coin des rues Ste-Catherine et Ste-Elizabeth où les vétérans pourront s'adresser.

Sont au Riendeau:
Ernest Valiquette, Jos. St. Louis, Québec; John Boivin, Magog; J. M. Guindon, Valleyfield; B. Leclaire, Sorel; P. E. Demers et dame, Farnham; A. W. Brault, Roxton Pound; Jos. S. Poulin, Farnham; S. Charlebois, Cornwall; C. H. Beauchemin, St-Jean; Louis Lavallée, St-Guillaume; Robt. Cole, Cookshire; Hercule Descoteaux, Yamachiche; G. Hélie, Ste-Thérèse; E. Doré, Laprairie; C. G. Lachance, Thos. Walsh, Québec; R. Boileau, Ile Rigaud; T. Bélanger, Québec.

Sont au St. James:
Geo. Lamarre, F. Renaud, Dawson City; Alex. McDonald, Apple Hill; Geo. A. Bayne, Winnipeg; A. Cameron, Mme Robertson, Carlyle; Wells Gwinn, Angus McKillow, Sydney, N.-S.; M. et Mme L. E. Proulx, Québec; S. DesBrisay, Petit Rocher, N.-B.; Jos. Rouleau, Lévis; F. J. Lozo, Québec; J. W. Hamilton, Moncton, N.-B.; Mme A. Turgeon, Fall River; J. S. Gendron, Pawtucket, R. I.; W. B. Ellis, Boston; C. Desnoyers, San Francisco; A. Lefebvre, Boston; Geo. E. Reed, Rochester, N.-Y.; J. E. Taylor, Granby; H. N. Lyster, Lisgar; Jos. Lyster, City.

Thé de Ceylan

VERT OU NOIR

DELICATESSE et FORCE !
PURETE et ECONOMIE !

Y a-t-il un autre thé qui possède ces qualités au même degré ? Des millions qui ont essayé toutes les sortes disent : Non ! ! 4, 6, 8, 11

Cigares Grandas

"Egaux à n'importe quels cigares importés à deux fois le prix."

Les Seules Raisons que vous puissiez avoir pour ne pas fumer des cigares Grandas sont :

1o. Vous n'en avez pas fait l'essai— Facile à corriger. La première fois que vous voudrez fumer, demandez les GRANDAS à votre marchand de tabac.

2o. Votre marchand de tabac n'en vend pas-- Aussi facile. Il faut qu'il tienne les marchandises pour plaire à ses pratiques. Demandez-lui en et il en AURA.

Le Resultat sera plus satisfaisant à lui et à vous. Il conserve ses pratiques et vous avez la meilleure valeur pour votre argent.

GRANDA HERMANOS Y CA., Montreal

Manufacturiers de CIGARES DE HAVANE Exclusivement.

L'AVENIR DE NOTRE INDUSTRIE LAITIERE

Important discours du professeur Robertson

M. FISHER ET LES CHAMBRES DE MATURATION

Cowansville, 7—L'Association laitière du district de Bedford s'est réunie en convention hier à Bedford et a attiré un grand nombre de cultivateurs des alentours sans compter MM. Jas. McKinnon, gérant général de la Banque des Cantons de l'Est ; le professeur Robertson, le professeur Hodgson ; Daniel Derbyshire, M. Eager et J. R. Dargavel, membres du bureau de direction de l'Association des laitiers d'Ontario Est.

Plusieurs discours importants ont été prononcés, à la séance d'ouverture d'hier après-midi.

M. S. H. Foster, président, voudrait que le patronage des crémeries soit accordé à la commission des laitiers afin de leur donner plus de facilité pour placer leurs produits. Les cultivateurs devraient non seulement s'intéresser aux conventions mais prendre une part plus active dans les expositions de comté.

DISCOURS DU PROFESSEUR ROBERTSON

Dans une courte revue de la situation générale, le professeur Robertson a fait remarquer qu'on ne devait pas s'en tenir seulement aux progrès accomplis dans l'agriculture en général et spécialement dans notre laiterie canadienne, mais que chacun devait continuer à travailler pour la prospérité de l'industrie laitière. Les beurres, fromages, œufs, etc., qui rapportaient $34,000,000 il y a cinq ans, ont atteint un total de $63,000,000 en 1901.

Parlant de la question de transport des produits périssables, M. Robertson dit que le commerce du beurre canadien tendait à disparaître, il y a quelques années, mais de grandes améliorations sont survenues depuis ce temps. Il n'hésite pas à dire que si le fromage était transporté de la fromagerie au consommateur avec les procédés les plus nouveaux ce commerce serait double en moins de 10 ans.

Après avoir annoncé que les compagnies de chemin de fer songeaient sérieusement aux wagons avec compartiments frigorifiques pour le transport du beurre et du fromage, M. Robertson termine en appuyant fortement sur la nécessité qui s'impose aux cultivateurs de procurer une bonne éducation à leurs enfants.

Le commerce du porc canadien a considérablement augmenté depuis quelques années, suivant le professeur Hodgson, et la consommation domestique du jambon et du bacon chez les canadiens augmente tous les ans, simplement parce que le bacon et le jambon gras se font plus rares sur les marchés. Les province de Québec, les régions migières et boisées font encore une mince consommation du porc gras, et la quantité diminue chaque année.

Les éleveurs et les commerçants de porcs devraient s'entendre pour délivrer ces animaux aux maisons de gros, dans un état irréprochable.

M. W. M. Eager, l'orateur suivant, a pleinement démontré toutes les difficultés qu'ont éprouvés les cultivateurs de l'Est d'Ontario, dans la conservation du lait. C'est la qualité du lait qui fait la quantité du fromage et nombre de cultivateurs font erreur en ne sachant faire la distinction du lait qu'il doivent porter à la fromagerie.

C'est là le cas de beaucoup de cultivateurs qui ont perdu plusieurs milliers de piastres par leur faute.

M. J. R. Dargavel, de Elgin, Ont., appuie sur la nécessité qu'il y a d'être bon manufacturier de fromage. Pour devenir tel, il ne suffit pas être assistant dans une fromagerie pendant deux saisons; il faut une longue expérience du métier et suivre des cours de laiterie.

Une réforme serait nécessaire dans notre système de transport par chemin de fer, le résultat étant que le fromage canadien était transporté de 2 centins à 4 centins moins que le fromage fabriqué en Angleterre et en Ecosse.

M. James McKinnon, gérant général de la Banque des Cantons de l'Est, expliqua sa présence en disant que la banque était une institution ayant intérêt à se mêler de ce qui concerne ses clients, les éleveurs, qui sont nombreux, surtout dans les Cantons de l'Est. Effleurant la question des modes de transports à froid, il a dit qu'on devait aider au ministre de l'Agriculture afin que ce dernier obtienne du trésor public la somme nécessaire à toutes les améliorations qui s'imposent.

M. D. Derbyshire, président de l'Association de l'Est d'Ontario, encouragea les cultivateurs à se livrer à l'élevage des porcs, parce que cette branche confine de près les industries laitières.

"Les Canadiens, ajouta-t-il, devraient s'efforcer de n'avoir que des fromageries considérables. Toutes les fromageries devraient avoir une température d'au moins 65 degrés et produire plus de 3,000 meules par année."

DISCOURS DE M. FISHER

L'hon. M. Sydney Fisher, au cours de ses remarques, dit qu'il regrette que la province de Québec ne soit pas au niveau de la province d'Ontario ; mais il a, dit-il, fait des propositions au gouvernement provincial de Québec et il est certain que celles-ci seront bien reçues par les autorités de cette province. "J'ai prêté, ajoute-t-il, une attention toute particulière, à l'industrie du fromage et j'ai constaté avec regret que notre industrie beurrière et fromagère était dans un état critique. L'Angleterre qui demande depuis quelques années du fromage doux et moëlleux n'a pas encore réussi à obtenir de nos manufacturiers satisfaction, bien que ceux-ci aient fait de grands efforts. Ceci est dû à la variation de température que demande le fromage doux. Lorsqu'il arrive de l'autre côsé de l'océan il est en très mauvais état. M. Fisher est heureux d'annoncer que presque tous les steamers suivront l'exemple des quatre qui, l'an dernier, se sont munis de réfrigérateurs à air froid.

"Mon département est en négociations avec les différentes compagnies de chemins de fer, afin que celles-ci aient à la disposition des exportateurs des chars réfrigérateurs.

Mais tout ceci serait presque sans utilité si dans le pays on a des bâtisses à maturation impropices. Le fromage mis dans une chambre de maturation où la température n'est pas réglée perd de 1-2 à 1 ct par livre, tout en perdant aussi, de sa pesanteur. Je suis sûr que les fabricants ont perdu dans les années passées assez d'argent, par cette cause, pour rebâtir et améliorer tous les entrepôts. Ceci a été démontré d'une manière plus que satisfaisante à trois fermes expérimentales : à la ferme du gouvernement d'Ottawa, à celle de Guelph et à la Ferme Expérimentale de Genève, état de New-York.

STATIONS DE MATURATION

"Afin de prouver aux fermiers ma ferme résolution d'améliorer notre système d'entrepôts, j'ai décidé de construire quatre stations de maturation sous la haute direction du prof. Robertson et de ses assistants. Deux seront dans la province de Québec et deux dans Ontario. Dans Québec, une sera construite dans le district français et l'autre dans le district anglais ; dans Ontario, une sera placée à l'Ouest de Toronto et l'autre à l'est. J'espère que ces établissements aideront à notre industrie fromagère et beurrière et qu'avec l'aide du gouvernement, les exportateurs construiront eux-mêmes, dans leurs établissements, des chambres de maturation, et que dans quelques années, tout le pays sera pourvu d'établissements modernes."

Le professeur Robertson, dans une charmante allocution, fait un appel chaleureux aux fermiers et leur demande de s'instruire, eux, leurs femmes, leurs garçons et leurs jeunes filles,afin de pouvoir diriger leurs efforts d'une manière plus intelligente et plus profitable. Le prof. Robertson fait un appel à tous ceux qui l'écoutent pour qu'ils encouragent le système d'éducation pratique en agriculture, établi dans les écoles.

Maux de Gorge — Baume Rhumal
273-dw-tf

Toux et Rhumes. Ceux qui souffrent de toux, rhumes, enrouements, maux de gorge, etc., devraient essayer "Brown's Bronchial Troches", remède simple et effectif. —Elles ne contiennent rien d'injurieux et on peut, avec efficacité s'en servir en tout temps. 45-1.

Entre Gascon et Marseillais:

Je suis tellement sensible au froid que je m'enrhume du cerveau en passant devant mon armoire à glace.

—Moi, mon bon, c'est encore plus fort : je me mets à éternuer rien qu'en croisant dans la rue un commissaire-priseur !

Les Ventes d'Escompte chez Tooke

Font le sujet des conversations partout en ville. Jamais, dans l'histoire de nos affaires, nos ventes n'ont été aussi "considérables." Vu le grand nombre de pratiques obligées de s'en aller, n'ayant pu être servi, nous avons décidé de continuer cette vente encore quelques jours.

Tout au prix d'escompte. Rien de réservé.

R. J. TOOKE, 177 rue St-Jacques
2387 rue Ste-Catherine, Ouest
1553 rue Ste-Catherine, Est

VC

E. N. CUSSON & CIE, Montréal. **VICTORIA CROSS** FAIT PAR L'UNION.
Vogue Toujours Grandissante. 235-1a

CHEZ LES CHINOIS

Les fêtes du nouvel an : mœurs et coutumes. — Mme Lee Chu présentée au représentant du "Journal"

Les Chinois étaient en liesse hier, car pour eux commençaient une nouvelle année. Ils fêtaient leur jour de l'an, ce qu'ils ont fait dignement, car la gaieté la plus franche régnait dans leurs intérieurs et l'on jouissait chez eux de l'hospitalité la plus généreuse. En effet notre représentant qui est allé à l'occasion de cette fête leur présenter nos souhaits de bonne année, s'est vu accueilli de la manière la plus courtoise partout où il s'est présenté dans le quartier chinois.

Les visites du Jour de l'An ont commencé à se faire à quatre heures du matin. La rue Lagauchetière, que nos compatriotes anglais ont surnommé "China Town" s'est tout à coup animée. Chaque résidence s'est illuminée, puis les rares piétons qui passent par cette rue à une heure aussi matinale, ont vu une procession de Chinois sortant d'une résidence, pour entrer dans une autre.

La série interminable des visites était commencée.

Chez Lee-Chu, l'un des hommes les plus remarquables et les plus dintingués de la colonie chinoise, notre représentant a même eu la bonne fortune d'être présenté à la dame de la maison, une chinoise authentique qui est au pays depuis seulement trois semaines.

Mme Lee-Chu a reçu ses visiteurs avec beaucoup d'amabilité. Selon la coutume chinoise elle leur a servi à chacun une tasse d'un fameux thé de Chine au fond de laquelle on avait jeté un petit morceau de sucre, emblème des douceurs que l'hôte désire voir goûter à ses visiteurs, pendant la nouvelle année.

Lee-Chu debout depuis 2 heures du matin, avait revêtu une robe magnifique, sur laquelle étaient tracées des arabesques exécutées à l'aiguille avec de la soie de diverses couleurs. Dans un coin du vaste magasin une table ployait sous les fruits les plus savoureux importés de Chine même, pour la circonstance. Il y avait des fleurs en quantité. Ces fruits et ces fleurs répandaient un arôme délicieux. Les Chinois, gens sobres par excellence, ne dédaignaient pas, au Jour de l'An, de vider quelques coupes d'excellents vins. Voilà ce qui expliquait, sur la table, la présence de plusieurs bouteilles du meilleur cru.

Les tablettes du magasin disparaissaient sous des draperies les plus riches, rappelant l'art merveilleux que possèdent les Chinois pour la peinture. En différents endroits, des inscriptions de bienvenue et de souhaits de bonne année en caractères chinois, se détachaient sur de grandes banderolles multicolores.

Les fils du Céleste Empire en se faisant les compliments d'usage ne se donnent pas une poignée de mains. Les mains croisées en avant du corps, ils se contentent de faire une révérence, puis ils déposent dans un plateau en guise de carte de visite, un morceau de papier rouge sur lequel est inscrit leur nom.

L'hôte sert des fruits et de liqueurs, puis après un bout de conversation, les visiteurs se retirent en exprimant le souhait d'être payés de retour par leur compatriote. Les Chinois ne se découvrent pas en rendant viste.

Les grands jours de fête pour les Chinois peu fortunés seront dimanche et lundi.

◆

Enrouements — Baume Rhumal. 273-d w-tf

COUPON
... DE ...
PRIME
Pour les magnifiques
Lithographies en 15 couleurs
que le "Journal" donne à ses lecteurs

TRENTE COUPONS
donnent droit à une gravure

Les personnes demeurant hors Montréal devront, lorsqu'elles nous enverront leurs coupons, y joindre un timbre de cinq sous pour les frais de poste.

L'INTERCOLONIAL

Entrevue avec M. D. Pottinger, gérant général à propos de ce chemin de fer

"L'Intercolonial a été le champ de bataille des politiciens depuis que je suis en relations avec cette compagnie, c'est-à-dire depuis 1854, et je suppose que cela va continuer ainsi, jusqu'à la fin du chapitre."

C'est ainsi que s'est exprimé M. D. Pottinger, gérant général de la Compagnie, de passage à Montréal, hier, en route pour Moncton, N.-B.

L'Intercolonial manque actuellement de locomotives et de matériel, ce qui est un obstacle au transport de tout le fret qui lui est offert.

Cependant plusieurs locomotives et wagons sont en voie de construction et les perspectives du succès sont magnifiques.

M. Pottinger a déclaré que la compagnie n'avait reçu aucune proposition d'achat du docteur Webb.

◆

L'ART ET LA MORALE

Ces "miroirs surprises" répandus dans le public étaient ils artistiques ou indécents ?

Il y avait foule en Cour de Police, hier, à l'occasion des procès des commerçants, accusés d'avoir vendus des "miroirs surprises", importés illégalement, et images sur lesquels sont reproduits des dessins indécents.

Les accusés ont été poursuivis, par M. D. J. O'Grady, officier de Douanes de Montréal.

M. G. F. O'Halloran représente la poursuite et les accusés sont défendus par Mtres J. A. Lamarche et Horace St-Louis. Voici les noms des accusés :

Antoine Hochea, 1495 Notre-Dame ; Adolphe Aron, St-Laurent, Paul Katz, 395 St-Laurent, Israël Schafer, 253 St-Laurent, Isidore Maller, 1072 Ste-Catherine, Katrina Malouf, 114 St-Laurent, T. Jeppawy, 1379 Notre-Dame, Elias Nocole, 1368 Notre-Dame ; Hugh Herron, 201 Cadieux, Chas. Fauchille, 1712 Ste-Catherine, Jas. Tigh, 9 St-Denis, Chas. E. Conrad, 207 St-Jacques, David L. Keller, 48 St-Laurent, Isidore, Docks, 425b St-Laurent, Moses L. Rose, 941 Ste-Catherine ; Wm. Semmelback, 149 St-Laurent.

Tous ces commerçants ont acheté les miroirs en question de Antoine Hochar, qui les a importés. L'officier O'Grady en a saisi 11 douzaines à son établissement.

La défense plaide que les dessins sur les miroirs, en question ne sont pas indécents, puis qu'ils ne sont que la reproduction d'ouvrages d'art. Le procès de Antoine Hochar se continuera mardi prochain.

◆

CLUB DE CHASSE A COURRE CANADIEN

Montréal, 5 février 1902.

Le Club de Chasse à Courre Canadien fera dimanche prochain sa première sortie d'hiver.

Le départ aura lieu à 10 heures du matin, de l'Ecole d'Equitation Hutchison, où par courtoisie bien appréciée de Messieurs Pasquin et de Bellefroid, se réuniront cavaliers et équipages.

Les personnes qui ne viendront pas à cheval pourront suivre en voiture. De l'Ecole d'Equitation on se rendra au Club de St-Lambert, par le chemin de glace qui est superbe. C'est la plus jolie promenade que l'on puisse faire dans la saison, et tous les membres du Club devraient se faire un devoir et un plaisir d'y assister, leurs amis seront aussi les bienvenus.

Des dispositions spéciales seront prises, afin que les Dames aient au Club, tout le confort désiré.

Un goûter froid sera servi à 1 heure p. m., pour les membres qui désireraient prolonger leur visite.

ARTHUR MIGNAULT,
Maître d'Equipage.

◆

AUTRE TELEGRAPHE

Henry Armstrong, a comparu en cour des recorders, hier, sous l'accusation d'avoir tenté de voter sous le nom d'une autre personne, à un certain poll du quartier St-Gabriel, lors des dernières élections municipales. L'accusé prétend qu'il a simplement demandé si Henry Armstrong avait voté. On lui répondit qu'il n'avait pas voté et on voulu lui faire prêter serment; mais il s'y refusa et c'est alors qu'il a été arrêté. Le recorder Weir rendra jugement d'ici à quelques jours.

◆

Bon Bargain

Maisons finies et à finir, chance rare de se mettre chez soi, payables au mois, petit montant comptant. Voir S. Hurteau, coin des rues Beaubien et Sanguinet, le dimanche de 10 à 5 p. m. 44—2.

◆

Pilules de Longue Vie (Bonard)

◆

PERSONNEL

Le docteur Louis Franchère, chirurgien-dentiste, peut être consulté tous les jours à son bureau, 1592 Ste-Catherine. Téléphone Est 1591. 266-1a

LA VARIOLE

Le docteur Pelletier satisfait de voir s'implanter la vaccination obligatoire

Le docteur Pelletier, secrétaire du Bureau d'hygiène provincial, a déclaré hier, que la situation en ce qui concerne la variole, est assez satisfaisante, dans la province, grâce à la vaccination obligatoire, qui s'implante un peu partout. Il n'y a que la vaccination qui puisse enrayer le fléau. Jusqu'à date, 324 municipalités ont adopté la vaccination obligatoire.

Au cours des derniers douze mois, 5069 cas de variole, ont été rapportés au bureau, pour toute la province.

Le percentage de la mortalité est très faible, soit, un pour cent. Des 73 comtés dont se compose la province, 55 ont été infectés par le fléau.

◆

M. E. N. BENDER

Sera nommé acheteur général du Pacifique

M. D. McNicoll, second vice-président et gérant général du Pacifique Canadien, a publié hier matin, une circulaire approuvée par Sir Thomas Shaugnessy, nommant M. E. N. Bender, acheteur général de la Compagnie pour succéder à feu M. A. C. Henry.

Le nouveau titulaire est l'un des plus anciens officiers de la Compagnie étant entré dans le département de l'acheteur en 1882. Plus tard, en 1899, il était nommé assistant acheteur général.

M. Bender est né à Québec et il est frère du docteur Bender, le populaire littérateur de Boston.

C'est une nomination qui rencontre l'approbation générale et M. Bender qui est très bien qualifié, saura remplir cette charge importante avec distinction.

"CETTE" TELEGRAPHIE

Qui a voté pour une autre femme dans le quartier St-Jean-Baptiste, comparait en cour de police

On a commencé, hier après-midi, en cour de police l'enquête préliminaire dans la cause de la femme inconnue, qui a essayé de voter sous le nom d'une autre personne, au poll No 2, du quartier St-Jean-Baptiste, lors des dernières élections municipales. L'accusée qui est une femme d'âge mur, est défendue par l'avocat J. Walsh, et elle ne semble pas réaliser du tout la gravité de sa position, car elle est également accusée de parjure.

Mtres A. Delisle et J.A. Ouimet représentant la poursuite.

Le premier témoin a été le sous-officier rapporteur du poll en question, M. W. Thibault. Il a identifié l'accusée et c'est bien la femme qu'il a assermentée à son poll et qui a tenté de voter sous le nom de Célina Mallette, veuve de Alphonse Desormeaux, 1206, rue St-Laurent.

M. M. Thomas Dawes, représentant de l'échevin Ouimet et M. E. Hollé, représentant de M. Vandelac au même poll, ont également identifié l'accusée.

Mme Desormeaux, la personne au nom de laquelle l'accusée a tenté de voter, jure qu'elle habite le No 1206 rue St-Laurent, et qu'elle ne connait pas la personne en question. L'enquête a alors été ajournée à samedi, le 15 février prochain. L'accusé a été remise en liberté, moyennant deux cautions de $300 chacun.

◆

REMANIEMENTS AU GRAND TRONC

Depuis la nomination de M. Charles M. Hays, comme gérant général du Grand-Tronc, bien des changements se sont opérés dans plusieurs départements de la compagnie.

Hier, une circulaire du Vermont Central annonçait la démission de M. R. S. Logan, vice-président et gérant général du Vermont Central, lequel a accepté la position d'assistant second vice-président et gérant général du Grand-Tronc.

M. E. H. Fitzhugh a été nommé vice-président et gérant général du Vermont Central, M. R. S. Logan, ayant résigné pour retourner à son ancienne position au bureau de M. Hays à Montréal, tandis que M. Fitzhugh, le remplace pour aller avec M. Hays, au Southern Pacific.

◆

Atlantic City

Si vous voulez voir la fameuse ville "ATLANTIC CITY", allez au Parc Sohmer dimanche prochain ; les vues animées de cette ville sont très intéressantes. 45-1

◆

DE MONTREAL A VANCOUVER EN 97 HEURES

Tel sera le record de l'Impérial Limited l'été prochain

Il y aura une innovation dans le service des convois transcontinentaux du Pacifique Canadien, l'été prochain. Au cours des trois dernières années, les convois Imperial Limited, qui faisait le voyage d'un continent à l'autre en 100 heures, remplaçaient l'expresse régulier Atlantique-Pacifique durant les mois d'été.

A partir du mois de juin, le service quotidien actuel sera conservé et en outre, l'Imperial Limited fera le service trois fois par semaine entre Montréal et Vancouver, en 97 heures.

Il est entendu que l'Imperial Limited quittera Montréal, les mercredis, vendredis et dimanches, et Vancouver, les mardis, jeudis et samedis, à midi ; la vitesse sera de 30 milles à l'heure. Il y aura accommodement avec les steamers de la compagnie, qui font le service sur le lac Supérieur à Fort William.

Les convois de l'Imperial Limited se composeront presqu'exclusivement de chars palais, de chars dortoirs et de chars à dîner, et ils ne porteront pas de malles ; les convois seront pourvus de tout le luxe et le confort modernes.

C'est le nombre toujours croissant des touristes, qui visitent les Montagnes Rocheuses, qui a engagé la compagnie à faire cette innovation.

◆

LE DR FRS DE SALES PREVOST

Le docteur Frs de Sales Prévost, ancien élève des hôpitaux de Paris, spécialiste des maladies des yeux, des oreilles, du nez, et de la gorge. Consultation : 1 hr. à 4 hrs. Consultation et traitements gratuits pour les indigents le mardi et le vendredi de 10 hrs à midi, 402 Sherbrooke.

◆

La Grippe—Baume Rhumal. 273-d w-tf

ZON-O-PHONE
$15 Machine améliorée à Registre plat.
REGISTRE DE GRAM-O-PHONE
15 Cts chaque.

Si vous voulez acheter cent registres de Gram-o-phone, je vous les vendrai à $12.50 le cent. Si vous avez une machine à registres plats, de quelques fabrique qu'elle soit, je vous vendrai le seul registre plat convenable à votre machine qui soit plaisant à entendre. Ces registres perfectionnés s'appellent "Registres Zon-o-phone," et il est seulement nécessaire d'entendre les sons qu'ils produisent pour reconnaître qu'il sont supérieurs à tous les autres registres. Les registres Zon-o-phone donnent des sons doux, moelleux et naturels et sont les seuls registres plats qui ne produisent pas les sons nasillards, rauques et stridents qui sont si communs dans les autres machines parlantes. Notre Zon-o-phone à quinze dollars fonctionne avec de grands et petits registres, et c'est la seule machine sur le marché, qu'on peut monter pendant qu'elle marche. Nous échangeons vos vieux registres et vos vieilles machines contre des neufs. Ecrivez pour avoir les conditions. Nous répondons promptement aux commandes et demandes faites par la poste.

J. H. ORMSBY,
Seul vendeur en gros et en détail, en Canada, 2410 Rue Ste-Catherine, Montréal, Q

Augmentation de Capital

◆

Les directeurs de la Compagnie Richelieu et Ontario décident d'émettre de nouvelles actions

◆

AU MONTANT DE $625,000

◆

Dont $500,000 pour le "Montréal" et la balance pour l'achat de nouveaux quais à Québec

◆

A une assemblée des directeurs de la compagnie du Richelieu et Ontario, laquelle a eu lieu hier après-midi, l'assemblée générale des actionnaires a été fixée pour mercredi le 19 février courant. Le rapport des opérations de l'année 1901 sera soumis à l'approbation des actionnaires et publication en sera faite au public quelques jours auparavant.

Les actionnaires de la compagnie seront en outre convoqués à une assemblée spéciale, qui aura lieu immédiatement après l'assemblée générale régulière, aux fins d'adopter une résolution des directeurs de la compagnie, pourvoyant à une émission de nouvelles actions, au montant de $625,000, à la valeur au pair, en faveur des actionnaires inscrits aux registres de la société le 19 février courant, à raison de une action nouvelle par chaque quatre actions qu'ils détiendront du capital primitif. De ce montant de $625,000, une somme de $500,000 sera affectée au paiement du nouveau vapeur, le "Montréal", que la compagnie fait actuellement construire aux usines de M. Bertram, à Toronto, et qui est destiné au service fluvial entre Montréal et Québec. La balance du montant prélevé sera employée à l'achat de trois quais avoisinant celui de la compagnie Richelieu et Ontario à Québec.

Cette dernière mesure a été inspirée par la nécessité d'agrandir les dépendances de la compagnie à Québec, en proportion de la grandeur de ses nouveaux vaisseaux.

La Banque d'Hochelaga

◆

Augmentera son capital, en émettant la balance des actions autorisées, au montant

◆

DE $500,000

◆

Les nouvelles actions seront émises à 125, aux actionnaires du 28 février courant

◆

Depuis longtemps on parlait dans les milieux financiers de Montréal, d'une prochaine augmentation de capital de la Banque d'Hochelaga. Cete événement qui était attendu avec intérêt, vient de se produire.

A une assemblée tenue hier, les directeurs de la populaire institution Canadienne-française ont en effet résolu d'émettre la balance des actions autorisées, en vertu d'une résolution des actionnaires, mais non encore souscrites.

La nouvelle émission sera au montant de $500,000, et sera offerte aux actionnaires enregistrés sur les livres de la société, le 28 février courant, au taux de 125, à raison de une action nouvelle par chaque trois actions détenues du capital primitif.

Ce capital qui était jusqu'ici de $1-500,000 se trouvera dès lors porté à $2,000,000 et deviendra ainsi entièrement libéré.

Lorsque l'opération sera complétée, le fonds de réserve aura atteint un million. Etablie sur une base aussi solide, et grâce à une administration aussi prudente, cette institution ne manquera pas de marcher à grands pas dans la voie du progrès où elle est entrée depuis longtemps.

L'accroissement constant de la dientèle et les dévelopements considérables des affaires sociales, fourniront aux directeurs un emploi facile du nouveau capital.

Comme à 125 le placement est des plus avantageux, il est à présumer que les actionnaires rentiers ou spéculateurs vont profiter d'une occasion exceptionnelle d'opérer une transaction fructueuse.

VISITEUR DISTINGUE

Le Baron d'Estournelles de Constant viendra à Montréal

Le baron d'Estournelles de Constant, qui représentera le gouvernement français à la célébration de l'anniversaire de la naissance de Washington à Chicago, a écrit au Consal Kleckowski, qu'il visitera Montréal avant de retourner en France. Le baron est actuellement député et il a occupé dans le passé des positions très importantes dans le service diplomatique.

◆

LE NOUVEAU CONSERVATEUR DES ARCHIVES DU McGILL

M. James Brebner B.A. conservateur des archives de l'Université de Toronto, a reçu l'offre d'une position similaire à l'Université McGill, avec un salaire annuel de $1,800 pour commencer. Il est probable que M. Brebner acceptera.

◆

RESPECTEZ LA QUARANTAINE

Célamire Bouchard, épouse de Emile Gauthier, a comparu en cour des recorders, hier, sous la double accusation d'avoir entravé les officiers du bureau de Santé dans l'exercice de leurs fonctions et d'être sortie de chez elle, quand sa maison était en quarantaine. Elle a été trouvée coupable et condamnée pour chaque offense, à $10 d'amende ou à 14 jours de prison.

C'est un exemple pour les gens qui enfreignent cavalièrement les ordres du bureau de santé.

◆

MONTREAL RECLAME DEUX MEMBRES DANS LE CABINET

On fait actuellement circuler une requête parmi les membres du Board of Trade, demandant que feu l'honorable R. R. Dobell soit remplacé dans le cabinet libéral d'Ottawa par un représentant du district de Montréal. La requête est adressée à sir Wilfrid Laurier, et MM. G. I. Gear, C. B. Esdaile, Norman Wight, H. D. Metcalf, W. W. Craig et Charles McLean, sont au nombre des signataires. L'honorable J. I. Tarte est le seul membre du cabinet qui soit de Montréal.

C'ETAIT UN BON CHIEN

Il n'a pas mordu la demanderesse

Il s'est déroulé un procès sério-comique, hier, en cour des recorders. Il s'agissait d'une cause où une dame Batterbury, de la rue Park avenue, poursuivait un voisin, M. Mercer Williams, qu'elle accusait d'avoir continué de garder un chien vicieux, après avoir reçu ordre de la police de le faire disparaître.

La plaignante prétend avoir été mordue par le chien en question

Plusieurs témoins ont été appelés pour prouver d'abord que la bête n'est pas vicieuse, puisque le chien n'est pas même sorti de la maison, le jour où Mme Batterbury prétend avoir été mordue par lui ; un alibi en règle quoi ! Sous les circonstances, le recorder n'a pu faire autrement que de débouter l'action.

◆

ILS AURAIENT DU PRENDRE LEUR LICENCE

Les 10 charroyeurs de neige, qui ont été arrêtés avant-hier, pour avoir conduit des voitures dans nos rues sans s'être au préalable munis de licence, ont été condamnés hier, en cour des recorders, à se pourvoir de licences et à payer les frais de la cause, soit $1.50 ou à huit jours de prison.

◆

LA NOUVELLE BANQUE SOVEREIGN

M. H. S. Holt, président de la Sovereign Bank of Canada, a annoncé, hier, que la nouvelle institution ouvrira ses portes au public, à Montréal, Toronto et autres endroits, le 1er mai prochain.

◆

LE CANADIAN MINING INSTITUTE

Le Conseil Exécutif du Canadian Mining Institute, s'est assemblé hier, à l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. J. Sergie.

Il a été définitivement décidé que la réunion annuelle de l'Institut aura lieu au Windsor, les 6, 7 et 8 mars prochain.

◆

ILS BANQUETTERONT

Les amis de l'échevin Laporte offriront un banquet à ce dernier mardi soir à l'hôtel Viger.

Scroggie

La Meilleure Qualité de Gants.

Nous ne donnons nos commandes de gants qu'aux manufacturiers qui emploient les meilleures peaux, et qui ne cherchent pas nuire à l'ouvrier. Nous examinons soigneusement chaque paire de gants avant de la placer dans notre assortiment—cela nous garantit contre un mauvais achat, et nous met à même de maintenir la réputation de gens qui donnent "la meilleure qualité de gants."

Gants de chevreau, mous, pour dames, 2 boutons-dômes, couleurs tan et brun, revers en pointe de Paris brodés, avec doublure en soie de couleur. Couleurs de la doublure; rose, ciel et mauve, dimensions 5 3-4 à 7. La paire.......... 95c

Jolis Articles de Cou pour Dames.

Bien appréciés aux prix entiers, mais des vides dans l'assortiment complet de leurs couleurs nous est une raison suffisante pour les offrir avec une une réduction généreuse.

Collets droits en chiffon pour dames, avec une grande rosette en chiffon blanc derrière le cou, de couleurs bleu pâle, rose, canari et mauve. Prix régulier 89 cents. Prix réduit à.......... 75c

Vêtements de Garçonnets
HABILLEMENTS SATISFAISANTS
Tous à Prix Réduits.

Est-il chaud? Ira-t-il bien? Fera-t-il bon usage? Quel en est le prix ? Les vêtements que nous vendons répondent à ces questions des mères de famille et cela en leur donnant satisfaction tous les jours de l'année.

Vêtement complet, tout en laine, carreauté, qualité extra, en tweed, bonne doublure en farmer's satin, faits à la dernière mode. Prix spécial à.......... $3.19

Vêtement complet en serge, couleur bleu-marin, comprenant 3 morceaux, style sac, l'habit doublé en farmer's satin, les pantalons aussi doublés. Prix spécial à.......... $3.85

Pantalons de garçonnets, en tweed de fantaisie, ou en serge bleu-marin, solidement faits et bien finis, complètement doublés, vendus ailleurs à 75 cents. Notre prix.......... 49c

W. H. SCROGGIE, Angle des rues Ste-Catherine et Université.

Boites à Documents, Anglaises, en acier, très fortes serrures doubles. Prix : depuis . . . $1.75

Boites à Argent, avec compartiments, bien émaillées et dorées, toutes grandeurs, depuis . . . 60c.

Boites à Bijoux, en acier forgé, à l'épreuve du feu. Prix : depuis $2.50

L. J. A. SURVEYER
Importateur Quincaillier. - - 6, rue St-Laurent.
42—5, 8

L'AFFAIRE LAURIN

L'enquête préliminaire est close. Laurin ira-t-il à la cour Criminelle ?

L'enquête dans l'affaire du jeune Edouard Laurin, accusé du meurtre de G. W. Smith, s'est continuée hier après-midi, en présence du juge EDesnoyers, le magistrat enquêteur. On a simplement entendu les témoignages de l'infirmière de l'Hôtel-Dieu, Mlle Senécal, et de James Casey, ces deux témoignages n'ont pas jeté beaucoup de lumière sur la cause.

MlleSenécal a soigné le défunt presque toute la journée du dimanche jusqu'à sa mort.

A plusieurs reprises, Smith lui a demandé s'il allait en revenir et elle l'a encouragé. Elle a cependant lentendu le docteur Gravel, en réponse aux interrogations du blessé, lui dire qu'il allait mourir.

Le témoin Casey n'a déclaré rien de nouveau. Il était le voisin de Smith etil est allé le voir à l'Hôtel-Dieu à quatre reprises différentes. Le blessé lui a dit qulil sentait qu il n'en reviendrait pas. D'après ce qu'il connaissaitdu défunt, c'était un bon voisin et un citoyen paisible. Ces deux témoignages ont clos la preuve de l'enquête préliminaire. Le juge Desnoyers examinera la preuve, puis il rendra sa décision mardi avant-midi à 10 heures, afin que les avocats de l'accusé sachent s'ils doivent entrer en défense à la Cour des Mérites et Enquêtes.

Il est tout probable que l'accusé sera condamné à subir son procès à la Cour Criminelle, et dans ce cas, les avocats de la défense réserveront leursimoyens pour obtenir un verdict d'acquittement du jury.

◆

LE CORPS DU REV. IRWIN

Il serait expédié en Angleterre et non à Vancouver

Le corps du Révérend H. Irwin, qui est actuellement dans le charnier du Cimetière de la Côte-des-Neiges, sera probablement expédié en Angleterre et non à Vancouver, d'ici à quelques jours. On se rappelle que le défunt fut trouvé errant et presque gelé dans un bois aux environs du Sault-au-Récollet, au commencement de janvier. Il fut transporté à l'Hôtel-Dieu où il mourut le 12 janvier, sans avoir pu dire dans quelles circonstances il vint ici. Il a embrassé la foi catholique, avant de mourir.

Il n'a jamais voulu dire son nom avant de mourir et on n'a découvert son identité qu'après sa mort, grâce à un petit paquet qu'il avait adressé à son frère.

◆

VOL A L'HOPITAL

Adolphe Piché, a comparu hier, en cour de police, sous l'accusation d'avoir volé une montre, la propriété d'un camarade d'hôpital du nom de Alphonse Gourri. Il s'est avoué coupable et il recevra sa sentence mercredi prochain.

◆

NOUVEAU JOURNAL

"Le Journal des Théatres" paraîtra lundi. C'est M. Marc Bernier qui en est le directeur propriétaire. Le premier numéro de ce journal contiendra un superbe portrait de Mme Rhéa-Harmant et plusieurs articles intéressants, sur des sujets artistiques et autres. Ce journal sera en vente dans les théâtres français de Montréal. Bienvenue au confrère.

LA TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 7.— 8 P.-M.

L'aire de basse pression barométrique qui, depuis quelques jours a plané près des provinces maritimes, devient plus prononcée; tandis que la haute pression augmente dans les territoires du Nord-Ouest. Il fait de gros vents d'ouest, et le temps est assez froid, depuis le Nouveau-Brunswick à la Colombie Anglaise.

Températures minima et maxima:—

Dawson, 22 en bas, 6 en bas, Victoria 38-46, Kamloops 28-42, Calgary 4 en bas, 2, Qu'Appelle 14 en bas 6 en bas, Winnipeg 20 en bas 6, Port Arthur 2 en bas 6, Parry Sound 6-22, Toronto 10-22, Ottawa 2 en bas 12, Montréal 4 en bas 12, Québec 2 en bas 14, Halifax 26-34.

Probabilités:—

Vallée d'Ottawa et régions de Montréal et de Québec:—

Gros vents d'ouest et du nord-ouest; en partie beau et décidément froid, quelques petites bordées de neige en certains endroits.

Golfe:—

Gros vents de nord et du nord-ouest ; nuageux; quelques bordées de neige en certains endroits.

◆

M. PARADIS MALADE

M. Paradis, assistant aviseur légal du Pacifique Canadien à la gare Windsor, est retenu à sa résidence à St-Jean, Qué, par une gravemaladie.

◆

LE PACIFIQUE ET LE CARNAVAL DE QUEBEC

Tandis que les fêtes carnavalesques de Québec battent leur plein, les montréalais s'embarquent en foule à la gare Viger, pour prendre part aux sports des Québecois. Le Pacifique Canadien a mis un excellent service à la disposition des voyageurs et nul doute que les recettes de la compagnie pour cette semaine et la semaine prochaine seront satisfaisantes.

◆

A ST-LAURENT

Mercredi, le 5 courant, M. Cyrille Noël, riche cultivateur de St-Laurent, conviait chez lui, à la Côte de Liesse, à un somptueux bouquet, les principaux citoyens de St-Laurent. On s'amusa ferme.

◆

L'HON CHS FITZPATRICK

L'hon. Chs Fitzpatrick, ministre de la Justice, était hier soir de passage à Montréal, en route pour Québec.

NAISSANCES

MARCIL—A la Pointe aux trembles, le 6 février courant, l'épouse de M. Nap. Marcil, ex-hôtelier, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Hélène-Léa-Odila.

Parrain et marraine, M. Jacques Léonard, maire, et son épouse. 45-1.

Photo-Gravure...

Vignettes et Gravures pour Catalogues, Pamphlets, Livres Illustrés, Journaux, etc. Spécialités: Demi-ton Half-Tone.

J. L. Smeaton
1784 NOTRE DAME ST

Toutes vos commandes sont exécutées dans le plus court délai possible.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire. Milton McDonald, gérant, 75 rue St-Jacques.